



1222-2022  
800  
ANNI



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI PADOVA



UNIVERSIDADE  
DE ÉVORA

## **UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PADOVA**

DIPARTIMENTO DI SCIENZE STORICHE,  
GEOGRAFICHE E DELL'ANTICHITÀ

**LAUREA MAGISTRALE IN  
TECNICHE, PATRIMONIO, TERRITORI DELL'INDUSTRIA -  
TECHNIQUES, PATRIMONE, TERRITOIRES DE L'INDUSTRIE**

MASTER ERASMUS MUNDUS TPTI

TESI DI LAUREA  
Mémoire de Master

Etude des dispositifs techniques dans le tissage artisanal à Dakar

Study of technical devices in artisanal weaving in Dakar

Relatore: Prof. Giovanni Luigi Fontana

Laureando: Abdoul Kader Faye

matricola: 1243354

Anno Accademico 2020/21

## **Dédicace**

Je dédie ce modeste travail tout d'abord à toute ma famille qui a toujours accepté mes choix.

Au Programme Erasmus Mundus TPTI qui m'a fait confiance pour mener ce travail.

A tous mes amis

Cette étude est également dédiée à mes camarades étudiants de la Promo 13. Les deux ans passés ensemble à sillonner l'Europe ont été une expérience inoubliable

## Remerciements

L'étape des remerciements est l'occasion pour moi de revenir sur un certain nombre de personnes qui ont véritablement rendu possible ce travail que j'ai été amené à réaliser.

En premier, à Monsieur Fontana mon encadreur que je remercie beaucoup. Votre pragmatisme dans le travail a été impressionnant.

A mon professeur Mme Khady Niang, mon professeur au département d'histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui m'a fait connaître le programme TPTI et m'a encourager à y tenter ma chance. Vous m'avez appris à faire de la science en plus d'avoir appuyé ma candidature. C'est le moment de vous dire merci infiniment.

A Monsieur Mandiomé Thiam, mon professeur à l'Université de Dakar qui a aussi appuyé ma candidature pour ce programme.

Mes remerciements vont également à l'endroit de toute la coordination du Programme TPTI (l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'université de Padoue et l'université d'Evora).

Mention spéciale à la coordination de l'université de Padoue et de leurs collaborateurs : à Madame Raffaella Masè, à Madame Elisa Zambon et particulièrement à Adriana. Ton professionnalisme et ton empathie sont assez rares. Je te suis reconnaissant pour tout ce que tu as fait pour moi.

A Maguèye Thioub, Pape Laity Diop et Camilo Darias dont l'aide a été véritablement déterminante pour la réalisation de cette étude dans ce contexte de pandémie.

En dernier lieu mon frère André-le roi pour ton soutien et les deux ans que tu as passé à supporter mes caprices.

## Sommaire

Dédicace .....	i
Remerciements .....	ii
Sommaire .....	iii
SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	v
ILLUSTRATIONS .....	vi
Glossaire.....	viii
Résumé .....	ix
ABSTRACT .....	ix
Introduction générale.....	2
Aperçu contextuel de la recherche.....	2
Problématique.....	3
Méthodologie de recherche .....	9
Hypothèses.....	10
Objectifs.....	11
Etat de l’art .....	11
Difficultés rencontrées.....	16
Chapitre I: L’habillement au Soudan : les habitudes vestimentaires .....	1
Abstract.....	1
I. L’habillement au Soudan.....	2
II. La crise de l’artisanat textile en Ségambie .....	11
III. Conclusion .....	14
Chapitre II: la politique cotonnière française en Ségambie et le commerce des étoffes .....	1
Abstract.....	1
I. Quelques lieux repères sur la culture du coton en Ségambie .....	2
II. La France et le coton dans la colonie du Sénégal .....	4
III. Les autres causes du déclin du tissage local .....	11
IV. Regard sur le commerce local des étoffes.....	16

V.	Le commerce des étoffes indigènes avec les Européens.....	17
VI.	Conclusion .....	18
Chapitre III:	le cadre conceptuel et l'espace d'étude .....	1
Abstract.....		1
I.	Définition des concepts clés de la recherche .....	2
II.	Le cadre physique et l'histoire de Dakar .....	7
III.	L'économie de la région .....	10
IV.	Histoire de l'occupation de la région de Dakar.....	11
V.	Conclusion .....	17
Chapitre IV :	la pratique du tissage .....	2
Abstract.....		2
Aperçu sur le groupe étudié .....		3
II.	Le tissage chez les Pepel .....	4
III.	Le tissage et le genre .....	8
IV.	Le tissage et le mystique.....	9
V.	Les ateliers de tissage: organisation, vie et situation .....	13
VI.	Conclusion .....	21
Chapitre V :	Description des dispositifs techniques et stratégie de patrimonialisation .....	2
Abstract.....		2
I.	Le cadre concerné .....	3
II.	Les aménagements techniques dans le tissage.....	5
III.	Le matériel utilisé .....	13
IV.	Comment sauvegarder ce patrimoine.....	16
V.	Conclusion .....	23
VI.	Conclusion générale.....	1
Bibliographie.....		1
Annexes.....		2

## **SIGLES ET ABBREVIATIONS**

**ACC** : Association Cotonnière Coloniale

**AFET** : Association Française d'étude des textiles

**ANSD** : Association Nationale de la Statistique et de la Développement

**AOF** : Afrique Occidentale Française

**BICIS** : Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie du Sénégal

**BIT** : Bureau International du Travail

**BNF** : Bibliothèque Nationale de France

**DPS** : Direction de la Prévision et de la Statistique

**ERI-ESI** : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

**IAM** : Intense Art Magazine

**ICOTAF** : Industrie Cotonnière Africaine

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

**UPI** : Unité de Production Informelle

**UNESCO** : Organisation des Nations Unis pour l'Éducation, la Science et la Culture

**M.F.D.C** : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance

## ILLUSTRATIONS

**Figure 1** : les principaux axes commerciaux

**Figure 2** : Installation de comptoirs sur la côte africaine

**Figure 3** : Cotonnier Ndargau cultivé en Sénégal

**Figure 4** : Cotonnier Mokho cultivé en Sénégal

**Figure 5** : Récolte du coton dans le Fouladou en Haute-Casamance

**Figure 6** : les régions cotonnières du Sénégal

**Figure 7** : la situation du fleuve Sénégal

**Figure 8** : Situation des exportations de coton dans la vallée du Sénégal de 1820 à au-delà.

**Figure 9** : Evolution de la production cotonnière de l'AOF

**Figure 10** : Exemple d'un accoutrement sommaire dans la Haute Guinée au XVII<sup>e</sup> siècle

**Figure 11** : Situation géographique de Dakar

**Figure 12** : Répartition de la population du Sénégal en 2020

**Figure 13** : les comptoirs de commerce occupés par la France sur la côte sénégalaise

**Figure 14** : Dakar en 1872

**Figure 15** : Aperçu sur l'évolution de la population dakaroise du début de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle

**Figure 16** : Carte ethnique de la Guinée-Bissau.

**Figure 17** : Echarpes confectionnées par les tisserands pepel et exposées en plein air aux abords de la route pour attirer les clients.

**Figure 18** : Type de métier produisant des écharpes.

**Figure 19** : Tisserand pepel produisant une bande d'étoffe.

**Figure 20** : Un pagne sous sac plastique prêt à être livré.

**Figure 21** : Jeune fille jouant le rôle d'apprenti dans un atelier de tissage à Colobane.

**Figure 22** : Un apprenti en train de bobiner.

**Figure 23** : Vue d'un atelier de tissage à Colobane.

**Figure 24** : Un passant qui apprécie le tissage

**Figure 25** : Tisserand en train de faire son linge du dimanche dans les ateliers de Fass.

**Figure 26** : Etalage du linge du dimanche au niveau des ateliers transformés en sèche-linges temporaires.

**Figure 27** : Carte administrative de la région de Dakar

**Figure 28** : localisation des trois sites d'étude

**Figure 29** : Vue d'ensemble du dispositif N.1.

**Figure 30** : Zoom sur le dispositif N.1 presque exclusif du site de Colobane

**Figure 31** : Tisserand utilisant des pédales faites de bouts de tuyaux.

**Figure 32** : Vue d'ensemble du dispositif N.2 exclusif de Fass.

**Figure 33** : Zoom sur le dispositif N.2 propre des ateliers de Fass.

**Figure 34** : Vue d'ensemble du dispositif N.3 propre au site des HLM.

**Figure 35** : Zoom sur le dispositif N.3 propre au site des HLM.

**Figure 36** : Vue d'ensemble d'une scène de tissage d'une étoffe à dessin broché.

**Figure 37** : Zoom sur une scène de tissage d'une étoffe à dessin broché.

**Figure 38** : Vue rapprochée d'une scène de tissage de tissage d'une étoffe à tissu broché.

**Figure 39** : les navettes

**Figure 40** : Planche d'écartement des fils de chaîne

**Figure 41** : Appareil de bobinage

**Figure 42** : les bobines

**Figure 43** : Evolution de la main d'œuvre de 1992 à 2004.

**Figure 44** : Répartition des unités artisanales par section

## Glossaire

**Pagne** : Ce terme aurait une origine portugaise. Plusieurs définitions sont données au pagne, mais celle de Labat nous semble plus précise. Selon lui :

Pagne est un nom générique qui signifie un morceau de toile composé de plusieurs bandes dont on se sert pour faire des vêtements, et dont on se couvre en plusieurs manières, sans le coudre ni le tailler.<sup>1</sup>

**Soudan** : l'appellation de Soudan renvoie à diverses aires géographiques. Dans le cadre de cette étude, le Soudan dont nous faisons allusions est celle que l'on retrouve dans les sources et qui renvoie au pays des Noirs d'Afrique occidentale.

**Rabbal** : nom wolof qui renvoie aux étoffes tissées des Mandjak et Pepel.

---

<sup>1</sup> Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Tome II, Paris, Publiée chez Guillaume Cavelier, 1728.

## **Résumé**

L'ancienneté du tissage artisanal ne fait guère de doute en Afrique et particulièrement dans la Vallée du Sénégal si l'on se fie aux sources arabes dont El Bekri. Dès cette rencontre avec le monde arabe, certaines des fonctions du pagne apparaissent telles que son usage comme monnaie d'échange en plus de son rôle premier qui est la vêtue. Mais, plus que ces fonctions, le pagne acquiert dans l'imaginaire des populations africaines, tant d'autres. Ce qui explique son omniprésence dans beaucoup de moments ou d'évènements de la vie sociale des populations. Mais cette bonne présence qu'a eue le pagne tissé dans les sociétés africaines n'a pas toujours été le cas.

Avec la Révolution industrielle intervenue en Occident, les étoffes européennes introduites dans le continent portèrent un coup fatal aux tissus locaux surtout au niveau des zones côtières. Ces conditions du pagne local ont persisté quand il arrivait que la matière première soit convoitée par le secteur industriel; comme il peut aussi être envisagé quand les marchés locaux se retrouvaient récemment envahis de produits textiles étrangers.

Au Sénégal, à ce jour, cette activité économique qui témoigne aussi d'un héritage ancestral de savoir-faire, vit des difficultés majeures. Le tissage artisanal est ainsi tout bonnement sous la menace d'une disparition. Au regard de toute l'ingéniosité technique traditionnelle et la place du pagne traditionnel dans les sociétés africaines et notamment sénégalaises, initier des stratégies de sauvegarde se justifie. C'est cette entreprise qui anime cette étude qui lui est consacrée qui, en plus d'avoir abordé les dispositifs techniques aménagés pour sa pratique, propose un ensemble de mesures telles que la patrimonialisation.

**Title :** Study of technical devices in artisanal weaving in Dakar

## **ABSTRACT**

The antiquity of artisanal weaving is hardly in doubt in Africa and particularly in the Senegal Valley if one relies on Arab sources including El Bekri. From this encounter with the Arab world, some of the functions of the loincloth appeared such as its use as currency in addition to its primary role which is clothing. But, more than these functions, the loincloth acquires in the imagination of African populations, so many others. This explains its

omnipresence in many moments or events in the social life of populations. But this good presence that the woven loincloth has had in African societies has not always been the case.

With the Industrial Revolution in the West, the European fabrics introduced into the continent dealt a fatal blow to local fabrics, especially in coastal areas. These conditions of the local loincloth persisted when it happened that the raw material was coveted by the industrial sector; as can also be envisaged when local markets were recently invaded by foreign textile products.

In Senegal, to this day, this economic activity, which also bears witness to an ancestral heritage of know-how, faces major difficulties. Handicraft weaving is thus quite simply under the threat of disappearance. In view of all the traditional technical ingenuity and the place of the traditional loincloth in African and particularly Senegalese societies, initiating safeguarding strategies is justified. It is this company that is leading this study devoted to it which, in addition to having addressed the technical devices fitted out for its practice, proposes a set of measures such as patrimonialization.

**Mots clés :** Artisanat ; Technique ; Pagne ; Habillement ; Tissage, Patrimonialisation ; Savoir-faire ; Traditionnel, Secteur informel.

**Keywords:** Crafts; Technical; Traditional; Clothing; Weaving, Patrimonialization; Know how ; Traditional, informal sector.

**Master TPTI**

[WWW.tpti.eu](http://WWW.tpti.eu)

# *Première Partie*

## **L'univers du tissage artisanal**

## Introduction générale

### Aperçu contextuel de la recherche

En 734, un général arabe d'Égypte en excursion au sud du soudan, atteint le Ghana et y ramena à son retour une importante quantité d'or.<sup>1</sup> Les expéditions qui suivirent dévoilèrent les richesses de l'Afrique sub-saharienne. Ainsi s'organisèrent les caravanes qui sonnèrent le début du commerce transsaharien dans lequel l'or constitue le produit phare. Mais si l'on admet bien que ce métal précieux a considérablement monopolisé les échanges surtout durant le Moyen âge en Afrique de l'Ouest, ce fait ne doit pas occulter les autres articles, notamment les pagens issus du tissage autochtone également utilisés dans les échanges.

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, Al Bakri signale sur les territoires bordant le fleuve Sénégal (à Silla) la circulation de petits pagens en coton utilisés comme monnaie d'échange dans les relations commerciales. Il mentionne également que c'est dans la ville de Terenga (bords du fleuve Sénégal) que se fabriquaient ces pagens nommés *chigguïya*.<sup>2</sup> Ces remarques montrent que le tissage traditionnel constitue une activité qui a connu un véritable dynamisme au Soudan (Afrique de l'Ouest). Il demeure encore, même après des siècles, une occupation qui se retrouve chez certaines populations de la sous-région notamment au Sénégal et ses articles, pour diverses raisons, continuent à être prisés.

L'environnement économique sénégalais abrite une diversité d'activités dans laquelle le secteur industriel s'affirme de plus en plus, accentuant la différence notoire entre un secteur formel et un secteur artisanal encore informel. Le tissage traditionnel est justement à intégrer dans l'artisanat au sens large qui se définit selon M'Bengue comme une activité préindustrielle ancienne.<sup>3</sup> Igué en a un regard purement économique en l'association au secteur informel.<sup>4</sup> Regroupant à la fois pratique technique et savoir-faire, le tissage traditionnel en Afrique et particulièrement au Sénégal, est un patrimoine qui reste « essentiel au bien-être des populations qui le maîtrisent et constitue un outil de lutte contre la

---

<sup>1</sup> Canale-Sauret, Jean, *l'Afrique noire occidentale et centrale*, Paris, Editions sociales, 1961.

<sup>2</sup> El Bakri, Abdou-Obeid, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. par Mac Guckin de Slane, Paris, Maisonneuve, 1965.

<sup>3</sup> M'Bengue, Mamadou Seyni, *La politique culturelle au Sénégal*, Paris, Unesco, 1973.

<sup>4</sup> Igué John Soule, « Le secteur informel en Afrique de l'Ouest : le cas du tissu traditionnel », Communication Réunion du GOP, ayant eu lieu à Paris en 2003, Document inédit.

paupérisation ».<sup>5</sup> Cependant, du fait de nombreux facteurs liés entre autre à la mondialisation, l'activité y connaît un net recul. Pour la préserver, nous avons décidé d'aborder toutes les installations techniques, c'est-à-dire toute la technologie ayant prévalu à la production d'étoffes dans les rues de la capitale sénégalaise. Une entreprise qui est à son heure dans ce contexte où l'activité se situe sur une pente descendante. Pour se faire, cette étude consacrée au tissage artisanal est ainsi divisée réalisée en sept chapitres.

Dans le premier chapitre, c'est l'histoire de l'habillement au Soudan qui est abordé. Le chapitre II met l'accent sur la politique cotonnière française en Ségambie et le commerce des étoffes. Dans le chapitre III sont abordés les concepts importants de cette recherche ainsi que l'espace d'étude. Le chapitre IV se pense sur le tissage chez les Pepel installés dans les rues de Dakar. L'on y donne des informations sur le groupe sur lequel porte cette étude, les métiers à tisser, le processus d'apprentissage, les ateliers et la vie en leur sein. Dans le chapitre V sont exposés les différents dispositifs techniques aménagés par les tisserands Pepel pour tisser des étoffes et des écharpes, mais aussi des propositions de stratégies de sauvegarde de l'héritage traditionnel.

## **Problématique**

Comme il est constaté, le tissage traditionnel est une activité que l'on retrouve jusqu'à aujourd'hui en Afrique de l'Ouest. La survivance de ce mode de production traditionnel a été possible en partie, grâce à l'acquisition d'un héritage de connaissances ou de « savoir-faire » pour reprendre Anne Grosfilley, dont disposent des groupes sociaux.<sup>6</sup>

Au Sénégal, certaines ethnies comptent en leur sein des groupes bien distincts dépositaires du savoir-faire traditionnel du tissage. Une scission en castes visible par exemple chez la société wolof dont Diouf considère que sa « division en catégories sociales distinctes imprime encore à la société sénégalaise contemporaine ses caractéristiques fondamentales malgré la diversité ethnique de celle-ci ».<sup>7</sup> Chez cette ethnie, ce sont les *raab* (tisserands) appartenant à la catégorie dite *ñeeño* considérée comme un groupe social inférieur par

---

<sup>5</sup> Négri, Vincent (dir), *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientations pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, ICCROM Conservation Studies 9, 2009, p. 3.

<sup>6</sup> Grosfilley, Anne, « Le tissage chez les Mossi du Burkina Faso : dynamisme d'un savoir-faire traditionnel », *Afrique contemporaine*, 1, n°217, 2006, p. 203-215.

<sup>7</sup> Diouf, Mamadou, Le problème des castes dans la société Wolof, Paru sous le titre : « Essai sur l'histoire du Saalum », *Revue sénégalaise d'Histoire*, 2, 1, 1981, p. 25-37.

opposition aux *geer*, qui pratiquent le tissage traditionnel.<sup>8</sup> Chez les sociétés du Sud du Sénégal, dans les zones de Casamance et de la Guinée Bissau, les Mandjak sont connus pour leur dextérité dans la production de pagnes traditionnels qui portent leur nom « pagnes Mandjak ».<sup>9</sup> En effet selon Mai Diop, « les tisserands Mandjak sont connus pour leur production de textile exceptionnellement raffinés, très ouvragés qui sont faits sur métiers « à la tire » à deux tisserands par métiers ».<sup>10</sup> Ces pagnes particuliers sont pour diverses raisons très demandés dans la zone, leur sphère de distribution s'étendant de la Casamance à Saint-Louis en passant par le Cap-Vert.<sup>11</sup> Un peu plus au nord-est du pays mandjak, l'activité de tissage traditionnel est également connue des sociétés. C'est le territoire du Boundou au Sénégal oriental, qui abrite l'actuelle région administrative de Tambacounda où se remarque une société tout à fait hétérogène faite de clans parmi lesquels se distinguent le sous-groupe *maabubé* expert dans la fabrication d'étoffes.<sup>12</sup> Cette activité est également pratiquée chez les Toucouleur *maabo*.<sup>13</sup> Quelle que soit la population dépositaire de ce savoir ancestral, l'aspect commun des étoffes africaines c'est leur caractère multifonctionnel, puisque utilisées par des personnages ou dans des circonstances précises.

Dans les sociétés traditionnelles africaines, les textiles artisanaux sont d'une grande importance, car sont marqueurs de pouvoir et de richesse, porteurs de messages symboliques et jouent un grand rôle dans la vie quotidienne et rituelle.<sup>14</sup> Un des attributs que semble bien noté Rovine en avançant que « les tissus permettent de comprendre [...], les structures sociales et les conceptions du pouvoir ».<sup>15</sup> Au Sénégal, certains de ces usages ont été notés. Les études de Martin et Becker sur les comportements funéraires en Sénégal dévoilent

---

<sup>8</sup> Diop, Abdoulaye, Bara, *La société Wolof. Les systèmes d'inégalité de changement et de dénomination*, Karthala, Paris, 1981.

<sup>9</sup> Diop, Mai, « Les messages tissés des Mandjak, Journées d'études de l'AFET (Association française d'étude des textiles) », 18 et 19 novembre 2011, Musée d'art et d'industrie Saint-Etienne, inédit.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> TETRAKTYS (Association de Coopération pour le Développement Local des Espaces Naturels), Diagnostic touristique et culturel-Réserve Naturelle Communautaire du Boundou, 2011, Inédit.

<sup>13</sup> Diémé, Fatou, « Les industries textiles traditionnelles en Sénégal. Evolution et crises de 1850 à 1950 », Mémoire de Master, Histoire des relations internationales et stratégiques, Département d'histoire, UCAD. 2015, 214p. Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, Librairie Emile Larose, Paris, 1927.

<sup>14</sup> Diémé, Fatou, « Les industries textiles traditionnelles en Sénégal. Evolution et crises de 1850 à 1950 », Cit ; Diop, Mai, « Les messages tissés des Mandjak », Cit ; Rovine Victoria L, « Textiles et croyance : les tissus africains et les pratiques religieuses », Issiaka, P., et Latoundji Lalèyè (dir), In *Culture et religion en Afrique au seuil du XXIe siècle : conscience d'une renaissance ?*, CODESTRIA, Dakar, 2017, p. 51-64 ; Becker Charles., Martin Victor. « Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques », *Archives suisses d'anthropologie générale*, Genève, 46, 2, 1982, p. 261-293. Joire Jean, « Découvertes archéologiques dans la région de Rao (Bas Sénégal) », *B.I.F.A.N*, Tome XVII, Nos 3-4, p. 249-333.

<sup>15</sup> Rovine, Victoria, L, « Textiles et croyance : les tissus africains et les pratiques religieuses », Cit. p. 53.

l'utilisation d'étoffes pour recouvrir le corps des défunts.<sup>16</sup> Une remarque similaire a été faite dans l'annexe du document de Joire traitant du déroulement des funérailles en pays sereer.<sup>17</sup> Ce regard peut être élargi jusqu'aux falaises de Bandiagara au Mali où les grottes nécropoles sèches Tellem ont fourni des étoffes pour la plupart de coton de fabrication locale datées entre les XIe et XVIIIe siècles.<sup>18</sup>

Au-delà de ces univers politico-religieux qui intègrent le pagne, celui-ci joue également une fonction sociale. Cela se traduit par une apparition au niveau des rites de passage : dons effectués lors de la naissance d'un enfant ou lors de mariages etc.<sup>19</sup> ;<sup>20</sup> Ce dernier aspect du pagne est plusieurs fois revenu sur les écrits. A en croire Féraud-Bérenger, chez les *Balante*, une ethnie du sud du Sénégal, l'homme qui se marie donne à la femme un pagne et le mariage durera tant qu'il ne sera pas usé.<sup>21</sup> Ainsi, un vrai jeu de communication tournait autour de ce pagne.

On comprend que, si la femme est heureuse, ce pagne est soigneusement serré en temps ordinaire et ne sert que dans de rares et solennelles occasions. Si, au contraire, la femme veut recouvrer la liberté, elle se hâte de l'user, le levant tous les jours, le pilant dans un mortier comme on pile le couscous, sous prétexte de lui enlever les tâches, l'étendant sans précaution sur des buissons épineux, bref, cherchant par tous les moyens à le mettre hors de service, pour avoir le droit de faire assembler sa famille et de recouvrer sa liberté en lui faisant constater l'état d'usure de son vêtement. La femme retourne alors chez son père et ne pourra se remarier que deux ans après.<sup>22</sup>

Chez les Bambara du Kaarta, le pagne est aussi présent en de similaires circonstances où le prétendant envoie quatre pagnes blancs avant de se présenter à sa belle-famille. Après le mariage, de bon matin, un griot à cheval saisit les pagnes de noces et les promène dans le village en annonçant le mariage.<sup>23</sup> Passant de monnaie d'échange au rôle purement vestimentaire avec ses nombreux attributs, le tissu artisanal représente toujours un certain

---

<sup>16</sup> Becker, Charles., Martin Victor. « Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques », Cit.

<sup>17</sup> Joire, Jean, « Découvertes archéologiques dans la région de Rao (Bas Sénégal), Cit.

<sup>18</sup> Bedaux, Rogier, M. A., Bolland, Rita, « Tellem, reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen-Age : les Textiles », 1980, In *Journal des africanistes*, tome 50, fascicule 1. p. 9-23.

<sup>19</sup> Grosfilley, Anne, « Le tissage chez les Mossi du Burkina Faso : dynamisme d'un savoir-faire traditionnel », Cit. ; Diop, Mai, « Les messages tissés des Mandjak », Cit. ; Rovine, Victoria L, « Textiles et croyance : les tissus africains et les pratiques religieuses », Cit. ; Féraud-Bérenger, L, J, B, *Les peuplades de la Sénégambie, Histoire-Ethnographie-Mœurs et Coutumes, Légendes, etc.*, Paris, Ernest Leroux Editeur, 1879.

<sup>20</sup> Sène, Aida, une cliente et styliste sénégalaise, Interview réalisée le 20/08/2020 à Colobane par Diop Pape Laity. Cette cliente nous a signalé le champ d'intervention du pagne quasiment toujours présent lors des mariages, de funérailles et est offert comme cadeau pour les mamans.

<sup>21</sup> Féraud-Bérenger, L, J, B, *Les peuplades de la Sénégambie, Histoire-Ethnographie-Mœurs et Coutumes, Légendes*, Cit.

<sup>22</sup> *Ibid.* p. 304.

<sup>23</sup> Anne, Raffanel, *Nouveau voyage dans le pays des Nègres*, Tome premier, Paris, Imprimerie et librairie centrales des chemins de fer de Napoléon chaix et Cie, 1856.

symbolisme en Afrique de l'Ouest notamment au Sénégal où le *raabal* (dit des étoffes tissées par les Mandjak), souvent rangés avec les objets intimes des dames, ou au fond des armoires des grands-mères, bénéficie d'un certain égard et ne sort que lors d'événements importants pour la famille. Toutes ces fonctions attribuées au pagne tissé, expliquent sa production continue en Afrique et particulièrement au Sénégal. Ce qui fait également qu'on rencontre quelques unités de production dans la région dakaroise. Domingo Asserdoca et Orlando Ko, deux tisserands de l'ethnie Pepel originaires de la Guinée Bissau soutiennent cette idée. A la question, est-ce que les usages du pagne sont les mêmes au Sénégal qu'en Guinée, ils répondent que :

Oui en Guinée par exemple, on recouvre le défunt de ce pagne tissé. Les usages sont presque les mêmes, mais nous voyons qu'au Sénégal on recouvre le nouveau-né d'un pagne Ndjago, car il lui donne à l'avenir du courage.<sup>24</sup>

Cependant, du fait des difficultés économiques qui sévissent dans le secteur, le métier de tisserand disparaît peu à peu et avec lui, se perd tout un ensemble industriel et technique signe d'une ingéniosité africaine qui jusqu'alors a trouvé des récepteurs. Cette situation constitue le nœud du problème quand on découvre l'instabilité économique que vivent actuellement les acteurs dont on reviendra plus amplement dans les lignes suivantes. Mais cette instabilité était déjà manifeste à vue d'œil, et nos visites répétitives des sites de tissage à Dakar, entre Janvier 2019 et Août 2019, appuient ce constat, car en l'espace de sept mois, au moins deux de nos précédents interlocuteurs tisserands établis à Colobane, avaient déjà plié bagages.<sup>25</sup> Un fait aussi parlant du désormais quotidien du tissage au Sénégal se retrouve dans la région de Tambacounda à l'extrême-est du Sénégal où il a été constaté que, les *maabubé* (tisserands) n'ont plus d'activités correspondant à leur spécialité et vivent d'autres travaux. D'ailleurs il n'a été répertorié dans la zone, qu'un seul vieux tisserand qui possède encore un métier à tisser traditionnel.<sup>26</sup>

Si certaines régions commencent à perdre totalement cet héritage qui s'est pourtant établi depuis longtemps, on peut penser que Dakar la capitale du Sénégal, du fait du déséquilibre économique en sa faveur, constitue une des rares poches faisant office de refuge aux artisans confectionneurs de tissu traditionnel. Mais compte tenu des menaces susnommées qui pèsent sur le secteur du textile traditionnel, il est intéressant de se demander pour combien de temps encore ? Pour trouver réponse à cette question, le suspens n'aura pas

---

<sup>24</sup> Asserdoca, Domingo ; Ko Orlando, Interview réalisée le 13/07/2020 à Fass par Pape Laity Diop.

<sup>25</sup> Durant la rédaction de ce projet, nous avons effectué des visites dans les ateliers de Colobane et c'est dans ces circonstances que nous avons fait ce triste constat d'une activité qui meurt en silence.

<sup>26</sup> TETRAKTYS (Association de Coopération pour le Développement Local des Espaces Naturels), Cit.

duré longtemps. Car, Djibril Ko, en prédicateur occasionnel qui semble juste sortir de sa causerie avec les augures, nous dresse un tour d'horizon presque complet de la situation du tissage actuelle dans un discours qui ne trahit son sentiment de désespoir. Il affirme que « Beaucoup ont abandonné le tissage. D'ici cinquante ans tu ne verras plus un tisserand... ».<sup>27</sup> Ce constat fait sur ce sous-secteur de l'artisanat sénégalais justifie à tous les égards cette peur de perdre le fil à tisser qui a servi de liant rapprochant le passé du présent et sur lequel des groupes sociaux se sont reconnues.

Les entreprises traditionnelles sont donc un legs, un patrimoine technique symbole d'un artisanat ingénieux. Dès lors, s'impose un travail de description de ces unités artisanales de tissage, c'est-à-dire de l'ensemble des installations techniques rendant possible le processus de tissage. Il s'agit d'un travail préventif de fixation de cette technologie traditionnelle avant qu'elle ne se perde définitivement. Mais, quels sont les différents dispositifs techniques aménagés pour la production d'étoffes dans les rues dakaroises?

La confection des bandes de tissu en coton dont l'assemblage forme le pagne tissé s'articule autour d'un dispositif mis sur place et sur lequel le métier constitue la pièce centrale. Quels sont les types de métiers utilisés dans les ateliers de tissage dakarois ? Une observation sommaire d'un tisserand établi aux abords du lycée John Fitzgerald Kennedy près du célèbre marché Colobane (certainement le plus grand marché de fripe du Sénégal), montre un travail sur un petit métier fait d'un jeu de coordination presque parfait.

A l'échelle du pays, on observe au moyen trois types de métiers. Chez les Mandjak, on peut noter des unités de production à deux tisserands par métier.<sup>28</sup> Chez les *maabubé*, on a observé un petit métier portatif très pratique.<sup>29</sup>

Par contre, dans certaines rues de Dakar comme à Colobane, le métier n'était actionné que par une seule personne. Cette diversité se retrouve-t-elle à Dakar, sachant que cette ville est le point de toutes les confluences? Ceci nous amène à nous interroger sur l'identité des acteurs de ce sous-secteur de l'artisanat. Qui sont les tisserands que l'on rencontre dans les rues de Dakar ? Cette question touche aussi bien les groupes sociaux engagés dans l'activité que le genre, car au même titre que les hommes, des sources mentionnent l'existence de femmes tisseuses. Mais, pour le moment, la présence de femmes n'a pas encore été remarquée

---

<sup>27</sup> Ko, Djibril, tisserand pepel de Guinée-Bissau, interview réalisée le 20/08/2020 à Colobane par Pape Laity Diop.

<sup>28</sup> Diop, Mai, « Les messages tissés des Mandjak, Cit ; Anonyme, « Le pagne tissé (Rabbal) Mandjak », Rapport annuel, BICIS, 2008, p. 2 et 50-57.

<sup>29</sup> TETRAKTYS (Association de Coopération pour le Développement Local des Espaces Naturels), Cit.

dans les quelques ateliers de Dakar visités. Au bout du compte, la pratique du tissage sur métier n'est-elle pas réservée à une catégorie spécialement définie de personnes au sein de la société ? Ces personnes ne sont-elles pas détentrices de connaissances mystiques qui leur confèrent le droit de tisser ? Amadou Hâmpaté Bâ semble approuver ce fait, car selon lui, en Afrique les artisans traditionnels accompagnent leur travail de chants rituels ou de paroles sacramentelles rythmées.<sup>30</sup> D'où viennent les pratiquants du métier ? De là peut se saisir la mobilité ou le transfert des techniques sur le plan local c'est-à-dire d'une région du pays à l'autre, mais également sous régionale autrement dit, d'un pays à l'autre voire ailleurs. Comment se déroule le tissage ou plus précisément, qui fait quoi ? Comment se fait la transmission du savoir ? A cet effet, il y a-t-il des étapes à observer dans ce processus ?

La question de l'espace sera aussi un point sur lequel il importe de se pencher. Comment les ateliers de tissage s'intègrent dans le paysage urbain dakarois ? Ce fait mérite réflexion d'autant qu'à Dakar se pose toujours le problème de la gestion de l'espace public créant de vives tensions entre les autorités et les différents corps de métier de la capitale sénégalaise. Quelles sont les différentes fonctions des ateliers de tissage ? Sont-ils réservés exclusivement au tissage ? Qui sont ceux qui les fréquentent ?

En somme, si les unités de production artisanale de tissus sont considérées par certains comme des industries obsolètes ou primitives dans cette ère de modernité, ce qui peut paraître loin sans faux, au Sénégal comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, les articles restent prisés. Aida Sène, cliente et styliste sénégalaise rencontrée aux ateliers de tissage de Colobane confesse être attachée aux étoffes tissées, car elles sont de fabrication manuelle et traduisent notre patrimoine.<sup>31</sup> Les nombreux attributs des étoffes artisanales « fait maison » justifient sans doute la pérennité de l'activité, qui de nos jours est devenue précaire. Au-delà des enjeux financiers qui tournent autour du tissage, une politique efficace de pérennisation ou de sauvegarde de l'activité doit être élaborée pour qu'au moins cet héritage pluriséculaire continue à se transmettre de génération en génération. Mais comment sauvegarder efficacement ce patrimoine pourtant si cher aux populations ? La constitution d'une documentation est un geste allant dans ce sens. Quelles autres stratégies peuvent en renforcer la sauvegarde ? La valorisation du sous-secteur du textile artisanal à travers les produits n'est-elle pas un moyen qui peut être décisif dans la sauvegarde ? Apporter des éléments de réponse à l'ensemble de ces questionnements est l'objectif général que se fixe cette étude

---

<sup>30</sup> Bâ, Amadou Hâmpaté, « La parole, une mémoire vivante de l'Afrique », Paris, *Le courrier de l'Unesco*, 32<sup>e</sup> année, 1979, p. 17-23.

<sup>31</sup> Sène, Aida, Interview réalisée le 20/08/2020 à Colobane par Diop Pape Laity.

## **Méthodologie de recherche**

Cette étude consiste dans sa généralité à la description de l'ensemble des installations techniques qui, [dans l'ensemble] forment les différentes unités traditionnelles de production d'étoffes qui se rencontrent dans la capitale sénégalaise (région de Dakar). La stratégie adoptée se divise en étapes bien distinctes. Elle débute par une excursion qui s'est étendue sur trois sites de production de pagnes artisanaux. L'idée est d'appréhender la pratique du tissage artisanal dans son contexte d'expression véritable à Dakar. A ce niveau, l'observation macroscopique sera très sollicitée. Elle est une étape primordiale dans l'optique de passer en revue toute la vie qui se tient lieu dans les lieux de travail, allant de l'activité de tissage aux autres fonctions. Elle permettra également de recenser les différentes unités de production et de suivre leur distribution spatiale. L'identité des tisserands, mais aussi tout le mysticisme autour de cette activité seront également pris en compte.

La phase d'observation est complétée par des images prises au niveau des ateliers et cela pour illustrer nos constats. La phase de terrain sera aussi l'occasion de mener une enquête auprès des tisserands sur un certain nombre de questions que soulève cette étude. L'ensemble de ces interrogations sont consignées sur un questionnaire qui servira de base pour la rédaction. La littérature n'en sera pas moins importante. A ce sujet, l'option consiste à se renseigner sur tout ce qui est écrit sur le tissage artisanal autant sur le plan technique que dans le contexte d'évolution du métier avec toutes les implications d'ordre social qu'il engendre au Sénégal. Pour cela, le détour aux archives nationales du Sénégal est une nécessité afin d'obtenir une documentation surtout administrative. Celle-ci aidera à se rendre compte des différents engagements et initiatives pris par l'Etat du Sénégal à l'endroit de l'artisanat du tissage. Quant à la littérature en anthropologie des techniques, seront consultés, les sites internet comme ResearchGate, Academia.edu et Cairn. Pour les bibliothèques, le centre Malherbe de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne ainsi que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar seront d'un grand apport. Nous jugeons aussi nécessaire de prendre contact avec des institutions sénégalaises comme le Ministère en charge de l'artisanat et les services rattachés comme la chambre de commerce et d'artisanat de Dakar et l'Agence nationale de la statistique et de la démographie.

L'ensemble de ces phases dégagées guideront cette étude jusqu'à son terme. Mais, la pandémie de la COVID-19, intervenue brusquement a changé tout ce planning. Le voyage qui a été prévu en été à Dakar pour les besoins d'enquêtes auprès des tisserands à fut annulé à

cause des restrictions sanitaires et des recommandations du programme. Toutes les opérations qui devaient se réaliser au Sénégal se retrouvaient subitement compromises. Le travail de terrain a ainsi été confié à un ami resté au Sénégal. Celui-ci a pu mener quelques enquêtes auprès de tisserands ciblés dans l'étude et la prise de quelques photos pour compléter notre lot qui était déjà à notre disposition lors de précédentes descentes sur le terrain. Il a été aussi prévu de réaliser quelques dessins d'ateliers qui, avec les photos prises, illustreraient nos propos, ce ne fut pas fait sur place. Ce souhait a pu être réalisé grâce aux images photographiques prises sur le terrain et à partir d'elles, ont été créés des croquis des dispositifs techniques aménagés par les tisserands. Pour ce faire, on a utilisé le programme informatique AutoCAD pour dresser les contours des dessins. C'est après que le logiciel SketchUp est intervenu pour tout modéliser en 3D. Une telle combinaison nous permet d'avoir une des schémas détaillés et très explicites.

Concernant l'important volet de la documentation, il a été aussi nécessaire de s'adapter. Pour cela, nous nous sommes tournés principalement sur ce que la BNF (Bibliothèque Nationale de France) avait à nous offrir, mais aussi de certains particuliers. Ce fut d'un apport considérable pour ce travail dans ce contexte sanitaire. Le reste de la littérature indispensable à cette étude a été glané dans des sites dédiés à la recherche : ResearchGate, Academia.edu et Cairn, BNF, Jstor etc. C'est dans cette situation fait d'adaptations et d'improvisations que nous avons mené cette étude qui a la fin, a répondu à toutes nos attentes de départ.

## **Hypothèses**

Après une première visite de terrain auprès de quelques ateliers près du centre-ville de Dakar, un constat étonnant se dégage et change complètement notre projet de départ. Si le projet initial était d'étudier le tissage artisanal sénégalais sous l'angle des aménagements techniques qu'il engendre avec comme acteurs, les Halpularen, les Serer et les Wolof, la réalité du terrain nous oblige à un report peut-être momentané. En effet, s'apercevant qu'à Dakar, tout au moins sur trois sites de tissage visités, seuls les Pepel, une ethnie immigrante venue de la Guinée Bissau monopolise l'activité de tissage, cette étude leur sera réservée. A cet effet, si l'on se fie aux quelques observations faites dans un certain nombre d'ateliers de tissage Pepel dans le quartier de Colobane, quelques hypothèses peuvent être avancées :

- 1) Chez les Pepel, seuls les hommes pratiquent le tissage.

- 2) Les dispositifs techniques qu'ils mettent en place pour la confection d'étoffes sont identiques.
- 3) Des métiers de différents types sont utilisés pour des produits caractéristiques.
- 4) Le tissage traditionnel Pepel actuel n'implique aucune croyance ou symbolisme.

### **Objectifs**

Les objectifs que nous visons dans cette étude sont les suivants :

- 1) Sauvegarder cette la pratique du tissage à la fois legs et symbole d'une ingéniosité traditionnelle.
- 2) Identifier les mécanismes de transmission du tissage traditionnel chez les populations Pepel.
- 3) Comprendre les dispositifs techniques élaborés pour la confection des pagnes.
- 4) Description des ateliers ainsi que la vie en leur sein
- 5) Proposer des stratégies de sauvegarde de ce patrimoine

### **Etat de l'art**

Au Sénégal, les études purement académiques sur le tissage traditionnel sont peu nombreuses et souvent difficilement accessibles. Les sources les plus à portée de main se résument souvent à de simples rapports plus ou moins anciens, aux rapports d'exposition ou à ceux commandités par des institutions particulières s'activant dans le domaine du développement économique ou ayant de telles visées, ou encore à des articles de presses. Dans ce cas, rares sont les écrits traitant uniquement du tissage traditionnel sur métier. Aussi faut-il remonter assez loin dans les écrits pour se rendre compte de mentions d'une activité qui a tant occupée des populations. En effet, dès le XI<sup>e</sup> siècle, Al Bakri signale dans la région du fleuve Sénégal (à Silla), la circulation de petits pagnes en coton utilisés comme monnaie d'échange dans les relations commerciales. Il mentionne également que, c'est dans la ville de Terenca (sur les mêmes bords du fleuve Sénégal) que se fabriquaient ces pagnes nommés *chigguïya*. Ces remarques montrent que, le tissage traditionnel constitue une activité ancienne

qui a connu un véritable dynamisme dans ces territoires.<sup>32</sup> De ce dynamisme d'antan, le Sénégal fraîchement indépendant témoigne son désir de revigorer en commençant à tracer les contours d'une faisabilité. Ce sera deux objectifs convergents, car en plus de développer le tissage artisanal au lendemain de son indépendance, en 1962, le gouvernement du Sénégal espère également stopper les exodes et migrations de main-d'œuvre rurale vers les grands centres urbains.<sup>33</sup> C'est ainsi que le BIT (Bureau International du Travail) a été sollicité pour la réalisation sur place, d'un rapport sur les conditions techniques et économiques d'un développement éventuel du tissage artisanal dans les régions du fleuve Sénégal à l'extrême nord du pays, et de la Casamance à l'extrême sud.<sup>34</sup> L'étude nous apprend ainsi que, l'état du Sénégal a très tôt misé sur le tissage traditionnel comme levier de développement économique. Le rapport montre également que, la volonté étatique de créer une relation directe de complémentarité entre l'industrie textile moderne et l'artisanat du même secteur [textile] dans ces régions indiquées s'est révélée très difficile, du fait de nombreux manquements au niveau technique, infrastructurel, économique et des réalités sociales. De fait, ces deux régions sénégalaises étudiées « sont marquées par de très anciennes traditions et coutumes ayant leur effet sur la production artisanale ».<sup>35</sup>

Quelques années plus tard, Henri Onses à son tour jetait un regard sur la technicité qui réside dans l'impression des décors sur les étoffes artisanales sénégalaises.<sup>36</sup> Ce document met en lumière plusieurs aspects. D'abord, une répartition géographique des pagnes en fonction des dessins qu'ils présentent. Ainsi, les pagnes aux motifs géométriques simples étaient identifiés comme originaires de la région du Sénégal limitée au Sud par le fleuve Gambie, et au Nord et à l'Est par le fleuve Sénégal. Par contre, les étoffes aux dessins plus riches évoquant des silhouettes d'animaux, de personnages ou des dessins géométriques très élaborés sont à situer dans la région du Sénégal limitée au Nord par le fleuve Gambie, à l'Est par le fleuve Sénégal et au Sud par les frontières guinéennes (Conakry et Bissau). Ce travail étale aussi les différentes implications techniques sur différents métiers du système employé par les tisserands sénégalais pour sélectionner les fils de chaîne afin de former le dessin du tissu, une technique très ancienne selon [le même] auteur.

---

<sup>32</sup> El Bekri, Abou-Obeid, *Description de l'Afrique septentrionale*, Cit.

<sup>33</sup> Le Sénégal, ancienne colonie française est indépendant en 1960.

<sup>34</sup> B.I.T (Bureau international du travail), « Mémoire au gouvernement du Sénégal », Cit.

<sup>35</sup> *Ibid.* p. 29.

<sup>36</sup> Onses, Henri, *Le tissage traditionnel sénégalais. Etude technique du système de rentrage des fils de chaîne employé par les tisserands traditionnels sénégalais et ses possibilités d'application par un artisanat moderne*, SL, 1971, SP.

Soucieuse de faire connaître davantage le savoir-faire africain particulièrement sénégalais en matière de tissage, Mai Diop tente le circuit international. Dans cette logique, elle présenta en novembre 2011, lors des journées de l'AFET au musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne, une communication sur les produits du tissage Mandjak.<sup>37</sup> Cette étude constitue une mise en lumière des différents messages véhiculés à travers les pagnes Mandjak du Sénégal, de la Guinée Bissau et du Cap Vert. Dans cette présentation, on constate que l'accent a été davantage mis sur les aspects décoratifs et leur interprétation que sur le cadre purement technologique de ces unités industrielles traditionnelles.

Dans son rapport annuel d'activités de 2008, la B.I.C.I.S a consacré des pages au tissage mandjak.<sup>38</sup> C'est un rapport qui retrace l'historique de ce type de tissage d'origine portugaise connu d'abord dans les îles du Cap Vert et qui, du fait d'un certain nombre de circonstances connaitra une diffusion au Sénégal. Cette étude s'est également appesantie sur la description de tout l'arsenal technique mobilisé pour mettre en place le dispositif industriel adéquat pour le tissage. Cependant il faut souligner que cette étude pour la plus large part est consacrée au Cap vert et aux Portugais. De même, au Sénégal nous n'avons pas que le tissage mandjak.

Dans un rapport final de l'année 2005 portant sur le sous-secteur textile artisanal du Sénégal réalisé par le programme Stratégie de Croissance Accélérée, un retour a été fait sur l'évolution de l'activité d'une part dans l'espace UEMOA d'autre part, au Sénégal.<sup>39</sup> Mais comme dans la lignée de tous les rapports, c'est l'aspect économique du tissage traditionnel qui est principalement mis en avant.

En 2004, Grosfilley publie son ouvrage *l'Afrique des textiles*<sup>40</sup> dans lequel elle traite entre autres du tissage. Portant sur six pays d'Afrique de l'Ouest, différents aspects de la filière textile ont été suivis. Seulement cette étude n'a pas intégré le Sénégal, un choix certainement dicté par le recul de l'activité dans cette contrée. Dans un article intitulé « Tissage, tioup et couture, du savoir-faire » paru en 2016 sur IAM (Intense Art Magazine-Sénégal), Grosfilley fait un constat sur la situation du tissage au Sénégal. Celle-ci relève la situation difficile que l'activité traverse surtout depuis la dernière décennie. Néanmoins, elle

---

<sup>37</sup> Diop, Mai, « Les messages tissés des Mandjak », Cit.

<sup>38</sup> Anonyme, « Le pagne tissé (Rabbal) Mandjak », Rapport annuel, BICIS, 2008, p. 2 et 50-57.

<sup>39</sup> Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), « Rapport final du sous-secteur textile artisanal du Sénégal », Réalisé pour le ministère de l'économie du Sénégal, 2005, 71p.

<sup>40</sup> Grosfilley, Anne, *L'Afrique des textiles*, Edisud, 2004.

présage un avenir meilleur surtout avec les tentatives de modernisation de créatrices locales connues.<sup>41</sup>

En 2005, Sène publie un dossier consacré au tissage artisanal dans le journal quotidien sénégalais, *Le Soleil*.<sup>42</sup> C'est une note très intéressante qui fait un diagnostic complet de la situation de l'artisanat du tissage au Sénégal dans les années 2000, dans des zones où, pourtant, l'activité s'est historiquement bien implantée. Ainsi, différentes régions ont été passées en revue. Parmi elles, Tambacounda. Située à l'extrême Est du Sénégal, cette enquête lève le voile sur la vie chaotique des tisserands et du tissage dans cette région. Il y apparaît un manque flagrant d'organisation, avec des ateliers éparpillés et très loin d'un cadre où le tisserand peut aisément mettre en marche, avec la bonne coordination, les gestes primordiaux en partie gages de production d'un pagne de qualité supérieure. Cette situation de quasi agonie du tissage artisanal dont l'économie n'est dynamique qu'après les récoltes ou occasionnellement, lors de passage de touristes, explique l'abandon périodique de l'activité par les Sereer, les Peul et les Bambara qui s'adonnent à l'agriculture durant les mois d'hivernage. Au Fouta, au nord du pays, l'activité du tissage de pagnes y connaît aussi une situation difficile.

En effet, au travers de ce document, Sène nous renseigne sur l'extraordinaire métamorphose de la société Foutanké (habitants du Fouta), qui se lit parfaitement sur la production de pagne, et ses nouveaux usages, mais également sur l'attitude d'acteurs potentiels du tissage (les Maabo, qui traditionnellement, constituent une caste de tisserand de père en fils) qui montrent dernièrement un sentiment de rejet du métier de tisserand.<sup>43</sup> Car faut-il le préciser, au Sénégal, certains groupes très attachés à la tradition, témoignent un grand mépris aux castes, et des pratiques artisanales comme le tissage constituent un des meilleurs moyens de les reconnaître. Un des sous-titres de ce dossier : « Fouta : les tisserands ferment boutiques »<sup>44</sup>, laisse imaginer ainsi l'avenir laborieux qu'auront ces acteurs du métier que le contexte prive de la principale source de revenus. La Casamance fait également partie des localités concernées par cette étude.

En Casamance, l'étude identifie deux problèmes majeurs qui gangrènent le secteur de l'artisanat notamment du tissage. Il s'agit de la crise avec la rébellion du M.F.D.C

---

<sup>41</sup> Grosfilley, Anne, « Tissage, Tioup et couture, du savoir-faire à l'excellence », *IAM* (Intense Art Magazine), 2016, p. 74-77.

<sup>42</sup> Sène, Moustapha, Pagne tissé, « Heurs et lueurs d'un produit emblème », *le Soleil*, n°.10498, 2005, p.7-9.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Sène, Moustapha, Pagne tissé, « Heurs et lueurs d'un produit emblème », Cit. p. 8.

(Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance) qui a rendu morose l'activité dans cette partie du pays. Le second problème est beaucoup plus profond, car touchant l'essence même du tissage dans le pays et se traduit par la difficulté d'accès au métier de tisserand qui reste encore entouré de mythes selon les pratiquants. De plus, il n'existe pas une école classique où l'apprentissage pouvait se faire. Des difficultés qui ont impacté le rythme de travail des artisans. De manière plus générale, cet article a constamment mentionné les difficultés qu'éprouve le pagne tissé sénégalais à être exporté au niveau international ; propose des solutions pour redynamiser le secteur du tissage, et dégage des opportunités d'affaires à saisir.

Voyageurs et administrateurs coloniaux ayant sillonné le Sénégal n'ont pas manqué de relever les métiers des autochtones, avec toutes les considérations parfois méprisantes qui les accompagnent. Parmi eux, l'Abbé Boilat qui indique que dans les pays Wolof (Waalo et Cayor), le métier de tisserand le plus nécessaire après celui d'agriculteur, est pourtant très méprisable chez ce peuple.<sup>45</sup> Egalement tente-t-il un bref rappel d'instruments utilisés dans le tissage qui ressemblent beaucoup à ceux de France. Dans son ouvrage *Voyage au Sénégal...*, Durand<sup>46</sup>, abonde dans le même sens par rapport à cette influence européenne sur le tissage surtout à Saint-Louis et Gorée.

La dernière étude à notre connaissance faite dans ce domaine de l'artisanat sénégalais du tissage est l'œuvre de Fatou Diémé qui lui a consacré un mémoire de Master.<sup>47</sup> C'est une étude d'une grande portée à de multiples égards d'une part du fait du choix des bornes chronologiques très parlantes, période circonscrite entre le début de la conquête coloniale française et la période de veille d'indépendance. D'autre part, l'importance de ce travail peut se saisir au travers des divers points soulevés. L'un et l'autre ont été pour cette étude les points de départ d'un raisonnement qui a constaté les mutations intervenues par le passé dans ce secteur avec comme effet notoire, la régression de la pratique du tissage dans l'espace sénégalais. Cependant, il y a lieu de constater un réel décalage entre la sphère géographique annoncée dans ce travail de Fatou Diémé en ce sens qu'on a vite remarqué

---

<sup>45</sup> Boilat, David, *Esquisses sénégalaises, physionomie du pays, peuplades, commerce-religions, passé et avenir, récits et légendes*, Paris, P. Bertrand, Librairie-Editeur, 1853.

<sup>46</sup> Durand, J, B, L, *Voyage au Sénégal ou mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissements et le commerce des Européens dans les mers de l'océan atlantique : depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Serra Léone inclusivement suivis de la relation d'un voyage par terre de l'île Saint-Louis à Gala, et du texte arabe de trois traités de commerce faits par l'auteur avec les princes du pays*, Paris, Chez Henri Agasse, Imprimeur-librairie, 1802.

<sup>47</sup> Diémé, Fatou, *Les industries textiles traditionnelles en Sénégal. Evolution et crises de 1850 aux années 1950*, Cit.

qu'elle s'est véritablement focalisée sur un espace restreint, celui de la région nord du Sénégal, le Fouta.

### **Difficultés rencontrées**

Force est de constater que la rédaction de ce mémoire fut entachée de beaucoup de difficultés. La principale est sans doute les nombreuses contraintes qu'a causées la pandémie de la COVID-19. En effet, la restriction des vols internationaux durant la période à laquelle devait se faire notre descente sur le terrain pour les besoins de nos enquêtes savamment préparées fut un véritable coup dur pour ce travail même si des solutions alternatives ont pu être trouvées.

Il n'a pas été aussi facile de mener cette étude avec le fonctionnement des bibliothèques dicté par le contexte sanitaire. Quelques difficultés ont été rencontrées durant les interviews.

Le fait de travailler avec des artisans qui gagnent leur vie au jour le jour n'est pas aussi chose aisée, car la plupart n'avaient pas beaucoup de temps à nous consacrer quand ils étaient sous la pression des clients qui les pressaient pour la livraison de leurs commandes le plus rapidement possible. Ce qui fait que certains tisserands abordés ne répondaient qu'à une partie de nos questions. Au regard de ces contraintes, il nous a été impossible d'arrêter le travail du tisserand afin de prendre les mensurations de son dispositif technique aménagé.

Egalement, avec les mesures de distanciation physique en vigueur, les clients étaient devenus rares aux niveaux des ateliers par conséquent le seul rencontré a pu être interviewé.

## **Chapitre I: L'habillement au Soudan : les habitudes vestimentaires**

### **Abstract**

The populations of black Africa, for various reasons and circumstances, have adopted a particular style of dress. Early Arab and later European sources have provided testimonies that provide insight.

According to AIBN KHURRADADHBIB (before 885), clothing was not everyone's business in Bilad al Sudan. Indeed, he speaks of the country of Sudan and the Zaghi who go naked. This testimony is not an isolated case, but comparing it to others creates a mixed picture on the issue of clothing in Bilad al Sudan. The proof, Al Yakubi notes in this country of Sudan, the Anbiya, a population living in the desert and whose dress is limited to draping themselves in fabrics. It is a different precision that we find by looking at the testimony of the year 903 of IBN al FAKIH, which informs us that in Ghana, the populations dressed in panther skins which were very numerous in this location. Al Muhallabi reports a similar use of animal skins among the Zaghawa; while their king wears trousers and most of his subjects are undressed. It is obvious then that before the 11th century, the populations of Bilad al Sudan encountered by the Arabs do not seem to have drawn up a uniform dress code.

From the eleventh century, some particularities in terms of clothing can be noted from this period. For example, when we look in the kingdom of GAO, in the city of the king and that of the Muslims, the inhabitants dress like other Sudans, in cottons, skins and any other material according to their means. Social rank also gave some sartorial advantages as it appears in the royal court of Ghana. As for European sources, the clothing behavior of the African and Senegambian populations encountered is characterized by the use of the loincloth as a basis for clothing, even though many of the populations are considered naked. This use of the loincloth by companies is explained by the presence in Senegambia of the raw material, cotton and weaving technology. After experiencing a period of grace that lasted until the 15th-16th century, native fabrics will compete with those from abroad which eventually supplanted them.

## **I. L'habillement au Soudan**

Par l'habillement au Soudan, nous comptons nous introduire dans l'univers des habitudes vestimentaires adoptées dans cette aire géographique et relayées d'abord par les sources arabes, ensuite européennes avant et après le XI<sup>e</sup> siècle.

### **I.1) L'habillement au Soudan avant le XI<sup>e</sup> siècle**

L'Afrique a pour longtemps été une terre inconnue du reste du monde connu. Cette situation l'était autant sur le plan de sa géographie qu'au niveau de ses peuples, de ses croyances et coutumes anciennes. C'est dans ce sens sans doute, que les arabes ont été déterminants dans cette entreprise, car ayant précédé les nations européennes sur la partie ouest du continent africain sur laquelle ils ont fourni des témoignages. Cependant, si l'on sait qu'avant l'islam le Soudan n'a été fait mention dans aucun écrit arabe, il apparaît que la rencontre de l'Afrique avec le monde extérieur fut tardive. Ce qui fait que, toute prise de position ne sera que par rapport à une période précise afin de ne pas entrer dans la turpitude de la généralisation.

Le terme de « Sudan » apparaît pour la première fois avec Wahb b. Moubbih avant 728. Cette rencontre des arabes avec l'Afrique occidentale intervient dans le contexte de la propagation de l'islam avec la conquête de l'Égypte. En regroupant une bonne partie de plusieurs récits arabes sur l'Afrique occidentale, Cuoq nous fournit des aspects sur plusieurs faits scrutés par les arabes sur les populations noires des lieux nouvellement rencontrées. Cependant, l'ouvrage en question, *Recueil des sources arabes sur l'Afrique occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle* (1975), du nom évocateur qu'il laisse entendre, n'en fait pas pourtant le premier recueil à s'appuyer sur les écrits arabes. Néanmoins, il a le mérite d'être perçu comme le plus exhaustif, en convoquant une palette plus élargie de témoins, à savoir des auteurs moins connus du grand public, des étrangers anonymes et même des sources plus complexes telles que les écrits funéraires de Gao. C'est alors à de multiples égards que cet ouvrage constitue une source non des moindres pour la compréhension du passé de l'Ouest africain perçu par les étrangers arabes. Mais, ce qui motive notre recours aux sources arabes est un des faits les plus spécifiques et pour de nombreuses fois passées sous silence, s'agissant de la question de savoir, comment est-ce qu'on s'habillait en Afrique occidentale et plus particulièrement au Sénégal depuis le VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle?

Il est utile de rappeler que, quand les sources arabes parlent d'Afrique occidentale, c'est l'expression de *Bilad al Sudan* qu'ils ont utilisée. En scrutant les récits anciens, le Bilad al

Sudan des arabes nous paraît être une zone géographique se situant à des années lumières de ce que nous connaissons aujourd'hui des lieux ; et ne serait-ce que la résonance des noms des villes d'antan en atteste le fait. Même si l'indication de grands centres qui ont attiré durant cette période les commerçants arabes (fig.1), notamment le Ghana, Kawkaw (Gao) et même le Takrur, rend la reconnaissance avec moins de tumultes, la recherche de l'emplacement des villes reste problématique jusqu'au aujourd'hui. C'est le cas du Takrur, ville mentionnée pour la première fois dans les récits arabes par El Bekri,<sup>1</sup> et dont la localisation exacte a fait l'objet de plusieurs versions au sein des auteurs arabes. Cette confusions peut s'explique par le fait que, très rares ont été ceux qui ont fait le déplacement dans cette contrée noire.

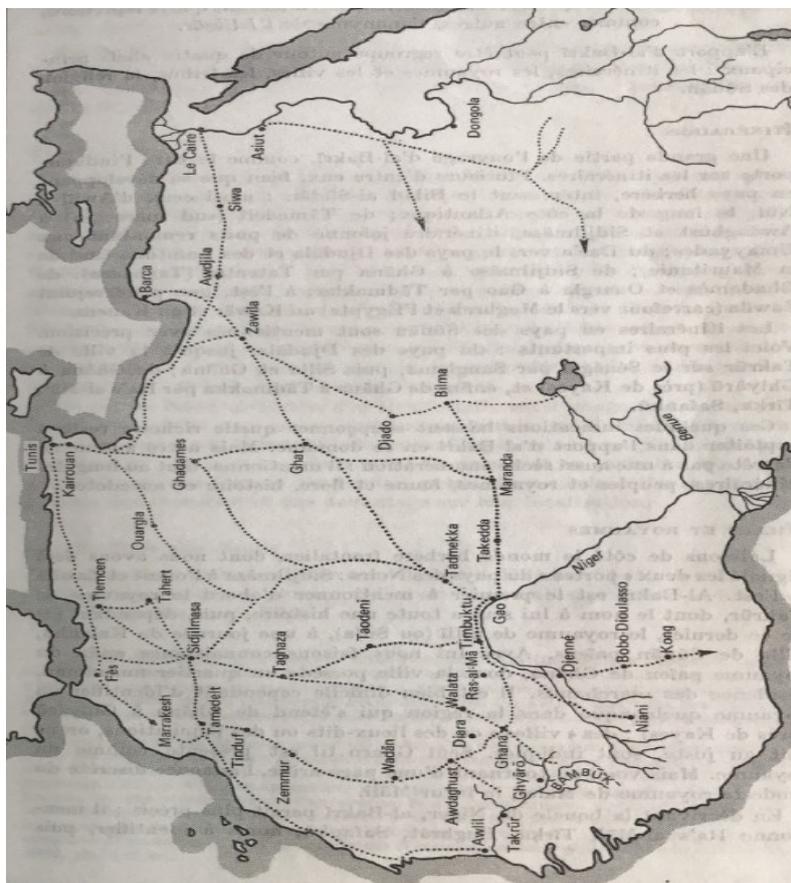


Figure 1: les principaux axes commerciaux.<sup>2</sup>

C'est en capitalisant toute ces remarques qu'il faut avoir à l'esprit d'être en face pour beaucoup, de sources de seconde main certes, mais utiles dans cette entreprise d'élaboration d'un cadre référentiel d'analyse de l'évolution de l'accoutrement des classes sociales en Afrique occidentale. Au regard d'une bonne partie de la documentation à notre disposition, les

<sup>1</sup> El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, Cit.

<sup>2</sup> Cuoq, Joseph M, *Recueil des sources arabes, concernant l'Afrique Occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS, 1975.

peuples de l'Afrique noire, pour diverses raisons et circonstances, ont adopté un mode vestimentaire particulier. L'intérêt d'aborder cette question vestimentaire chez les noirs de l'Afrique occidentale réside dans le fait qu'à travers celle-ci, nous nous retrouvons en mesure de saisir l'importance du pagne dans le quotidien des sociétés soudaniennes, un usage qui semble n'avoir pas été l'affaire de tout le monde.

Il suffit de convoquer IBN KHURRADADHBIB datant d'avant 885 pour s'apercevoir que le vêtement au moins tel que nous le connaissons, n'était pas l'affaire de tous dans le Bilad al Sudan. En effet, il parle du pays du Sudan et des Zaghi dont on croit être les Wolofs qui vont nus.<sup>3</sup> Ce témoignage n'est pas un cas isolé, mais en le comparant à d'autres, crée une situation mitigée sur la question de l'habillement dans le Bilad al Sudan. La preuve, Al Yakubi constate dans ce pays du Sudan, les Anbiya, une population vivant dans le désert et dont le port vestimentaire se résume à se draper d'étoffes.<sup>4</sup> C'est une précision différente que l'on retrouve en s'intéressant au témoignage de l'an 903 d'IBN al FAKIH, qui nous renseigne qu'au Ghana, les populations s'habillaient en peau de panthères qui étaient très nombreux en ce lieu. Al Muhallabi, le premier à parler du Sudan dans un texte arabe, signale un usage similaire des peaux d'animaux chez les Zaghawa ; tandis que leur roi qu'ils vénèrent à la place de Dieu a coutume de s'habiller en pantalons. Cependant, la plupart de ses sujets sont dépourvus d'habits et vont nus.<sup>5</sup>

Les propos d'Ishak al Husayn sur l'habillement au Sudan des Nubiens sont très intéressants, car ne se contentent pas seulement d'énoncer, mais donnent une explication justifiant un tel comportement. En effet, il indique que les populations vont nus à cause de la chaleur excessive. Les femmes se préoccupent de cacher leurs parties naturelles.<sup>6</sup>

Al Mukhada au X<sup>e</sup> siècle, met en avant la multitude de races habitant le Sudan, rappelle qu'au moment où les autres peuples font leurs échanges avec du sel, les Nuba et les Habash font leurs transactions avec des étoffes.<sup>7</sup> Vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, al Muhallabi fait une constatation sur l'accoutrement dans la ville de Gao en ciblant la personne du chef. En faisant d'abord état de la religion de la ville qui est l'islam, il souligne que la coutume du roi et les grands, était de porter des turbans et des tuniques.<sup>8</sup> Ce qui en ressort dès lors de ces quelques témoignages, c'est qu'avant le XI<sup>e</sup> siècle, les populations du Bilad al Sudan rencontrées par

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

les arabes ne semblent pas avoir tracé un code vestimentaire homogène. L'on remarque la nudité qui est relevée par bon nombre d'auteurs et l'usage des peaux d'animaux pour se couvrir. Cette situation diffère de ce qu'on peut voir quand le curseur est placé sur les rois et parfois ceux qui gouvernent avec eux, une catégorie qui a un accoutrement différent du reste de la population. Il s'y ajoute que, l'exemple du roi du Mali musulman, portant un turban, un fait qu'Ibn Battûta rappelle plus tard au XIV<sup>e</sup> siècle lors de son séjour au Mali,<sup>9</sup> et le roi Zaghawa païen, avec une tenue différente, semblent mettre au grand jour, l'influence non seulement de la religion, mais aussi de la culture arabe sur les populations du soudan. D'ailleurs, sur cette question, Monteil est juste catégorique. En effet, il stipule que l'islam a eu une influence décisive sur le port vestimentaire en Afrique occidentale depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, période à laquelle son industrie cotonnière atteint son apogée.<sup>10</sup> Même si cette influence n'est pas toujours frappante avant le XI<sup>e</sup> siècle, tout de même elle a le mérite d'exister bien avant dans certaines grandes cités du Sudan médiéval comme nous venons de le montrer plus haut. Mais qu'avons-nous à partir du XI<sup>e</sup> siècle comme coutume vestimentaire.

## **I.2) L'habillement au Soudan à partir du XI<sup>e</sup> siècle**

Quelques particularités sur le plan vestimentaire se notent à partir de cette période. Par exemple, quand on regarde dans le royaume de Gao, dans la ville du roi et de celle des musulmans, les habitants se vêtent comme les autres Sudan, de cotonnades, de peaux et de toute autre matière selon les moyens qu'ils disposent.<sup>11</sup> A cette même période, El Bekri faisait remarquer l'accoutrement dans la cour royale du Ghana. En effet, seuls le roi et son héritier présomptif (le fils de sa sœur) avaient le droit de porter des habits taillés et cousus, les autres personnes qui partagent la même religion du prince portent des pagnes de coton, de soie ou brocart, selon leurs moyens.<sup>12</sup>

Deux informations de tailles sortent de ce témoignage d'El Bekri. Tout d'abord, le fait que seul le roi et son héritier présomptif soit les seuls à avoir le privilège de porter des habits cousus, révèle une certaine codification de l'accoutrement au sein du royaume du Ghana. Cette réalité serait beaucoup plus ancienne si l'on se réfère au cas du royaume de Zaghawa par exemple cité plus haut. Sur la question de la nudité, El Bekri confirme sa survivance, car

---

<sup>9</sup> Ibn Battûta, *Voyages III. Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan*, Traduction de l'arabe de C. Defremery et B. R. Sanguinetti, Paris, Editions François Maspero, 1982.

<sup>10</sup> Monteil, Charles, *Le coton chez les Noirs*, Cit.

<sup>11</sup> Cuoq, Joseph M, *Recueil des sources arabes, concernant l'Afrique Occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (Bilad al Sudan)*, Cit.

<sup>12</sup> Ibid.

soulève-t-il qu'à *Sama*, une des dépendances du Ghana, les populations vont nus à l'exception des femmes qui portent des cache-sexe de cuir.<sup>13</sup> Le XII<sup>e</sup> siècle nous réserve aussi quelques informations à ce sujet.

Au cours de ce siècle, al Idrissi a fourni des informations sur le Takrur, ville musulmane du Bilad al Sudan située sur le fleuve Sénégal et dont le roi s'est très tôt convertit à l'islam. D'après cet auteur, les gens du commun s'habillent en *badawir*, une chemise ou tunique longue. Quant aux gens distingués, il est de coutume d'arborer des habits de coton ou des manteaux, ce qui diffère du constat fait dans l'Ouest de la ville de Mali qui deviendra le futur empire du même nom où les gens sont sans vêtement.<sup>14</sup>

Al Idrissi à l'image d'El Bekri, a fait mention du Ghana avec à peu près les mêmes observations, semble-t-il le paraphraser même à propos de l'habillement du roi, mais celui-ci indique en plus que, les populations se parent d'une tunique, d'une étoffe autour des reins ou de vêtements selon leur rang. Ces remarques renforcent davantage cette idée d'une classification qui sévit dans les sociétés du Bilad al Sudan, mais aussi l'influence de l'islam avec l'usage des habits longs. Mais, un fait très intéressant pour notre étude a été relevé par al Idrissi. En effet, si El Bekri remarque les petits pagne qui se fabriquaient et servaient de monnaie à Terenca, une cité sur les bords du Sénégal, al Idrissi fait état de son usage comme habit. Cet usage du pagne comme vêtement et de l'accoutrement ainsi que toutes les considérations qui l'accompagnent, les Européens, arrivés après les arabes sur les terres sénégalaises, en ont parlé. Des informations précieuses et bien décisives pour saisir la place du pagne dans cette aire géographique qui nous concerne directement dans le cadre de cette étude.

### **I.3) L'habillement au soudan selon les récits européens**

En Afrique occidentale, l'arrivée des Européens a eu de loin après les arabes. Si des travaux ont cité les commerçants Dieppois, les sources sont plus unanimes sur les Portugais qui ont marqué de leur emprise leur présence sur les côtes Ouest africaines en les logeant par petites étapes entre 1450 et 1500.<sup>15</sup> Avec les Portugais et plus généralement les Européens, les

---

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Person, Yves, « Les peuples côtiers-premiers contacts avec les Portugais-de la Casamance aux lagunes ivoiriennes », D. T. Niane (dir.), In *Histoire générale de l'Afrique*, Tome IV, l'Afrique du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Paris, Editions UNESCO, 1987, p. 329-351.

routes sahariennes ouvertes avec l'islam sont détournées vers les côtes, qui deviennent progressivement la nouvelle place forte des échanges (fig.2).

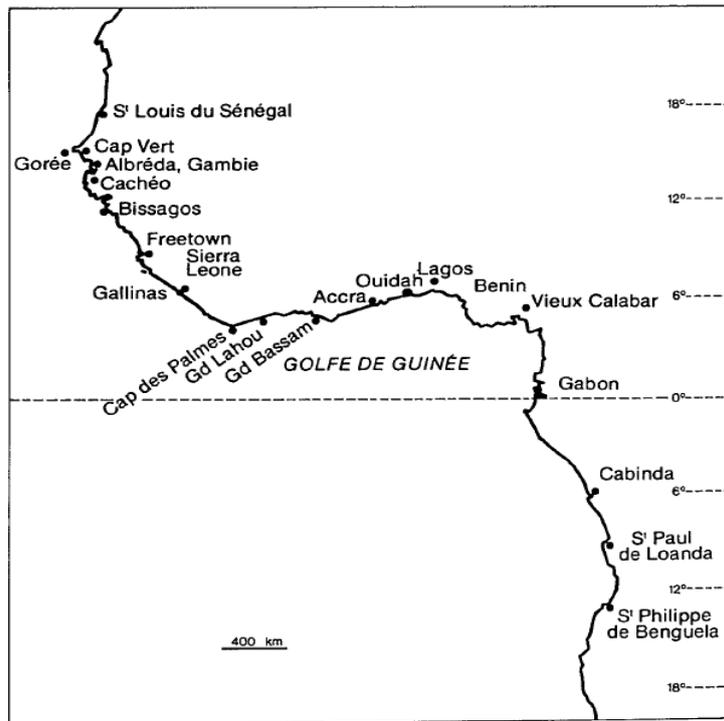


Figure 2 : Installation de comptoirs sur la côte africaine.<sup>16</sup>

Parallèlement à ce commerce côtier qui va en un moment donné s'orienter vers l'intérieur des terres suite à l'abolition de l'esclavage, la pénétration des Européens dans l'hinterland, précisément sénégalais, a fait naître pour diverses raisons, une foisonnante littérature notamment sur les coutumes et habitudes vestimentaires.

Mongo Park qui a parcouru le continent africain de 1795 à 1797 nous éclaire sur ce qu'il a observé chez les Mandingues qui habitaient dans le voisinage du fleuve Gambie en ces termes :

Les deux sexes se vêtissent de toiles de coton qu'ils fabriquent eux-mêmes. Les hommes ont des caleçons qui descendent jusqu'à mi-jambe et une tunique flottante (...). L'habillement des femmes en deux pièces de toile de six pieds de long et trois pieds de large ; l'une ceinture autour de leur reins et tombant jusqu'à la

<sup>16</sup> F. Renault, S. Danet, Les traites négrières en Afrique, in Sinou Alain, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal*, Paris, Editions Karthala-Orstom, 1993.

cheville du pied, fait l'effet d'une jupe ; l'autre enveloppe négligemment leurs seins et leurs épaules ».<sup>17</sup>

Il en découle de cette observation de l'explorateur que, les pagnes de fabrication locale en toute forme, sont d'usage dans la vie courante de ces sociétés et l'auteur de préciser plus loin que, ce vêtement des mandingues convient à tous les habitants de toute la contrée. L'usage serait même sans distinction de classe comme nous le confirme cette scène de la visite du petit Brac, prince du royaume du Walo, territoire sur le bord du fleuve Sénégal, rendant visite au gouverneur de la colonie du Sénégal André Brue. Labat nous décrit son habillement. Dit-il, les pièces sont constituées d'un habit de pagne de coton blanc rayé de bleu. Il précise que la suite qui l'accompagnait était habillée de la même manière, la seule différence réside dans le type d'étoffe. La coutume du pagne n'est nullement astreinte à se limiter à des zones géographiques particulières.

Beaucoup plus au sud, dans les îles des Bissagos, le plus grand seigneur de l'île après le roi, rencontre lui aussi le gouverneur de la compagnie du Sénégal, vêtu avec ses deux parents, d'un seul pagne attaché autour des reins.<sup>18</sup> Ce caractère omniprésent des pagnes est d'ailleurs confirmé dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par Jean-Baptiste Labat qui affirme que, « les Nègres les mettent à tout usage, soit pour se vêtir, soit pour se cocher. Ce sont leur linceul, leur serviettes, leurs nappes, leurs habits, leurs drapeaux ».<sup>19</sup> Les pagnes sont donc incontournables chez ces sociétés où ils comptent entre autres pour leur valeur sociale. Ils sont partie intégrante du lot de cadeaux qu'un amant offre aux parents de la maîtresse avant la cérémonie de la demande en mariage.<sup>20</sup> Important à relever sur les pagnes aussi est que, certaines populations à l'image des femmes du royaume de Siratic, au niveau de la vallée du Sénégal, ne trouvaient pas belles les étoffes de coton rayés des commerçants français et maures.<sup>21</sup> Etant à ce niveau dans une zone d'influence française, ce ressentiment d'une certaine frange de la population à l'endroit des étoffes d'origine étrangère laisse d'emblée croire qu'elles trouvaient satisfaction dans les produits de fabrication locale dont El Bekri avait constaté depuis le XI<sup>e</sup> dans la zone comme nous l'avons indiqué précédemment. A propos d'ingéniosité, Labat louait la qualité des tisserands noirs de la Ségambie auxquels il

---

<sup>17</sup> Park, Mongo, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique : fait en 1795, 1796 et 1797*. (Avec des) Eclaircissements sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique par le Major Rennell, Paris, Traduit de l'Anglais sur la seconde édition par J. Castéra, Tome premier, 1974, p. 31.

<sup>18</sup> Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale...*, Tome III, Paris, chez Guillaume Cavelier, 1728.

<sup>19</sup> Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale...*, Tome II, Cit, p. 236.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

reconnait une réelle maîtrise de l'art de faire des étoffes en coton. Sur ce constat, il les incitait à profiter davantage de l'abondance du coton qui poussait naturellement sur leurs terres. Selon ses dires, une telle initiative priverait ainsi les Européens du débit prodigieux qu'ils font de leurs étoffes.<sup>22</sup> Nous l'aurons remarqué, le pagne se retrouve presque partout dans toute place et est à la base du vêtement s'il n'est pas arboré tel qu'il est conçu. A Gorée, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Labat attire l'attention sur la coutume des habitants notamment leur port vestimentaire. Les hommes portaient une chemise de thiaweli sur une étoffe en coton grossièrement tissée et d'un pantalon de même étoffe. Les femmes employaient les mêmes étoffes pour en faire des pagnes dont l'un couvrait les reins, l'autre les épaules.<sup>23</sup> D'après ce même auteur, dans le pays wolof, le pagne est à l'honneur dans la coutume des populations. Il se voit avec les gens du peuple qui prirent comme habitude de se mettre un pagne autour des reins et attaché par un énorme grigri leur servant de ceinture. Leurs épaules sont couvertes d'un autre pagne. Les femmes sont vêtues de la même manière.<sup>24</sup>

Le pagne a été diversement utilisé dans l'accoutrement. Tantôt un usage brute du pagne qui se fait en théorie de façon très simple et consiste en deux pièces dont l'une s'attache à partir de la taille et descend jusqu'aux genoux et l'autre servant à couvrir les épaules. C'est l'usage le plus courant et nous semble plus ancien. A côté, nous avons les étoffes qui sont taillées en pantalons et chemises, un style vestimentaire observé à Gorée par exemple et qui vraisemblablement résulterait de l'influence européenne. Dans tous les cas, l'étoffe ou le pagne est resté présent même à titre d'accessoire de complément. Aussi, une remarque que nous avons faite sur les études sur les populations d'Afrique occidentale, c'est la nudité des habitants sur laquelle les arabes ont mis le doigt et dernièrement les Européens.

#### **I.4) La question de la nudité**

La nudité des populations en Afrique traditionnelle a fait l'objet de nombreuses mentions. Celles des Européens en Sénégambie ont particulièrement retenu notre attention.

##### **I.4.1) la nudité des Noirs selon les sources européennes**

Les Européens ne sont pas les seuls à faire le constat de la nudité chez les noirs africains. Bon nombre de leurs études nous ont gratifiées de quelques informations de base sur

---

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Boilat, David, *Esquisses sénégalaises, Physionomie du pays-Peuplades-commerce-Religions-Passé et avenir-Récits et Légendes*, Cit.

<sup>24</sup> *Ibid.*

cette coutume en Sénégambie. Leur particularité contrairement à celles des arabes, tient en leur tentative parfois d'y apporter des explications d'ordre coutumier.

La nudité des jeunes filles chez beaucoup de peuples de la Sénégambie est très remarquée dans les études. En fait, chez-elles, ce comportement traduit le stade de virginité dans lequel elles se trouvent. Pourtant dans une pareille circonstance, elles sont en possession de vêtements, mais elles les réservent pour le mariage ou la mort. Dans ces sociétés d'alors, la nudité et le fait de se couvrir avaient leur signification. Toutefois le scénario peut être bien différent. A Gorée, la situation matrimoniale des jeunes filles ne se dévoilait pas au travers de la nudité corporelle. La distinction se faisait au niveau du foulard qui recouvrait la tête des mariées. Mais, ce n'est pas seulement le cas particulier des jeunes filles que concernait la nudité, car chez les Diolas de la Casamance, malgré les beaux pagnes en leur possession, ils allaient presque nus. Leurs vêtements ne voyaient porteur que lors de cérémonies importantes.<sup>25</sup> Le cas des Mandiagos occupant les pays plats et le littoral de la Casamance au rio céba, rio cassini etc. sont du même ordre vestimentaire. Ils se vêtent en temps ordinaire d'un simple *gamba* (une pièce de toile qui les couvrent à peu près autant que le ferait un caleçon de bain). Et quand arrivent les jours de fête, ils se parent de vêtements européens. L'habillement en Sénégambie peut ainsi être perçu à cet effet, comme circonstanciel même si le pagne en constitue la base. Cependant, il est vraisemblable qu'au grès des environnements, la ville et les influences étrangères dont les religions, constituent parfois le vecteur, que le port vestimentaire ait évolué. Si le pagne est aussi présent au sein des sociétés sénégambiennes, depuis El Bekri et certainement bien avant, comment comprendre la nudité que l'on colle à ses populations ?

#### **I.4.2) Comment comprendre la nudité chez les Noirs ?**

Compte tenu de la foison de mentions, il semble important de s'interroger un peu sur le terme de « nudité ». A quoi renvoie-t-elle chez les auteurs arabes et européens ? Quand ces auteurs parlent de nudité chez les populations noires d'Afrique, doit-elle être prise au premier degré ? En réalité, ce regard ne découle-t-il pas d'une simple comparaison avec leurs propres coutumes vestimentaires d'alors ? A ce stade des recherches, nous ne pouvons que se contenter de questionnements en l'absence de plus amples précisions. Mais cette remarque de Bérenger-Féraud tend d'une part à légitimer ces questionnements d'autre part, à faire volatiliser l'abîme qui recouvre les illusions que nous avons de cette situation qui semble

---

<sup>25</sup> *Ibid.*

vraie. Ainsi, prévenait-il ses compatriotes qui arrivent sur les territoires sénégalais d'une éventuelle surprise quant au style vestimentaire des populations en ces termes.

En effet, quand on vient d'Europe, où l'on était habitué dès l'enfance, à voir l'universalité des habitants pourvue de vêtements qui couvrent très complètement le corps, comment ne serait-on pas surpris en rencontrant des individus plus qu'aux trois quarts nus ? Beaucoup d'hommes de ces vastes contrées qu'arrosent le Sénégal, la Casamance, le Rio Nunez, n'ont souvent sur leur personne qu'une surface large comme les deux mains ouvertes, qui soit dissimulée, et cela très incomplètement même, même par un morceau d'étoffe peu épaisse. Nombre de ses femmes sont souvent aussi peu vêtues que leurs maris. Quant aux enfants des deux sexes, il est d'habitude que jusqu'à un âge relativement assez avancé : six, huit, dix ans même, ils négligent, au moins à certaines saisons de couvrir leur nudité.<sup>26</sup>

En analysant ce passage, force est de constater que la nudité tant rappeler chez ces populations, qui ne l'était pas d'ailleurs pour tout le monde, ne relèverait en vrai que d'une simple perception ; et que les peuplades notamment de la Sénégambie ont mis à profit les potentialités que la nature mettait à leur disposition notamment le cotonnier dont les fibres ont servi à façonner des pagens qui pour eux sont d'un usage multiple.

## **II. La crise de l'artisanat textile en Sénégambie**

L'industrie textile en Sénégambie a connu en un moment donné des crises qui l'ont beaucoup impactées. Ces crises sont liées à une somme de faits qu'il faut cerner pour comprendre leur prolifération cyclique.

### **II.1) La question du coton et des cotonnades**

Il est incontestable que si les populations sénégalaises ont tissé depuis longtemps le pagne, l'une des raisons doit être toute simple : l'existence sur place de la matière première, le coton particulièrement. Quand l'auteur arabe, El Bekri parlait de la fabrication des pagens en coton dits chigguïya à Terenca dans le royaume de Silla, il a ajouté que le coton n'était pas abondant sur place, mais presque chaque maison disposait de son cotonnier.<sup>27</sup> Même en quantité peu nombreuse comme il le prétend, celle à disposition semblait suffire aux usages. Des siècles plus tard, le Docteur François Ricard confirma les dires d'El Bekri par rapport à la production cotonnière au Sénégal en ces termes :

Le coton vient au Sénégal spontanément. Presque partout les populations agricoles du fleuve, chaque femme cultive, dans un petit jardin, quelques plants de

---

<sup>26</sup> Berenger-Féraud, L, J, B, *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire, Ethnographie, Mœurs et coutume, Légendes, etc. Op. Cit.* p. VII.

<sup>27</sup> El Bakri Abdou-Obeid, *Description de l'Afrique septentrionale*, Cit.

coton pour filer les vêtements de la famille. Dans certains villages, on se contente quelquefois d'arracher les mauvaises herbes, qui pourraient gêner la venue des plantes levées au hasard. Dans le Cayor et dans un grand nombre de localités du haut fleuve, on récolte assez le coton, pour qu'on puisse y acheter cette marchandise en quantité commerciale.<sup>28</sup>

Le territoire sénégalais a ainsi fini de manifester ses attributs de terrain propice où le cotonnier trouve les conditions et nutriments qui conditionnent sa germination. Relativement abondante, la fibre de coton a fait l'objet d'échanges entre populations dans le besoin et certaines qui en avaient de plus. Le tout montre dans une certaine mesure que le coton a une longue histoire en Afrique.

Charles Monteil a essayé de suivre cette histoire de la fibre de coton en Afrique et plus exactement en A.O.F (Afrique occidentale française). Ce qui l'amène à la diviser en trois périodes. La plus ancienne, prend fin au XI<sup>e</sup> siècle. Ce siècle fut marquée par l'impact de l'Islam qui a favorisé le progrès et l'expansion de l'industrie cotonnière, une influence qui sera continue.<sup>29</sup> C'est à partir de là qu'il faut comprendre peut-être les entreprises traditionnelles de tissage de pagnes de Terenga. Cette influence de l'Islam sur le coton en Afrique occidentale n'est d'une part compréhensible qu'en faisant une petite immersion dans cette religion et dans ce qu'elle véhicule comme morale. Peut être donnée en exemple, la nudité relayée par la quasi-totalité des auteurs arabes et de beaucoup d'Européens que cette religion trouve de honteuse. De cette manière, quand les troupes almoravides sous la bannière de l'Islam conquièrent le Ghana en 1070, ou encore les conversions des rois du Mali ou du Tékroun, le tout conjugué à la présence des commerçants arabes et leur influence sur les sociétés auxquelles ils étaient en relation dans les grands centres de commerce, il est tout à fait logique de conclure à un bond en avant du coton chez les noirs. A ce sujet, Charles Monteil pense que la conséquence de cette emprise musulmane est l'introduction sinon la diffusion de tout ce qui concerne le coton.<sup>30</sup> Une relation très forte lie alors le coton à l'Islam.

D'ailleurs, [...], l'Islam et le coton sont toujours côte à côte au Soudan, sans doute parce que la morale islamique comporte une décence extérieure que le coton aide, en quelque sorte, à réaliser et que le commerce trouve profite à cette conséquence de cette morale.<sup>31</sup>

---

<sup>28</sup> Ricard, François, *Le Sénégal, étude intime*, Paris, Chalamel Aîné, Editeur, 1865, p. 299.

<sup>29</sup> Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, Cit

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid*, p. 12.

C'est pour cette raison que les indigènes musulmans se livrant au commerce se sont mus en grand trafiquants de cotonnades. Ainsi, dans le haut Sénégal, avec l'implantation de la religion au XI<sup>e</sup> siècle, les collectivités issues de Diaka-sur-Bafing ou en relation avec ont abrité des centres très actifs de culture, d'industries et de commerce du coton.<sup>32</sup> Cependant, l'industrie indigène du coton n'était pas encore à son apogée, un stade atteint au cours des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en Afrique occidentale ; une situation quasi générale où peu de régions furent à l'écart de cette activité économique. Elle marque la seconde période de la chronologie cotonnière de Charles Monteil. Cette phase est très complexe, car étant le moment de l'action des traitants européens sur le littoral. Egalement, ce fut l'occasion d'intéressantes tentatives entamées par les Portugais qui adoptèrent les procédés culturels des indigènes pour développer et améliorer le coton.<sup>33</sup> Cette entreprise n'a finalement pas perduré et n'a non plus été poursuivie par les autres puissances européennes sur place. En revanche, leur stratégie fut d'introduire en Afrique occidentale leurs tissus et des cotonnades certaines venues des Indes.

Cette mesure entreprise a eu des conséquences terribles sur l'artisanat textile indigène par le fait que, « [...] progressivement, dans bien des districts côtiers, ces étoffes diverses évincèrent la cotonnade indigène ».<sup>34</sup> Cet effet va s'accroître davantage lors de la dernière phase de la chronologie de Charles Monteil, située au XIX<sup>e</sup> siècle. Car le coton américain permit durant cette époque, la fabrication d'étoffes à bon marché qui, en pénétrant partout dans l'arrière-pays africain, inhibent l'industrie indigène.<sup>35</sup> Cette période contemporaine du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle voit également dans ce business des étoffes, l'arrivée de l'Angleterre dont la révolution industrielle avait fini de doter d'un puissant arsenal technique de production à grande échelle. Ses produits, l'Angleterre cherche à les écouler en Afrique. Avec la concurrence des Européens qui s'établirent sur la côte, les populations se retrouvent submergées par les étoffes étrangères occasionnant au même moment une disparition parfois complète des tisserands locaux comme Charles Monteil le constate.<sup>36</sup> Dans ce contexte, il faut savoir que, s'il y a un moment où la géographie a joué sur le devenir de la filière tissage indigène, c'est justement durant cette période cruciale. Les zones côtières étant le domaine des négociants européens, l'inaccessibilité de l'intérieur des terres devint une aubaine pour

---

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Person, Yves, « Les peuples côtiers-premiers contacts avec les Portugais-de la Casamance aux lagunes ivoiriennes », Cit.

<sup>34</sup> Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, Cit. p. 3.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

l'industrie indigène qui y trouvait un marché local symbole d'un dernier espoir d'une existence à peine.<sup>37</sup>

Nous l'aurons bien remarqué, si le constat de la nudité en Afrique occidentale a été redondant chez les auteurs du passé, la généralisation du pagne atteste d'un changement dans les coutumes vestimentaires plus récentes. Selon le même Charles Monteil, les populations ont adopté les costumes vestimentaires les mieux adaptées à leur milieu, celle faisant intervenir la cotonnade indigène et dans les formes traditionnelles. La conséquence de cette nouvelle donne est l'extension notoire du marché du coton en bandes ou en fibres. Parallèlement à cette évolution, chez les populations dépositaires de ce commerce, le coton fut cultivé avec soin.

### **III. Conclusion**

Le comportement vestimentaire des sociétés africaines ont beaucoup attiré l'attention des peuples avec lesquels ils étaient en contact. Ceux-ci ont montré des habitudes vestimentaires différentes. Elles étaient en peau d'animaux, en habit, et notamment en étoffes dont l'usage simple fut considéré par bon nombre d'auteurs à de la nudité. Cette différence de vêtir pouvait se faire chez les uns en fonction du statut social et chez les autres en fonction de la religion notamment l'Islam qui a bien influencé le domaine de l'accoutrement.

---

<sup>37</sup> *Ibid.* ; Diémé, Fatou, Les industries textiles traditionnelles en Sénégal. Evolution et crises de 1850 aux années 1950, Cit.

## **Chapitre II: la politique cotonnière française en Sénégal et le commerce des étoffes**

### **Abstract**

The cotton plant has had a long history in Senegambia. From the eleventh century, Arab sources specifically Al Bakri speaks of his presence in Silla on the banks of the Senegal River. Later, cotton cultivation took hold there. We find him in the circle of Sédhiou in Casamance. In the Fouladou region, cotton has been the subject of indigenous cultivation, the Kandaya basin and upper Casamance being for this purpose an area suitable for cultivation. The circle of Niani-Ouli and the area of Saint-Louis, the Serer country and the Sarakolé were not to be outdone. Cultivated all over the Senegalese area, which was one of the causes of French initiatives to develop cotton cultivation locally to supply the metropolitan textile industry. It was during the Restoration period that we witnessed the first milestones of intensive cotton farming in the colonial empire with Senegal as the starting point of this agricultural colonization. This project was based on the fact that after the abolition of slavery, the former conveyors became potential reservoirs of labor that would be beneficial to the culture.

In Senegal, the first trials are held around Saint-Louis. This is more due to its geographical position giving the possibilities of communication by the river leading to the sea. The communication aspect seems to have taken precedence over any other consideration. To popularize cotton cultivation in these areas, France granted the settlers on the spot in 1820 seeds and tillage equipment. The combination of these measures quickly proved its worth, because French cotton production and exploitation in the colony of Senegal did not stop growing until 1826. But fraud on the number of cotton plants in order to better profit bonuses granted by the colonial service entered the sector and ended up causing production to fall. Despite numerous attempts at recovery, French hopes for cotton in Senegal failed to materialize. France changed its project by making the colony of Senegal no longer a producer of cotton, but of cotton goods with industrial developments. The traditional industry was becoming affected, as was the case with foreign fabrics and more recently second-hand clothes.

## I. Quelques lieux repères sur la culture du coton en Sénégal

Anciennement cultivé en Sénégal, le cotonnier s'y est développé avec des variantes locales (fig.3-4). Dans son mémoire de Master, Fatou Diémé rappelle les dires du commandant du cercle de Sédhiou (Casamance) qui avait noté en son temps la culture indigène du cotonnier dans le village de Boudhié-Karantaba occupé par les populations Soninkés et Mandingues et dont les femmes filent et avec lequel se font les pagnes.<sup>1</sup>



Figure 3 : Cottonnier Ndargau cultivé en Sénégal.<sup>2</sup>

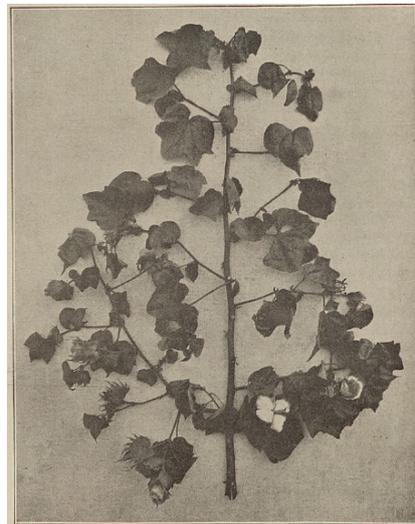


Figure 4 : Cottonnier Mokho, cultivé en Sénégal.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Henry Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Non loin, dans la région du Fouladou, le cotonnier a fait l'objet d'une culture indigène, le bassin de la Kandaya et la haute Casamance étant à cet effet une zone propice à la culture (fig.5). A cela s'ajoute le cercle de Niani-Ouli où les indigènes accordaient un soin tout à fait particulier au coton.<sup>4</sup> La remarque est quasiment la même avec Labat qui affirme que dans le royaume de Siratic, dans les environs du fleuve Sénégal, un milieu aux attributs très intéressants (fig.6), la terre est cultivée avec soin et en retour l'on y récolte entre autres du coton en abondance.<sup>5</sup> A Saint-Louis, l'île de Bopou-Thior fut un domaine où les riverains se sont attelés à la culture du cotonnier.<sup>6</sup>



Figure 5 : Récolte du coton dans le Fouladou en haute Casamance.<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Tome III, Cit.

<sup>6</sup> Boilat, David, *Esquisses sénégalaises, physionomie du pays, peuplades, commerce-religions, passé et avenir, récits et légendes*, Cit.

<sup>7</sup> Henry, Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit. p. 12.

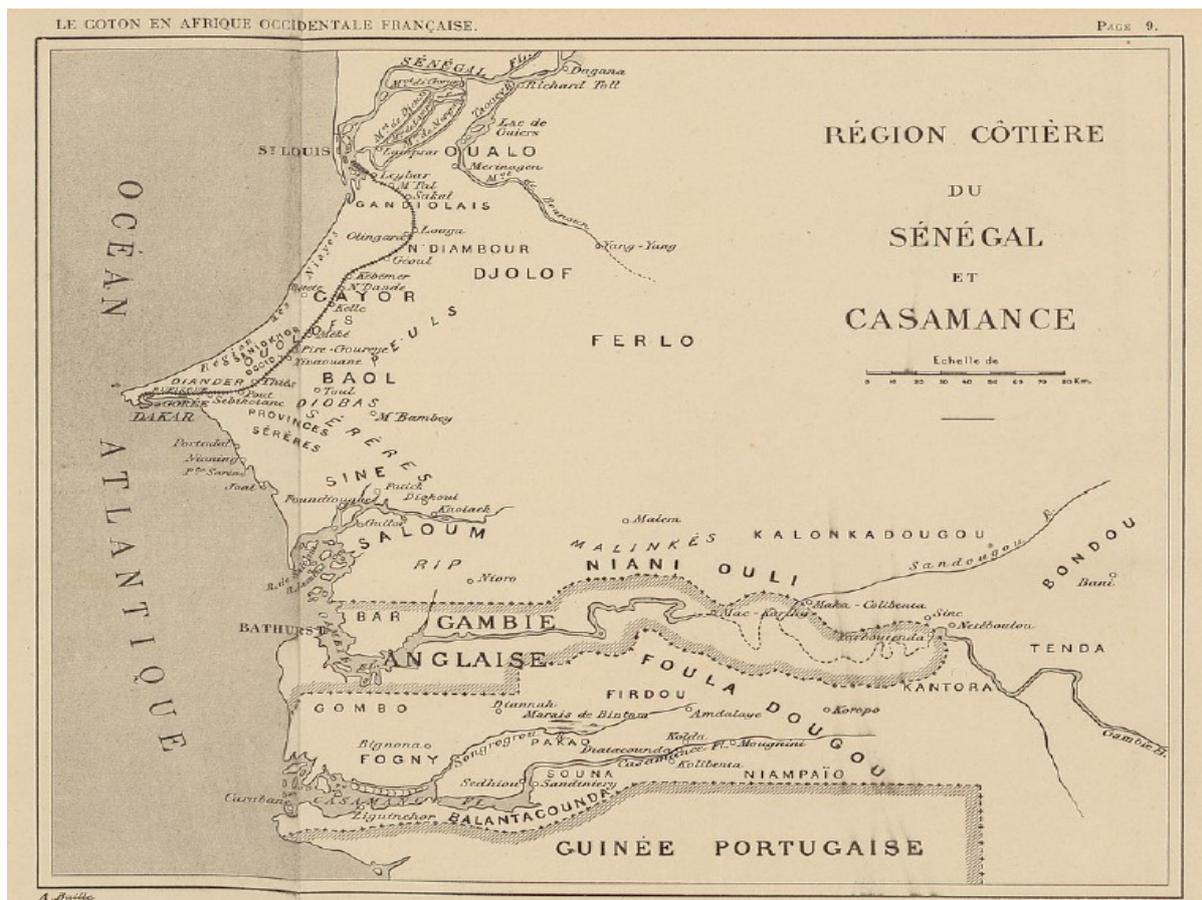


Figure 6 : les régions cotonnières du Sénégal.<sup>8</sup>

En pays serer, la culture du coton y a bien été menée. Les caractéristiques de ce coton étaient sa grande productivité et la blancheur qui faisait sa particularité. Chez les Sarakolés de la rive du Sénégal, le coton dit *Kankan*, tant appréciée par la longueur de la fibre fut la variété de prédilection.<sup>9</sup> En somme, un peu partout dans l'espace sénégalais le cotonnier a germé.<sup>10</sup> Sans doute, le constat d'une terre qui a su fournir aux indigènes une culture cotonnière garantissant la pertinence de l'industrie locale fut l'une des causes d'initiatives françaises afin de développer sur place la culture du coton pour le ravitaillement de l'industrie textile de la métropole.

## II. La France et le coton dans la colonie du Sénégal

Comme nous en avons déjà fait mention, les indigènes du Sénégal ont cultivé le cotonnier. Mais, les conditions d'alors n'avaient pas permis une production à grande échelle. Plusieurs facteurs en sont les causes.

<sup>8</sup> Henry, Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit. p. 9.

<sup>9</sup> Monteil Charles, *Le coton chez les noirs*, Cit.

<sup>10</sup> Henry Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit.

En premier lieu, l'instabilité des conditions climatiques, car les excès d'humidité et de sécheresse ont été défavorables au cotonnier. En second lieu, la carence en instruments aratoires, avec un arsenal pour la culture se résumant en bêches. En dernier lieu, la faiblesse de la densité de population.

Avec une capacité d'action très réduite, le paysan sénégalais concentre la plus grande partie de son temps aux cultures vivrières. Dans ce contexte, le cotonnier se retrouve surtout en culture intercalaire. Yves Henry a ainsi bien résumé la situation en faisant remarquer qu'en Sénégambie, nulle part on a cultivé le cotonnier pour donner lieu à un commerce important. L'indigène ne cultivait que pour sa propre consommation. Semant, récoltant et tissant, il ne cédait son surplus de coton ou d'étoffes qu'à ses parents ou aux villages voisins.<sup>11</sup> Ce régime cultural se retrouve de ce fait, face à la contradiction des visées d'une industrie métropolitaine aux exigences quantitatives incommensurables. C'est l'une des raisons du choix de développer le cotonnier dans les colonies notamment celle du Sénégal.

De nombreux témoignages historiques de valeur permettent de mettre en exergue les reliques d'une économie traditionnelle rythmée autour du coton soudanien que les puissances coloniales d'alors ont tenté de l'élan avec plus ou moins de succès. Pour le cas du Sénégal, les ambitions Françaises en la matière se matérialisèrent par une pléiade d'approches circonstanciées.

A en croire Régine Levrat, l'histoire cotonnière de la France débute à partir de la Révolution industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>12</sup> Au cours de cette période, l'intégralité de son approvisionnement en fibres s'effectuait de l'extérieur avec en exclusivité les Etats Unis qui assuraient la plus grande partie de ses besoins. Nonobstant que la France n'ait pas véritablement cherché la fibre auprès de son empire colonial, ses négociants qui, depuis longtemps sillonnaient la côte occidentale de l'Afrique, ont acheté le coton indigène. Un négoce qui a perduré jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le coton ouest africain commençait alors dès cette époque à faire l'objet d'exportation même si à l'image de la situation qui prévalait, ce commerce vraisemblablement n'a concerné qu'une quantité moindre compte tenu du volume de production. C'est durant la période de la Restauration qu'on assista aux premiers jalons d'une agriculture intensive du coton dans l'empire colonial avec le Sénégal comme point de

---

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Levrat, Régine, *Le coton en Afrique occidentale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*, Paris, L'Harmattan, 1991.

départ de cette colonisation agricole.<sup>13</sup> Ce projet tenait sur le fait qu'après l'abolition de l'esclavage, les anciens convoyeurs deviennent de potentiels réservoirs de main-d'œuvre qui serait bénéfique à la culture. Ainsi, au Sénégal, les premiers essais ont eu lieu dans le Nord du territoire dans les environs de Saint-Louis, une région jadis divisée en cantons agricoles que sont : Dagana, Richard-Toll, Faf et Lampsar.<sup>14</sup> Cette zone de la vallée du Bas Sénégal qui a beaucoup subi les caprices de la nature avec une terre d'inondation salée durant l'hivernage et desséchée au moment de la saison sèche, fut très peu peuplée. Le choix de Saint-Louis relève ainsi plus de sa position géographique donnant les possibilités de communication par le fleuve débouchant sur la mer. L'aspect communication semble avoir pris le pas sur toute autre considération (fig.7). Pour vulgariser la culture cotonnière dans ces espaces, la France octroya aux colons sur place en 1820 des semences et du matériel aratoire. La combinaison de ces mesures a vite fait ses preuves, car la production et l'exploitation cotonnière française dans la colonie du Sénégal n'a cessé de croître jusqu'en 1826.<sup>15</sup>

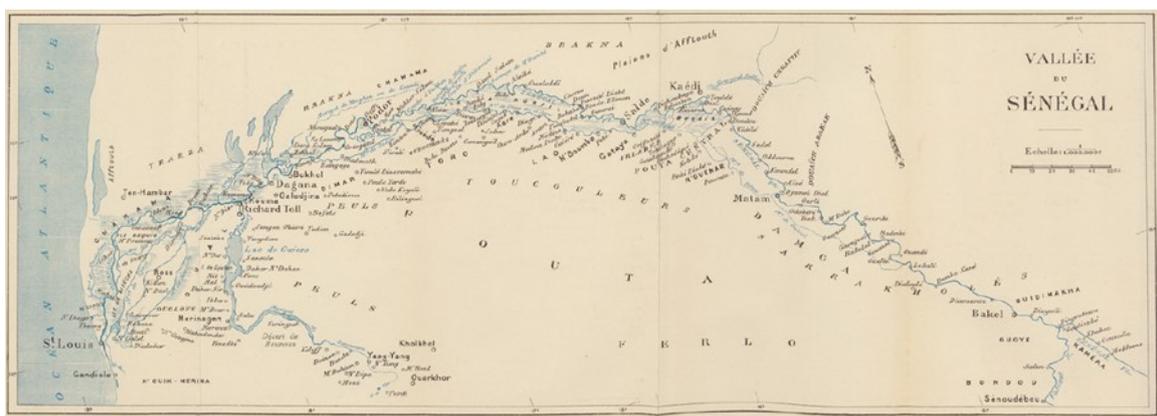


Figure 7 : la vallée du Sénégal.<sup>16</sup>

Mais par la suite, des fraudes sur le nombre de pieds de cotonniers afin de mieux profiter des primes accordés par le service colonial s'introduisent dans la filière. Ce qui finit par modifier le mode d'octroi des primes liées à la culture et la conséquence fut immédiate. La production chuta avant de disparaître complètement. Cependant, même si la quantité de production ne répond pas tout à fait aux besoins d'importation de la métropole, elle a pourtant existé et son impact sur l'industrie locale ne saurait être négligeable compte tenu de la faiblesse de la culture chez les indigènes (fig.8).

<sup>13</sup> Soumah, M, « Culture cotonnière et développement régional au Sénégal », *Annales de la faculté des Lettres et des Sciences humaines*, n°7, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Levrat Régine, *Le coton en Afrique occidentale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*, Cit.

<sup>16</sup> Henry Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit.

Les chiffres suivants indiquent le montant des exportations de coton de 1820 à 1835.

1820-25.....	50.000 kilos.
1825.....	14.386 —
1826.....	10.168 —
1827.....	5.121 —
1828.....	6.959 —
1829.....	6.931 —
1830.....	3.149 —
1831-33.....	nul
1834.....	3.047 —
1835 et au-delà.....	nul

Figure 8 : Situation des exportations de coton dans la Vallée du Sénégal de 1820 à au-delà.<sup>17</sup>

Avec cet épisode considéré comme un échec, la question du coton a été mise en suspens dans la colonie du Sénégal durant quarante ans et ne reprendra qu'avec les ruptures d'approvisionnement suite à la guerre de sécession américaine.<sup>18</sup> Industrie textile fort demandeur de fibre de coton, la France s'est toujours tournée vers les Etats Unis qui furent leurs principaux pourvoyeurs de matière première. La guerre de sécession, ses conséquences sur le ravitaillement en fibres et la peur d'une pénurie dans le long terme, furent semble-t-il, à l'origine d'une nouvelle relance de la culture dans la colonie du Sénégal. La nouvelle marche à suivre a été l'usage de graines provenant d'Algérie qui n'ont finalement pas réussi à s'acclimater au contexte sénégalais. C'était aussi la période d'engagement de particuliers avec des maisons de commerce comme la Maison Delfus installée en Alsace.<sup>19</sup> Pour compléter le tout, l'administration coloniale sous la direction du gouverneur Faidherbe, fait venir de la Nouvelle-Orléans une égreneuse à scie installée à Saint-Louis et s'engage auprès des commerçants à l'achat du coton négocié auprès des indigènes. Ainsi, pour cette même année, 450 kg du coton acheté par l'administration à Saint-Louis seront exportés au Havre. Cette période comme le constate Fatou Diémé a été satisfaisante en termes de résultats.<sup>20</sup> Les initiatives se poursuivirent au Sénégal. Si la région de Saint-Louis n'a pas pu faire une bonne récolte de 1862 à 1864, dans la petite côte, 310 hectares ont été récoltés en 1863, soit 30 000 Kg et 90 000 Kg en 1864. Mais à la fin de la guerre de sécession qui secoua les Etats Unis et mettant en branle en généralement le ravitaillement mondial en coton, les essais entamés dans la colonie du Sénégal furent interrompus en 1865 malgré les résultats prometteurs obtenus des

<sup>17</sup> Henry, Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit. p. 36.

<sup>18</sup> Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, Cit.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Diémé, Fatou, « Les industries textiles traditionnelles en Ségambie. Evolution et crises de 1850 aux années 1950 », Cit.

essais de M. Lécart, chef du jardin colonial de Richard-Toll. La France reprend la vieille route du coton américain, son fournisseur exclusif, mais l'on aura noté la poursuite des exportations de coton de la colonie du Sénégal vers la France jusqu'en 1899.<sup>21</sup> Malgré tout, des essais du gouvernement général de l'Afrique occidentale française sont notés encore une fois en 1898 dans la vallée du Bas Sénégal afin de redonner suite aux espoirs qu'avaient fait naître les travaux de Lécart, chef du jardin colonial de Richard-Toll. Malheureusement, cette fois-ci, l'épidémie de fièvre jaune de 1900 décimant le service de l'agriculture et par conséquent, anéantit tous les efforts consentis pour la production de la fibre de coton.<sup>22</sup> Pendant ce temps, au niveau mondial, le coton continue d'être très prisé et fait l'objet de décisions politiques.

Ce fait se traduit par la posture américaine d'instituer une rétention de sa production cotonnière au profit de son marché intérieur. Une telle initiative marqua en Europe le point de départ d'organismes pour faire face à la situation. C'est ainsi qu'est mise en place en France l'Association cotonnière coloniale (A.C.C), avec comme objectif de développer le coton dans les territoires d'outre-mer. L'association cotonnière coloniale recommence les essais en 1903-1905 au Sénégal sur l'initiative d'un négociant de Saint-Louis, confirmant les prometteurs résultats de Lécart à Richard-Toll. Les années 1903, 1910 et 1922 ont vu également des tentatives échouées et laissèrent la place à des initiatives privées. Dans tous les cas, cette dernière tentative de l'Association cotonnière Coloniale de 1903 est un tournant dans la colonie du Sénégal, car c'est à cette date que le terrain d'expérience se déplaça du Sénégal au Soudan Français (actuel Mali), la Côte d'Ivoire, la Haute Volta et le Dahomey, et la Guinée française.<sup>23</sup> La nouvelle configuration du territoire cotonnier ouest africain se présente ainsi comme l'article Albert Sarraut, sous la silhouette d'un quadrilatère dont les sommets seraient à Kouroussa, Sansanding, Djenné et Bobo-Dioulasso.<sup>24</sup> La colonie du Sénégal se retrouve ainsi loin de ces centres en termes de productivité cotonnière, mais avec l'implantation des usines de filature-tissage dans la zone industrielle dakaroise. Son destin industriel semblait tout tracé. Et il en sera ainsi, car son ravitaillement en fibre de coton pour son industrie se fera depuis les territoires producteurs. L'Afrique occidentale française se muait finalement dans une sorte de cadre d'intégration cotonnière, Dakar et les grands centres cotonniers français en sont les principaux pôles industriels.<sup>25</sup> Créées à partir de la fin de la seconde guerre, les usines dakaroises étaient constituées de deux unités de filature-tissage, d'une fabrique de couverture,

---

<sup>21</sup> Henry, Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit

<sup>22</sup> Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, Cit.

<sup>23</sup> Soumah, M, « Culture cotonnière et développement régional au Sénégal », Cit.

<sup>24</sup> Sarraut, Albert, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot. 1923.

<sup>25</sup> Soumah, M, « Culture cotonnière et développement régional au Sénégal », Cit.

une filature et d'un complexe pour blanchiment. Un arsenal bien outillé qui fut en mesure de ravitailler toute l'ancienne A.O.F.

Devenu le pôle industriel sous régional, et agricole grâce à la persistance de l'arachide, la dislocation de l'A.O.F n'aura presque pas d'effet sur l'approvisionnement en coton de son industrie textile dont le capital était géré par le secteur privé européen à l'image de ICOTAF (Industrie Cotonnière Africaine) qui est du groupe Schaefer Texunion. L'on peut noter aussi la « Cotonnière du Cap-Vert » qui appartenait à des industriels du Nord de la France ou encore la Société Textile sénégalaise créée en 1970 dans des circonstances similaires. Le Sénégal usera jusqu'en 1967-68, de son statut de zone industrielle pour bénéficier de ravitaillements en fibre. Les espaces pourvoyeurs s'étaient aussi mis au diapason de l'industrialisation de ce secteur textile.<sup>26</sup>

L'heure d'une production locale avait à nouveau sonné et la frange soudanienne contrairement à l'époque (le sahel avec la vallée du fleuve), était à l'honneur et avec succès : le Sénégal oriental, la Haute Casamance et le Sine-Saloum. Dans la foulée de cette mise en valeur de nouveaux territoires cotonniers, le Sénégal se retrouva parmi les producteurs de fibre de coton de la sous-région ouest africaine et même sur les bonnes voire meilleures places (fig.9). Et pour accroître sa capacité d'égrenage, le pays met sur place quatre usines dans les régions concernées, à Tambacounda, Kahone et Vélingara. Le coton sénégalais devient ainsi une culture fondamentalement commerciale. Au niveau du paysan du sud-est sénégalais par exemple, en adoptant la stratégie de la spéculation agricole, il a renforcé son intégration économique qui s'est étendue au-delà du cadre villageois. Soumah nous rend compte du nouveau schéma qui s'était installé. « La fibre de coton n'est plus exclusivement destinée à la ménagère ni au « mabo » du village, mais essentiellement aux complexes textiles de Dakar et d'ailleurs ». <sup>27</sup> La part du tisserand local se retrouve dans ce monde moderne, aspirait par les industries de filature-tissage. Et quand la ménagère et le mabo (tisserand) sénégalais sont dépourvus de coton, le tissage artisanal des étoffes en subit forcément les effets.

---

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.* p. 261.

ANNEES	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	Moyenne 1967-68/ 1974-75
Côte-d'Ivoire	828	867	970	817	944	936	1000	1040	925,2
Haute-Volta	264	447	431	300	379	465	413	494	399,1
Mali	496	576	594	800	875	857	720	836	719,2
Niger	410	351	405	477	465	394	391	590	435,3
Sénégal	1311	1510	1104	877	1155	1143	1147	1062	1163,6

Figure 9: Evolution de la production cotonnière de l'A.O.F durant les campagnes agricoles de 1967-68 à 1974-75.<sup>28</sup>

C'est au terme de ce raisonnement que toutes les causes de la situation du tissage artisanal sénégalais s'affichent au grand jour.

Les évènements intervenus tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, guerres et crises ont été à l'origine tantôt de la structuration d'associations, tantôt de la création de nouvelles structures pour la gestion de la question cotonnière en Afrique Occidentale française. Toute cette politique cotonnière, il ne faut pas s'en offusquer, a tout à fait eu des répercussions sur la paysannerie Africaine. Et comme le pense Fatou Diémé, les conséquences ont été ressenties sur les activités artisanales très impactées par le nouveau système d'exploitation reposant principalement sur la culture du cotonnier.<sup>29</sup>

Pour le cas spécifique du Sénégal, comme nous l'avons vu, les ambitions d'une exportation intensive furent très tôt dégagées, d'où les nombreuses campagnes d'essais. Une certaine quantité de fibres de coton fut envoyée vers la métropole, quoi que minime au regard des espérances de celle-ci et cela pour diverses raisons. Hormis les contraintes d'ordre naturel, il est visible qu'au début les indigènes n'ont jamais été prêts à s'engager dans ce type d'exploitation à large échelle que l'on a tenté de les imposer, eux qui n'avaient l'habitude que de cultiver le coton pour un usage personnel selon les besoins domestiques. Mais, faut-il le signaler, l'arachide, une toute autre culture d'exportation, la plus adoptée des indigènes sénégalais, n'a pas aussi aidé les porteurs du projet cotonnier dans la colonie du Sénégal. Cependant, tout ceci n'aurait pas trop perturbé l'artisanat traditionnel plus que les étoffes

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Diémé Fatou, « Les industries textiles traditionnelles en Ségambie. Evolution et crises de 1850 aux années 1950 », Cit.

étrangères. Leur arrivée surtout massive sur le marché local africain et sénégalais a été synonyme de recul et de disparition de l'industrie indigène.

La situation dans laquelle était plongée l'activité indigène s'était poursuivie durant toute la période et au-delà même après que les vagues d'indépendances s'abattirent sur l'Afrique. Le Sénégal se voit développer son industrie textile moderne ainsi que la culture du cotonnier pour s'assurer plus tard de son ravitaillement. La fibre de coton, désormais empruntait le chemin des usines de filature-tissage dakaroises et ailleurs, et en même temps, l'étoffe et le tissage artisanal empruntaient peu à peu les chantiers de l'oubli. Aujourd'hui plus que par le passé, cette plongée vers les abîmes dans laquelle le tissage artisanal sénégalais s'est embarqué n'a jamais été aussi réelle pour une multitude de raisons qui l'expliquent.

### **III. Les autres causes du déclin du tissage local**

Le tissage artisanal a été impacté par de nombreux facteurs. Mise à part la problématique du coton, les étoffes étrangères introduites en Sénégal, ont été des éléments marquants qui ont influencé le tissage artisanal.

#### **III.1) L'impact des étoffes d'origine étrangère**

La situation difficile qui caractérise l'artisanat sénégalais du tissage n'est pas inédite au regard des tumultes que le secteur a subi dans son passé plus ou moins récent. La littérature n'a pas non plus manqué de relever les différents épisodes qui l'ont traversés et par la même occasion l'état dans lequel il a vécu.

Depuis le vieux commerce à travers le Sahara, les étoffes étrangères sillonnaient l'Afrique subsaharienne et faisait partie intégrante des échanges à côté de l'or, principal moteur de l'économie de l'époque. Mais, vraisemblablement, c'est avec le contact des Européens que les étoffes vont atteindre un ordre de valeur progressivement considérable.<sup>30</sup> D'abord, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, elles étaient en termes d'importance, les premiers produits d'importation en Afrique. La fin de la traite des esclavages au XIX<sup>e</sup> siècle ne va rien changer sinon accroître le flux de ces cotonnades dans le continent. Dans le double contexte de l'abolition de l'esclavage et de Révolution industrielle en Europe, et avec le boom de la production textile qui suivit, miser sur la colonie pour l'écoulement du produit était pour les puissances européennes, tout à la fois un fait logique et aussi une reconversion aux allures

---

<sup>30</sup> Wallerstein, Immanuel, « L'Afrique et l'économie monde », J. F. A, ADE (dir.), In *Histoire générale de l'Afrique*, Vol.VI, Paris, Editions Unesco, 1996, p. 47-64.

d'une suite prometteuse. C'est ainsi qu'il faut comprendre le nouveau dévolu jeté sur les étoffes étrangères afin de combler le vide béant qui s'était à cet effet créé dans les colonies. Le bilan de la situation de l'invasion des étoffes étrangères en Afrique, du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, montre au combien ces articles ont inondés le continent et l'impact qu'elles ont eu sur l'artisanat textile local. Wallerstein nous apprend que :

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, on vit se multiplier les importations de produits manufacturés en provenance d'Europe, et surtout de Grande Bretagne. Ainsi, l'Afrique, dont les cotonnades étaient déjà la première importation au XVIII<sup>e</sup> siècle multiplia le volume de ses importations entre 1815 et 1850, puis à nouveau par sept jusqu'en 1891. Les fabricants d'Afrique occidentale s'adaptèrent à cet afflux massif. (...). Une partie des manufactures locales furent reconverties, les autres luttèrent contre cette nouvelle concurrence en se spécialisant, et se réfugièrent dans une production destinée à un marché très restreint ».<sup>31</sup>

Les propos de Rodney qui s'inscrivent chronologiquement à la suite de cette situation du XIX<sup>e</sup> siècle sont aussi du même ordre. Ainsi, fait-il ressortir que, jusqu'avant le milieu du XX<sup>e</sup> siècle :

Les articles de coton continuaient à dominer les échanges entre l'Europe et l'Afrique, et, en de nombreux endroits, l'importation des étoffes de coton conserva sa première place (...).<sup>32</sup>

Avec une telle politique économique, le tissage local des étoffes se retrouve forcément dans une configuration qui ne peut lui être profitable. Cette situation, la Sénégalie n'y était guère étrangère surtout avec les importations françaises.

Loin d'être une exception, les quelques exemples rencontrés dans la littérature sont des indicateurs d'une bonne présence des étoffes étrangères en Sénégalie, mais aussi des conséquences qu'elles causèrent.

Le cas symbolique du comptoir de Gorée, connu jadis comme un grand centre de la traite négrière, est des plus frappants. En ce lieu, avec l'interdiction du commerce des esclaves, les marchandises qui se vendaient le mieux sur place étaient devenues les pagnes fabriqués de Rouen et d'autres articles afférents.<sup>33</sup> Pourtant, dans la même lancée de son argumentaire, Boilat semble bien se désoler du manque de tisserands et de teinturiers dans tout le pays. Ces deux réalités sont presque concomitantes, car l'un faisant appel quasiment à

---

<sup>31</sup> *Ibid.* p. 56-57.

<sup>32</sup> Rodney, Walter, « L'économie coloniale », Boahen, A, ADU (dir.), In *Histoire générale de l'Afrique, Vol. VII*, Paris, 1<sup>ère</sup> Edition, Unesco, 1987, p. 362.

<sup>33</sup> Boilat, David, *Esquisses sénégalaises, physionomie du pays, peuplades, commerce-religions, passé et avenir, récits et légendes*, Cit.

l'autre, ne renseignent en fin de compte que d'une chose : le recul voire la disparition de l'industrie locale. Et d'autres exemples similaires, il n'en manque pas en Sénégambie.

Le même constat d'un recul de l'artisanat local en Sénégambie sous le coup des étoffes importées a été fait par Yves Henry dans le Djolof au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il informe que, les importations de tissus dans ce territoire affectaient non seulement le tissage, mais celles-ci avaient leurs lots de corollaires puisque qu'en même temps, la production cotonnière se retrouvait en passe de disparition.<sup>34</sup> La province du Sine et du Saloum n'a pas moins été confrontée à cette situation. Elle a aussi, à l'image de beaucoup de localités sénégambiennes, subi la loi des étoffes européennes. Grand centre de production cotonnière à l'époque où les plantations s'installaient juste auprès des villages et particulièrement dans tous les villages du Sine occupés par les sérères ; les caravanes sillonnant le pays y ont déversées les étoffes européennes et par conséquent, précipité dans la foulée toute l'industrie cotonnière de la contrées dans une tendance baissière.<sup>35</sup>

Ce bref détour fait sur quelques territoires de la Sénégambie met à nu le sort qui fut réservé au tissage local sénégambien confronté à la concurrence étrangère, un fait qui ne lui a été que fatal.

### **III.2) Le commerce français des étoffes**

L'importance du commerce des étoffes étrangères et précisément celui dont la France peut se saisir à travers divers angles. Au travers de leur abondance, et sous cet angle, Raffenet dans son voyage au Galam, en fait un témoignage tout à fait notoire et révélateur de la bonne assise des étoffes d'origine étrangère. Il note que les indigènes du Galam étaient abondamment pourvus de guinées.<sup>36</sup> Le second volet de de la matérialisation de l'importance des étoffes étrangères en Sénégambie peut s'appréhender par des actes juridiques qui furent posés sur la question.

En 1870, pour se relever des difficultés économiques suite à la défaite lors du conflit qui l'opposait à l'Allemagne dans la guerre dite franco-prussienne, la France précipita l'envoi de commerçants et de négociants en Sénégambie. Ces derniers ont dans le long terme contribué au monopole progressif de toutes les branches de l'économie indigène notamment celle de l'industrie cotonnière et des cotonnades qui a d'ailleurs fait l'objet d'une vive

---

<sup>34</sup> Henry, Yves, *Le coton dans l'Afrique Occidentale française*, Cit.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

concurrence. La note de 1879, présentée à la commission supérieure des colonies suite aux réclamations des négociants du Sénégal et de Bordeaux contre le décret du 19 Juillet 1877 autorisant l'introduction dans la colonie du Sénégal des guinées de Pondichéry, donne un aperçu de la vigueur du commerce des étoffes étrangères sur place.<sup>37</sup> Le pacte colonial qui stipulait que la colonie n'avait pas le droit de produire une marchandise que la métropole pouvait lui fournir peut être aussi perçu dans le sens de consolider cette marchandise sur laquelle se tiraient beaucoup de profits.

Tous ces exemples et faits montrent que, du fait d'un territoire ouvert au reste du monde avec d'abord l'arrivée des arabes, ensuite celle des Européens, la côte occidentale d'Afrique et notamment la Sénégambie a fait face à une transformation à plusieurs échelles. En effet, avec l'islam d'abord, l'on assiste à une reconfiguration des habitudes d'une société ouest africaine surtout dans le domaine de l'accoutrement. Aux racines enracinées dans le paganisme comme l'ont fait part la plupart des écrits, le pagne se dresse comme l'habillement par excellence et souvent dans certaines populations sénégambiennes, il se présente dans son expression la plus simple. C'est ce que les Mandé appelle de *bila*, une bande de cotonnade étroite que le porteur fait passer entre les jambes puis sous la ficelle ou courroie servant de ceinture (fig.10).

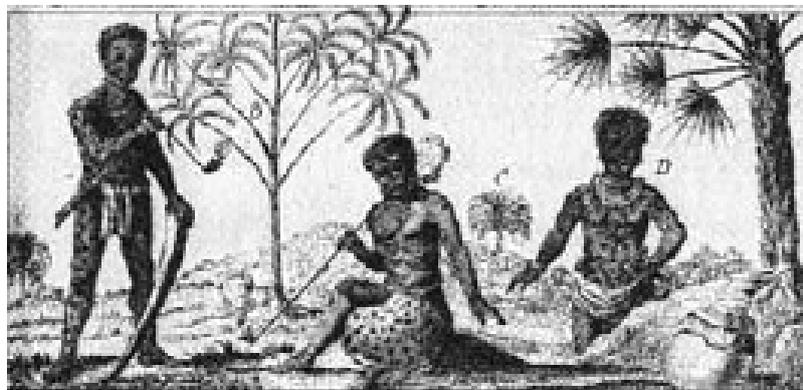


Figure 10 : Exemple d'un accoutrement sommaire dans la Haute Guinée au XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>38</sup>

Cette mode serait dans la gradation de l'accoutrement, le point de départ pour ne pas dire primitif. Avec l'islam, la culotte et la blouse s'affichent comme les vêtements de référence. Cependant, le cours de l'histoire a montré que, quelle que puisse être l'influence subie, le pagne a continué à être en usage en Sénégambie.

<sup>37</sup> Le Sénégal et les guinées de Pondichéry. « Note présentée à la commission supérieure des colonies par les négociants sénégalais », Juillet 1879.

<sup>38</sup> Person, Yves, « Les Peuples côtiers », Cit, p. 350.

A la base, de fabrication locale, le pagne devient un élément important dans les échanges et même nécessaire dans certains territoires en s'inscrivant comme la devise de référence.<sup>39</sup> Raison pour laquelle le secteur des étoffes tantôt local tantôt étranger, attira les négociants européens. L'accaparement de ce marché par les Européens pour diverses circonstances, a eu comme conséquence en général, un recul ou une disparition de l'industrie locale particulièrement en Sénégal. Plus récent, la démocratisation de l'habillement avec les échanges mondiaux a favorisé la circulation des vêtements. Dans cette circulation, les vêtements de seconde main occupent une place importante.

### III.3) Le marché local de la fripe

Au Sénégal, l'importance de ces flux de vêtements est notable dans la ville dakaroise avec Colobane, considéré depuis les années 1980 comme le principal marché de la fripe (les vêtements d'occasion provenant des quatre coins du monde).<sup>40</sup> Le succès fulgurant que ce vêtement dont l'âge d'or est situé à l'année 1996 suite à l'ouverture totale du Sénégal au marché de seconde main, tient entre autres à sa particularité d'être de très bon marché. Ce dernier est un paramètre très important si l'on sait que les politiques d'ajustement structurelles mises sur place en Afrique lui ont été fatales et avaient plongé les populations dans une grande pauvreté. Également, le milieu d'exploitation ne nécessitant aucune formation préalable, l'activité très lucrative autant pour les collectivités locales que les acteurs directement impliqués sont autant de facteurs qui ne peuvent être étrangers au succès des vêtements d'occasion au Sénégal. Néanmoins, l'on serait optimiste pour l'industrie artisanale du tissage sénégalais, si la baisse continue des exportations de fripes en provenance des États-Unis et de la France observée entre les années 2000 et 2005 n'était l'œuvre que d'un artisanat du textile qui sortait de la phase d'hibernation dans laquelle il est plongé.<sup>41</sup> Cette espérance ne risque tout simplement pas de se réaliser dans un futur proche et pour raison, la fripe reprend aujourd'hui sa bonne assise dans le marché de l'habillement sénégalais et est renforcée dans ce secteur par le prêt-à-porter neuf chinois.<sup>42</sup> Avec un marché qui ne cesse de s'ouvrir, les exportations françaises dominent à ce jour sans compter l'arrivée de l'Inde et des pays africains et même le Vatican. L'essor du marché des vêtements connaît

---

<sup>39</sup> Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, Cit.

<sup>40</sup> Bredeloup, Sylvie, « FÈGG JAAY : fripe business ou fripe éthique au Sénégal », *Mouvement*, N°87, 2016, p. 142-151.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

ainsi une fulgurance, car les gens se débarrassent plus vite que par le passé de leurs habilles. Des causes non loin de celle-ci s'attachent à gangrener le textile artisanal.

De leur temps, les étoffes issues du tissage artisanal constituaient presque la seule offre vestimentaire disponible. Mais comme nous l'avons vu, l'élargissement du spectre de l'offre fait que le pagne local n'est plus la seule offre. Son achat actuel n'est plus qu'occasionnel. Dans de pareils cas, le recul du tissage artisanal d'étoffes se justifie allègrement au Sénégal. Mais, il faut préciser que les aspects économiques ne sont pas les seules causes de cette tendance actuelle de déclin du tissage traditionnel au Sénégal, la problématique des castes qui s'y affèrent en est aussi pour quelque chose. La tournure des événements fait presque oublier l'importance des cotonnades indigènes et le rôle qu'elles ont joué dans les échanges internes.

#### **IV. Regard sur le commerce local des étoffes**

Le commerce des étoffes en Ségambie est en fait à appréhender sous deux niveaux. Le premier concerne le trafic qui se faisait entre les indigènes. C'était en réalité un système de troc qui s'était installé depuis fort longtemps, peut-être même avant que le grand commerce avec l'extérieur comme l'appelle Yves Person, ouvrît l'Afrique dès l'instant où l'influence musulmane traça les routes sahariennes.<sup>43</sup> On le voit par exemple en Ségambie avec les maures habitants du désert qui s'approvisionnaient en étoffes dans le Boundou.<sup>44</sup> Ce même commerce s'appliquait également avec les commerçants du pays de Galam qui s'étaient inscrits dans des itinéraires commerciaux de toiles de coton qui les amenaient vers des contrées éloignées.<sup>45</sup>

D'autre part, le commerce des pagnes produits localement s'échangeaient avec articles venus de l'étranger. A Gesves dans les rivières du sud de la Ségambie, les pagnes s'échangeaient contre des cordes ou de l'eau-de-vie. Le même procédé existait sur la rivière Dangal où les pagnes gouloufians se troquaient contre de l'eau-de-vie.<sup>46</sup> En Casamance, les Feloupes connu aussi comme les diola, échangeaient avec les Européens du riz, quelques peaux et des amandes de palme contre des articles tels que les étoffes.<sup>47</sup> L'exemple des territoires de Guidimakha et du Guoy dans le bassin du Sénégal est très intéressant et atteste

---

<sup>43</sup> Person, Yves, 1987. « Les peuples côtiers-Premiers contacts avec les Portugais-de la Casamance aux lagunes ivoiriennes », Cit.

<sup>44</sup> Park, Mongo, 1974. Voyage dans l'intérieur de l'Afrique : fait en 1795, 1796 et 1797. (Avec des) Eclaircissements sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique, Cit.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Tome V, Cit.

<sup>47</sup> *Ibid.*

de la dynamique du commerce interne des pagnes. Véritables centres de production, les pagnes confectionnés dans ces localités les « *Guoy* » et les « *Guidimakha* », pagnes du nom des territoires où ils ont été produits, sont exportés dans les régions voisines. La quantité d'étoffes a atteint pour le premier semestre d'une année 2.500 articles.<sup>48</sup> Comme il a été cité par Charles Monteil, lors de sa visite sur les côtes occidentales de l'Afrique occidentales en 1445, Ca Da Mosto décrit le vêtement des sahariens de Ouadan et précise que les femmes portaient des pagnes provenant du pays des Nègres. Les exemples de ce commerce indigène des pagnes locales est à foison. Les bords du Sénégal des lieux témoins de ces échanges dynamiques dont les dioulas furent des acteurs remarquables. Provenant principalement du Bambouk, du Boundou et du Kasson, les dioulas approvisionnaient Sénou-Débou, non loin de Bakel, en divers produits tels que les pagnes. Ces derniers sont selon Raffenel :

(...) des tissus de coton indigène faits dans le pays, à l'aide du métier en usage. Leur largeur est extrêmement faible ; elle est à peine de 15 centimètres. Ces tissus servent à la fois d'appoint dans les marchés et de marchandise d'échange aux naturels, qui en font un grand usage pour confectionner leurs vêtements. Les pagnes constituent donc une marchandise d'entrepôt provenant de l'industrie locale ; c'est le seul produit fabriqué dans le pays.<sup>49</sup>

Ce passage de Raffenel jette un regard sur presque tous les aspects du pagne local et notamment de sa présence dans le commerce.

## V. Le commerce des étoffes indigènes avec les Européens

Le second type de commerce des étoffes indigènes lie les Soudans aux négociants européens. Il se déroule durant le XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, période faste de l'activité. En contexte de pleine traite des esclaves, dans certaines zones particulièrement de la Sénégambie, le pagne indigène a constitué la seule monnaie d'échange acceptée pour se procurer de la marchandise humaine. Ce qui boosta le commerce du pagne indigène. Pour se ravitailler, les négociants européens parcouraient le plus loin possible sur la côte guinéenne à la recherche de cotonnades locales, zone où ils étaient concurrencés dans la partie nord par les commerçants maures musulmans.

Mais ce négoce ne se limite pas seulement à la période du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, bien au contraire il semble s'être inscrit dans la longue durée. Il a été relevé encore au XX<sup>e</sup> siècle dans le Saloum (Sénégambie), qu'après que les étoffes européennes aient conquis le marché local, les rares tisserands qui exerçaient leur métier vendaient leurs produits aux traitants

---

<sup>48</sup> Henry, Yves, *Le coton dans l'Afrique Occidentale française*, Cit.

<sup>49</sup> Raffenel, Anne, *Nouveau voyage dans le pays des Nègres*, Cit, p. 78-79.

européens.<sup>50</sup> Par contre, dans le Sine, l'activité s'était presque intégralement maintenue puisque les sérères ont toujours préféré le vêtement tissés dans le pays. Le fait que le sérère soit une ethnie très attachée à la tradition a certainement joué dans ce choix. Mais si les étoffes locales ont eu leur période de grâce, si elles ont existé parallèlement avec les étoffes étrangères, celles-ci, de par leur forte présence sur le sol sénégalais n'ont pas moins eu un meilleur rayonnement.

## **VI. Conclusion**

Le cotonnier n'a pas attendu l'arrivée des arabes ou des Européens pour pousser en Sénégambie. Il y a germé de façon naturelle. Toutefois les indigènes se mettent à sa culture pour la confection d'étoffes d'usage local. Afin de ravitailler son industrie en matière première, la France se tourne vers son domaine colonial et notamment le Sénégal pour y développer la culture. Malgré les nombreux essais, le projet se solde par un échec. Le Sénégal se reconvertit en producteur d'étoffes grâce à l'implantation d'industries avec des conséquences néfastes sur l'artisanat local au même titre que les produits étrangers.

---

<sup>50</sup> *Ibid.*

### **Chapitre III: le cadre conceptuel et l'espace d'étude**

#### **Abstract**

Technique and craftsmanship are two concepts that sum up this study. For the first, by relying on mythology, "technique" is a divine attribute that men have offered themselves to reign in stride over the world of mortals. Other conceptions of the technique appear. Some looks establish a link between technique and art.

Diderot's encyclopedia is precisely in this position when it qualifies "technique" to something that has to do with art. Which is not wrong, however. Referring to their etymology and historical semantics, "art" and "technique", derived from the Latin and Greek language have the same definition. In general, they designate the exercise of a trade and more precisely the skill acquired through apprenticeship as well as the knowledge required for the exercise; also the products themselves of all the particular modes of human labor, both manual and intellectual. Their separation took place after the radical social changes that took place and which economic historians call the "First Industrial Revolution" in Europe during the 18th century. As for technique, seen from a purely philosophical point of view, in the context of booming industrialization in the nineteenth century, the Greek term "technique" refers to the practical applications of science. The technique becomes a peculiarity of man in the sense that it reflects inventiveness but also to foresee the results of his use of the technique. Craftsmanship can be distinguished in its opposition to mechanics. However, this acceptance needs to be qualified, because in reality in some companies the manual and the mechanics complement each other.

In Africa, crafts and art are confused. Craftsmanship in the continent is the combination of both industry through the technical assembly of transformation and manufacture, and art which is made of a set of processes in order to make the manufactured objects bearer. With a message of life and beauty.

The second part of this chapter examines the characteristics of the space chosen in this study. Thus, the Dakar region is approached through its physical, demographic, economic characteristics and its history. The importance of this city lies in its economic weight.

## **I. Définition des concepts clés de la recherche**

Dans son intitulé, ce sujet sur lequel nous avons jeté notre dévolu, convoque des concepts aux acceptions parfois complexes et qui méritent d'être pénétrés. La compréhension de leur contenu concourt à la compréhension de l'étude. Deux concepts saillants en ressortent : la technique et l'artisanat.

### **I.1) La technique**

Prométhée dérobe le savoir technique d'Héphaïstos et d'Athéna, ainsi que le feu (...), et c'est ainsi qu'il en fait présent à l'homme. De cette manière, l'homme était donc en possession du savoir qui concerne la vie, (...).<sup>1</sup>

A ce niveau, les choses sont toutes simples, la technique traduit le savoir de la vie et grâce à elle, l'homme s'offre des attributs divines et dans la foulée, règne sur le monde des mortels. Facile serait de pouvoir se contenter de cet aperçu sur le terme qui a beaucoup été creusé afin de voir ces tenants et ses aboutissants.

Lorsqu'on essaie d'appréhender ce qu'à quoi renvoie le terme « technique », il devient difficile d'établir une définition qui fasse ressortir sa singularité. Cela peut tenir par exemple de sa liaison qui est toujours établie avec l'art. L'encyclopédie de Diderot est justement dans cette position quand il qualifie la « technique » à quelque chose qui a rapport à l'art.<sup>2</sup> C'est ainsi que son champ d'intervention prend du large en s'invitant dans la littérature, à la chronologie etc.

En se référant à leur étymologie et leur sémantique historique, « art » et « technique », dérivés de la langue latine et grecque ont la même définition. Ils désignent en général, l'exercice d'un métier et plus précisément l'habileté acquise par l'apprentissage ainsi que les connaissances que requiert l'exercice ; également les produits eux-mêmes de tous les modes particuliers du travail humain tant manuel qu'intellectuels.<sup>3</sup> Une séparation va ainsi être faite à partir des changements sociaux radicaux intervenus et que les historiens de l'économie appellent de « Première Révolution Industrielle » en Europe au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la culture occidentale moderne apportera plus tard en empruntant des deux langues anciennes

---

<sup>1</sup> Guien, Jeanne Vuillermet, *La Technique*, Paris, Flammarion, 2018, p. 76.

<sup>2</sup> Encyclopédie de Diderot, consulté le 02/05/2021.

<sup>3</sup> *Ibid.*

une réelle dissociation. L'art est ainsi perçu comme procédures de fabrication qui ont un caractère très méthodique. Dans cette acceptation, il s'éloigne du naturel.

La technique quant à elle, vue sous l'angle purement philosophique, en contexte de plein essor de l'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle, reprend au grec le terme de « technique » pour désigner les applications pratiques de la science. Une démarcation se fait ainsi et la « technique » telle qu'elle est connue à ce jour est très récente. Si la technique est liée à l'industrialisation et par conséquent, un fait purement humain, comment concevoir la technique reconnue de la pierre taillée chez les sociétés préindustrielles. Admettre leur technique équivaut à en avoir une autre compréhension. L'on parle ainsi de procédés techniques (...) « de courtes séquences systématisées de gestes assurant une préparation (...) ».<sup>4</sup> Par ces gestes techniques des débuts de l'histoire humaine, on comprend les percussions dans leur généralité et les débitages.<sup>5</sup> Dans ce contexte, s'impose chez les auteurs, une définition mais aussi une différenciation des techniques.

Chez Anne-Françoise Garçon, la technique est perçue comme « cette particularité qu'à l'homme d'inventer des outils et de des procédés pour agir de manière durable et reproductible sur son environnement ».<sup>6</sup> Cette définition englobe divers sous-entendus, à savoir non seulement la capacité de l'homme à faire usage des outils, ce qui ne lui serait pas particulier, mais surtout à en mémoriser l'usage, à en faire part par la transmission, à en potentialiser les effets, à les reproduire, les détourner et les augmenter. C'est ce tour de la question sur la définition de la technique humaine que s'est apprêtée Garçon et par là, a tenu à marquer la ligne de démarcation qui sépare la technique humaine, celle de l'*Homo technicus* de l'animal. La technique s'inscrit ainsi dans une dynamique au même titre que semble l'être les définitions et l'angle de réflexion choisi pour aborder la technique, même si les autres définitions sont dans son sillage.

Par technique ou plus précisément par « élément technique », Pierre Lemonnier entend par les moyens de travail, les chaînes opératoires et les connaissances mobilisées lors d'une action sur la matière. Plus restreinte que la précédente définition, mais dont l'élément le plus

---

<sup>4</sup> Inizan, Marie-Louise., Reduron-Ballinger, Michèle., Roche, Hélène., Tixier, Jacques., *Technologie de la pierre taillée*, Meudon : C.R.E.P, Préhistoire de la Pierre Taillée, 4, 1995, p. 30.

<sup>5</sup> Garçon Anne-Françoise, « Des modes d'existence du geste technique », *e-Phaistos*, Vol. III, n°1, 2014, p. 84-92.

<sup>6</sup> Garçon, Anne-Françoise, *L'imaginaire de la pensée technique. Une approche historique, XVI<sup>e</sup> –XXe siècle*, Classique Garnier, Paris, 2012, p. 33.

visible demeure la capacité, se dégage de ce regard et traduit à cet effet tout une organisation de connaissances savamment établie.<sup>7</sup>

Le terme « Technique » qui renvoie aux objets faits de la main humaine et qui sont le résultat d'un ensemble de gestes et plus généralement de pratiques, est ce que proposent Jeanne Guien et Hélène Vuillermet pour saisir ce qu'est la technique. Mais, comme en réponse à la conception aristoticienne de la technique avec ce qu'elle a qualifié d'étants artificiels, ces auteurs précisent que « la technique ne renvoie pas seulement au domaine des objets artificiels, mais aussi aux manières de fabriquer ».<sup>8</sup> C'est à ce niveau que ce point de vue recoupe celui de Garçon. Jeanne Guien et Hélène Vuillermet précisent que, différemment à ce que l'on peut observer avec le mouvement instinctif ou aléatoire (chez les animaux), l'activité technique elle, se distingue par la régularité et la méthodologie qui l'accompagnent et qui s'inscrivent dans le temps. Dans la technique humaine se greffe ainsi la capacité de prévoir et de viser, de mettre son corps à contribution par l'effort consenti et le tout dans un but, voilà la spécificité de la technique humaine.<sup>9</sup> Et la technique humaine, différente de celle dont fait référence Marcel Mauss, « les techniques du corps » ou toute attitude du corps,<sup>10</sup> mais des gestes ou des procédés mis en œuvre pour un but, est à l'œuvre dans cette étude qui pénètre l'univers du tissage artisanal dans sa mise en marche. L'« artisanat » est aussi un terme qui nous intéresse dans cette étude.

De prime abord, l'on ne peut pas ne pas relever l'anachronisme qui s'invite en ce terme ne serait-ce en jetant un bref regard sur son historique : un mot récent, mais une réalité ancienne. Un parfum de contradiction tourne autour ce mot qui n'a fait irruption qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dont la définition ne fut pas tranchée d'un coup.

## **I.2) L'artisanat**

Selon l'encyclopédie universalis, l'artisanat « à l'origine il englobe, en effet, l'ensemble des activités manuelles extra-agricoles, au point qu'on ne distingue pas l'artisan de

---

<sup>7</sup> Lemonnier, Pierre, « A propos de Bertrand Gille : la notion de système technique », Notes et commentaires, *L'Homme*, XXIII (2), 1983, p. 109-115.

<sup>8</sup> Guien, Jeanne Vuillermet, *La Technique*, Cit. p. 14.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Mauss Marcel, *Les techniques du corps*, Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, 1934, consultable sur le lien : [http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthropo/6\\_Techniques\\_corps/Techniques\\_corps.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html)

l'artiste ». <sup>11</sup> Cette confusion a subsisté jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle où un essai de dissociation est noté. Ce qui donna comme division ce qu'on appelle « les arts mécaniques » que pratiquent les gens de métier et les arts dits « libéraux » qu'exercent les artistes. Le dictionnaire Poitevin semble plus tranché dans sa définition en affirmant que l'artisan pratique un art qui demande un certain apprentissage. Mais en pratique et ce qu'il y a lieu de noter, c'est le fait que l'« artisanat » n'ait pas la même résonance chez toutes les sociétés.

Comme il était déjà annoncé, la naissance de l'industrie mécanisée au XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe, était supposée « sonner le glas du temps de artisans ». <sup>12</sup> Cette prophétie classique tendait ainsi la réelle opposition mise en place entre l'industrie caractérisée par la machine et l'artisanat qui est le domaine du manuel, un propos jugé réductrice à l'endroit de ce dernier. Cependant, la définition de l'artisanat dans un contexte plus récent qu'a proposée Cédric Perrin est tout autre et se décharge complètement de cette vision fataliste de ce que nous pouvons appeler de branche de création. Pour cet auteur, « les artisans peuvent être définis comme de petits producteurs de biens et de services ». <sup>13</sup> Cette appréciation sur l'artisan et par conséquent de l'artisanat tranche sans ambiguïté avec ce qui est généralement considéré. Dans cette vision, l'on retient formellement que, ni les considérations techniques ni la particularité du travail manuel ne sont des éléments décisifs pour trancher sur la définition de l'artisanat. S'appuyant sur l'exemple de la société française, Perrin stipule que, si les artisans n'usaient que de leurs mains pour travailler, ils n'existeraient que de façon marginale et anecdotique à défaut d'avoir disparu. Une situation qui est à l'inverse de la France où la population des artisans a connu une augmentation notable au début du XXI<sup>e</sup> siècle et dont les causes sont : la plasticité de l'artisanat, sa capacité à évoluer et à s'adapter aux innovations notamment techniques et aux machines. L'opposition du manuel et de la machine pour tirer l'artisanat au clair, s'arrête ainsi sous ces sphères où dans la pratique, une complémentarité se vit. Ce qui n'est pas loin du regard de l'UNESCO dont la proposition à ce sujet est la suivante:

On entend par artisanat les produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la

---

<sup>11</sup> <https://www.universalis.fr/classification/techniques/techniques-artisanales/techniques-artisanales-generalites/>, consulté le 02/05/2021.

<sup>12</sup> Perrin, Cédric, « Un ordre économique sans machine ? Penser et repenser l'artisanat et la société française au XX<sup>e</sup> siècle », *L'Homme et la société*, N°205, 2017, p. 185.

<sup>13</sup> *Ibid.* p. 186.

contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini.<sup>14</sup>

En Afrique, l'artisanat renvoie à une toute autre réalité.

A la fin des années soixante, Ralph Von Gersdorff faisait le bilan de l'existence de l'artisanat en Afrique francophone. Il définit au passage ce qu'il considérait d'artisanal, celui-ci étant « toutes les entreprises dans lesquelles le propriétaire lui-même travail dans son atelier avec quelques personnes (membres de sa famille, apprentis, employés (...)) ». <sup>15</sup> Cette définition nous semble très restreinte, mais apporte un volet très notoire qu'est la pratique collective, une donnée qui entre en jeu quand il s'agit de l'Afrique et particulièrement du Sénégal où l'artisanat qui a historiquement émergé avec les métiers traditionnels, reste le domaine réservé à certaines castes qui évoluent en corporations. <sup>16</sup>

Difficile fut en Afrique, de dissocier l'artisanat à l'art. Cette difficulté découle en partie de la confusion qui s'était installée depuis l'époque coloniale durant laquelle l'ethno-esthétique n'arrivait pas à faire la part des choses et considérait en même temps que l'art africain sortait de l'artisanat. <sup>17</sup> En fait :

(...), la distinction entre l'artiste et l'artisan qui tend à s'instituer dans la modernisation actuelle, n'existe pas en Afrique traditionnelle. Tout au plus, ce que nous appelons l'artiste, y est-il figuré par l'artisan (...). L'art d'Afrique noire a été préservé des formes de la division sociale du travail qui ont ailleurs isolé les artistes des artisans et, plus généralement, des autres producteurs. <sup>18</sup>

L'art et l'artisanat se retrouvaient liés et la production en justifiait le fait. Car, de ce dernier résultait à la fois la production matérielle utilitaire pour le quotidien des populations, mais aussi les objets imbus de puissance magique et religieuse pour lutter contre la nature et les forces malfaisantes. « L'artisanat donc dans ses multiples composantes, au service de la magie et de la religion, dont il produit et fournit les outils et les accessoires ». <sup>19</sup> Ce caractère de l'artisanat en Afrique qui témoigne de sa complexité traduit la foison d'appellations adoptées comme « d'art fonctionnel » mais également une segmentation du domaine comme

---

<sup>14</sup> Symposium UNESCO/CCI, « l'artisanat et le marché mondial : commerce et codification douanière », Manille, 6-8 Octobre 1997.

<sup>15</sup> Ralph, Von Gersdorff, « Situation actuelle de l'artisanat en Afrique francophone », *Revue Tiers Monde*, Tome 10, N. 39, 1969, p. 595.

<sup>16</sup> Diop, Abdoulaye Bara, *La société Wolof*, Cit.

<sup>17</sup> Abdou, Sylla, *L'artisanat sénégalais*, PUD, 2004.

<sup>18</sup> Thomas, Louis Vincent, Fougereolas Pierre, *L'art africain et la société sénégalaise*, Dakar, Publication de la faculté des lettres et Sciences humaines, 1967, p. 11.

<sup>19</sup> *Ibid.* p. 15.

il se présente au Sénégal, avec l'artisanat d'art, de service et d'artisanat de production auquel appartient le tissage. Compte tenu de tout cela, il n'est pas surprenant de voir Louis Vincent Thomas et Pierre Fougeyrollas usaient de l'expression « les artisans-artistes » dans leur étude.<sup>20</sup> Engelbert a soulevé ce rapport art/artisanat.

Chez le philosophe camerounais, l'on retrouve la récurrence de la relation qui lie l'art et l'artisan en Afrique. Il considère que l'artisanat dans le continent est le cumule à la fois de l'industrie au travers de l'ensemble technique de transformation et de fabrication, et de l'art qui est fait d'un ensemble de procédés afin de rendre les objets fabriqués porteurs d'un message de vie et de beauté.<sup>21</sup> En Afrique traditionnelle alors, d'art et d'artisanat, on a qu'à voir une progression linéaire, une sorte de chaîne opératoire au sein de laquelle le premier nommé évoluant vers le second qui forme un ensemble.

## **II. Le cadre physique et l'histoire de Dakar**

### **II.1) Le cadre physique de la région de Dakar**

Dans l'ensemble dans lequel elle est inscrite, la région de Dakar est une particularité tant au niveau de sa situation géographique avec son climat favorable que de l'histoire de sa constitution.

#### **II.1.1) La situation géographique de la région**

Egalement appelée le Cap-Vert par les Portugais qui furent les premiers Européens à sillonné ses côtes, Dakar est la capitale actuelle du Sénégal. Elle a une situation géographique très singulière. Apparaissant comme la région la plus à l'Ouest de l'aire géographique sénégalais et du continent africain, la région s'étend sur 550 km<sup>2</sup>, soit 0,28% de la superficie totale du pays (fig.11). Elle se niche entre les parallèles 17° 10' et 17° 32' de longitude ouest et 14° 53' et 14° 35' de latitude Nord.<sup>22</sup> L'océan atlantique la cerne par ses ouvertures Ouest, Nord et Sud. Seule sa partie Est est contiguë à la région de Thiès marquant ainsi son ouverture à

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Mveng, Engelbert, R, P, *L'art et l'artisanat africain*, Yaoundé, Editions CLE, 1980.

<sup>22</sup> Stratégie de développement urbain du Grand Dakar (Horizon 2025), 2010.

l'hinterland.<sup>23</sup> Depuis le découpage administratif de 1996, la région de Dakar est scindée en quatre départements : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque.<sup>24</sup>



Figure 11 : Situation géographique de Dakar.<sup>25</sup>

A ce jour, d'après le recensement de l'année 2020 de la population du Sénégal, la région de Dakar abrite un effectif de 3.835.011 habitants sur un total de 16.705.608 que compte le pays (fig.12).<sup>26</sup>

<sup>23</sup> Mersadier, Yvon, « Dakar entre hier et aujourd'hui », *Revue française d'études politiques africaines*, 29, 1968, p. 39-50.

<sup>24</sup> GRDR, La dimension locale de la dialectique migratoire et développement. Le cas France-France, Rapport commandé par ADF, 2014, 93p.

<sup>25</sup> Chenal, Jérôme, « Urbanisation, planification urbaine et modèle de ville en Afrique de l'Ouest : jeu et enjeu de l'espace public », Thèse de doctorat, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 2009, 566p.

<sup>26</sup> ANSD, « Rapport sur la population du Sénégal en 2020 », Gouvernement du Sénégal, 2020, 24p.

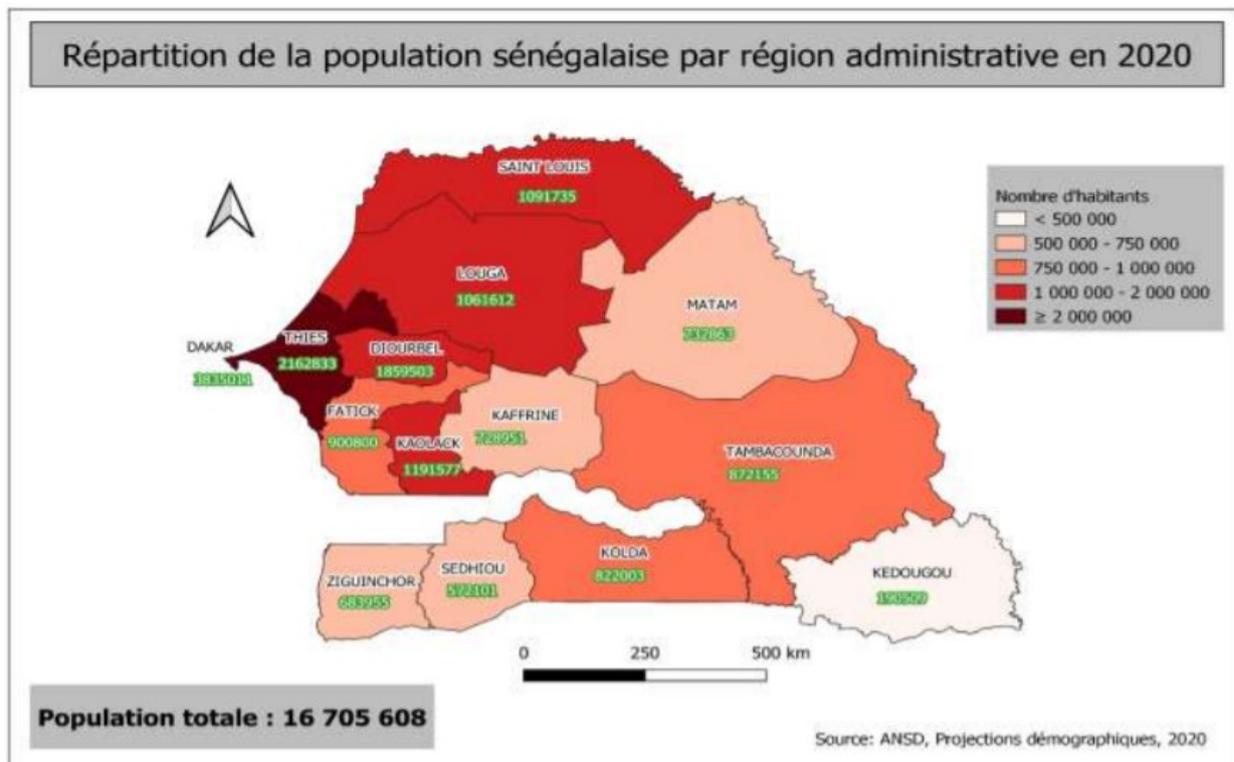


Figure 12 : Répartition de la population du Sénégal en 2020.<sup>27</sup>

### II.1.2) Le climat

Le climat de Dakar est de type tropical. Il dépend du rythme des saisons. Ces dernières sont au nombre de deux : la saison sèche et la saison des pluies, typiques de la bande soudano-sahélienne. Cependant, sa position en façade atlantique, procure à la région un climat tempéré en réduisant la chaleur et la sécheresse du climat.<sup>28</sup> Se trouvant entre les isohyètes 625 mm et 635, sa température moyenne de juillet à Octobre est de 27 C. Lors de son voyage dans la ville à la fin des années 1960, Mersadier appréciait le climat dakarois, disant que, « l'alizé qui souffle sept mois sur douze est une caractéristique importante de la ville : il y rend le séjour agréable ».<sup>29</sup>

### II.1.3) La topographie

Bordée presque de toutes parts par l'Océan atlantique à l'exception de sa partie Est, Dakar occupe la position très privilégiée de carrefour pour le transport international

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Stratégie de développement urbain du Grand Dakar, Cit.

<sup>29</sup> Mersadier, Yvon, « Dakar, entre hier et aujourd'hui », Cit. p. 39.

notamment entre l’Afrique, l’Europe et l’Amérique. A cette situation s’ajoute un relief presque plat perturbé par la hauteur des Mamelles.<sup>30</sup>

### III. L’économie de la région

A l’échelle du pays, la région de Dakar se particularise sur plusieurs aspects. Parmi eux, son poids économique comme moteur de l’économie nationale.

En Afrique de l’Ouest notamment, la règle est presque connue de tout le monde, l’importance économique de la ville se lit quasiment sur le poids démographique qu’elle détient. Dans sa situation actuelle, Dakar ne fait pas figure de proue dans la zone. En effet, elle concentre près du quart de la population du Sénégal et de loin devant toutes les autres régions du pays. Cette place s’explique par :

L’attractivité en termes d’opportunités. Particulièrement, la région de Dakar, abritant la capitale du pays et pôle de concentration économique, constitue l’une des principales destinations des migrants internes comme internationaux.<sup>31</sup>

La région est ainsi le poumon économique du Sénégal dont le port, autrefois l’aéroport, le centre international du commerce au Sénégal, ces grands marchés et le tourisme constituent ses atouts économiques.<sup>32</sup> L’importance économique de la région se matérialise également par la densité de la population des fonctionnaires qui y représentent un taux de quarante-six pourcent (46%) du total que compte le pays. A ce chiffre s’ajoutent quatre-vingt-seize pourcent (96%) des salariés du commerce et des transports, quatre-vingt-seize pourcent (96%) des salariés des banques et quatre-vingt-quinze pourcent (95%) des entreprises industrielles et commerciales et quatre-vingt-sept (87%) des emplois permanent. La contribution de la région de Dakar dans le PIB national a atteint près de 55%. Pourtant, si aujourd’hui la région de Dakar est le moteur de l’économie sénégalais, c’est parce le lieu a connu un processus de transformation dans le long terme qui l’a mis au-devant de la scène non seulement à l’échelle du pays, mais à dimension sous régionale.

---

<sup>30</sup> Chenal, Jérôme ; Wade, Cheikh, Samba, « Dakar la ville double », Chenal et al (dir), In *Quelques rue d’Afrique. Observation et gestion de l’espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott*, Editions du Lasseur, 2009, p. 66-80.

<sup>31</sup> ANSD : Situation économique et sociale du Sénégal, Ses 2017/2018, p. 51.

<sup>32</sup> Stratégie de développement urbain du Grand Dakar, Cit.

#### **IV. Histoire de l'occupation de la région de Dakar**

L'histoire de Dakar est faite d'un processus d'occupation dicté dès le début par une vision politique coloniale. Son émergence va se faire au détriment des territoires historiquement plus connus durant l'occupation coloniale française du Sénégal.

##### **IV.1) Le temps des premiers comptoirs**

Depuis au moins la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les Européens ont établi des relations commerciales avec la côte occidentale d'Afrique. Cependant, ce commerce se tenait par l'intermédiaire des compagnies et ne nécessitait particulièrement pas d'aménagements sur le territoire.<sup>33</sup> Les comptoirs seront ainsi les seuls investissements matériels sur place surtout avec les relations naissantes avec le nouveau monde au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. La France, présente en Afrique depuis le XVI<sup>e</sup>, occupa particulièrement cette zone occidentale du continent où elle y commence des aménagements au XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1643, la France occupe l'île de N'Dar qu'elle appelle selon la coutume, Saint-Louis en l'honneur du Roi régnant (Louis XV). Elle s'empare en 1677 de l'île de Gorée, située face à la presqu'île du Cap vert.<sup>34</sup> Saint-Louis et Gorée deviendront les deux principaux comptoirs français le long des côtes. Plusieurs autres comptoirs vont tout de même être construits en Afrique par la France, mais ces places, concurrencées par les nombreux comptoirs voisins, ne bénéficieront pas de plus d'investissements. Ce qui explique leur attractivité et la croissance de la population qui s'en est suivie et que confirment les chiffres. Par exemple, Gorée comptait en 1770 environ 1500 habitants. Sa population continua à augmenter en atteignant 2000 habitants en 1784. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'on note également que le paysage des comptoirs s'est considérablement métamorphosé. Le temps des huttes cédait la place aux constructions en dur. En plus de Saint-Louis, non loin de Gorée sur la côte, les français s'installent à Rufisque qui devient aussi un comptoir prospère avec son port qui assurait aux vaisseaux un mouillage en sécurité. L'on remarque ainsi que durant l'époque des premières installations sur le territoire sénégalais, Dakar n'est aucunement impliqué dans les projets d'occupation (fig.13).

---

<sup>33</sup> Sinou, Alain, « Idéologie et pratiques de l'urbanisme dans le Sénégal Colonial », Thèse de troisième cycle, EHESC, 1985.

<sup>34</sup> *Ibid.*

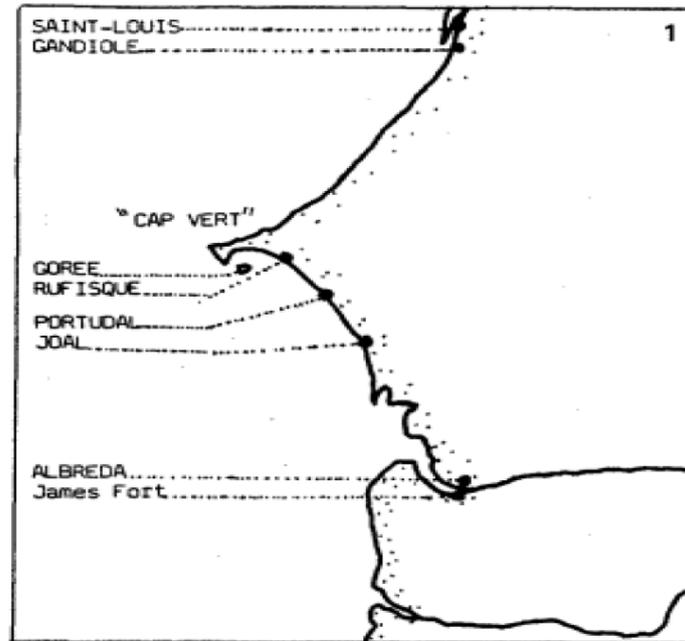


Figure 13 : les comptoirs de commerce occupés par la France sur la côte du sénégalaise.<sup>35</sup>

#### IV.2) Le projet Dakar

Pendant tout ce temps, la presqu'île du Cap Vert qui porte aujourd'hui la ville de Dakar n'était qu'un rocher aride et désolé. Une population clairsemée constituée de *Lébou* (fig.14), y vivait pauvrement de la pêche et de rares cultures.<sup>36</sup> En 1765, le gouverneur de Gorée acquiert auprès du souverain local, le Damel du Cayor, le village de Dakar et les îles des Madeleines. Mais cette acquisition n'avait pas pour objet de préparer la fondation d'un établissement, mais de faciliter le commerce. Ce n'est qu'en 1845 que germe l'idée d'occuper la presqu'île, celle-ci se retrouvant confrontée à une âpre résistance des commerçants de Gorée et de Saint-Louis qui voient dans ce projet une réelle menace de leurs activités. Si Saint-Louis, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est la ville la plus importante du Sénégal, le projet de la ville de Dakar est hautement plus ambitieux. Le développement de Saint-Louis ne transforme pas la vie économique de la région; l'axe commercial du fleuve existait déjà. En revanche, la fondation de Dakar s'inscrit dans un projet de développement régional. Le dessein de l'administration consiste à réorganiser son économie en la centrant dans cette ville qui était à la porte des centres de production d'arachide. Dans ce projet d'érection de la nouvelle ville qu'est Dakar, le port fut le moteur.

<sup>35</sup>*Ibid.*

<sup>36</sup> Morazé, Charles, « Dakar », *Annales de Géographie*, 45<sup>e</sup> Année, N<sup>o</sup>. 258, 1936, p. 607-631.



Figure 14 : Dakar en 1872.<sup>37</sup>

Quelques maisons de pierre, des hangars couverts établis formaient le village indigène de Dakar (fig.17). Aucun résultat positif n'était attendu de ce milieu, disait le gouverneur de Gorée en 1823 du fait des conditions physiques peu hospitalières qui y régnaient.<sup>38</sup>

#### IV.2.1) Les raisons du choix de Dakar

L'ambition d'élargir sa zone d'influence sur la terre ferme du Cap Vert avait germé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Loin de vouloir s'y établir, il s'agissait de réduire la puissance des *Lébou* sur place. Ces derniers, répartis en quelques villages fortifiés pour se protéger des royaumes voisins de l'intérieur. Dans leurs agissements, ils :

Prélevaient des taxes sur les caravanes et ont le droit de s'accaparer les marchandises des navires s'échouant sur la côte. Les commerçants de Gorée s'insurgent contre leurs pratiques de naufrageurs ; ils leur reprochent d'attirer par des feux les navires sur les écueils de la pointe des Almadies.<sup>39</sup>

Mettre fin à cette pratique des populations autochtones *Lébou*, même s'il est la raison retenue, n'en était en réalité qu'une parmi tant d'autres poussant la France à annexer la presqu'île du Cap-Vert.

<sup>37</sup> Loti, Pierre, Dessinateur. [Dessins de jeunesse, croquis et académies] / [Pierre Loti, Joseph Bernard], dess. 1858-1885. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

<sup>38</sup> Morazé, Charles, « DAKAR », Cit.

<sup>39</sup> Sinou, Alain, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal*, Cit. p. 225-226.

Après l'abolition de l'esclavage au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle ère économique s'ouvre dans les anciens territoires où les activités économiques dépendaient de la traite.

Au Sénégal, les réadaptations qui suivirent ce fait ont été à l'origine d'un abandon progressif des anciens territoires florissants comme Gorée et Saint-Louis au profit de Dakar pour qui la construction d'un port propulsera au-devant de la scène sous régionale par l'attractivité dont la ville fera preuve. L'instrument du port constitue un atout important pour le développement économique et commercial pour les pays dotés d'une façade maritime.<sup>40</sup> Au-delà de cette considération, le choix de s'installer à Dakar s'explique en effet par les privilèges qu'offre le lieu. Des basaltès s'y présentent en hautes falaises bordant de grandes profondeurs. Contrastant avec le reste de la côte d'Afrique, le cap présente tout une série d'anses avec une profondeur dépassant quelques 5 à 6 mètres du littoral, quelque fois 10 m. Ces anses se présentent en ports naturels. La rade sûre, la position aussi centrale, aussi convenable, placée sur le bord de mer, avec une belle plage sans barre et d'un accès facile en tout temps et toute saison. En plus Dakar, est en communication facile avec la France, la côte d'Afrique et le monde entier.<sup>41</sup> Cette place est aussi d'une grande utilité dans le sens qu'elle assure un point de relâche aux bâtiments de la marine militaire et aux navires marchands sur la route des Indes orientales et de l'Amérique du sud. A ces raisons de la fondation de Dakar, doit-on joindre le troisième acte de Mersadier qui est purement administratif. Dakar devait assurer le rayonnement de la France dans la sous-région ouest africaine, rôle que cette nouvelle ville assurera comme capitale de l'Afrique occidentale française dès sa création en 1895. Autant d'avantages à la fois maritimes, militaires et économiques expliquant la construction du port et l'occupation de Dakar.

La région de Dakar fondée, le port édifié et le chemin de faire assurant la liaison avec l'arrière-pays, le développement était inéluctable. Et avec son statut de capitale de l'Afrique occidentale française, Dakar n'était plus une ville sénégalaise qui sortait de terre, mais une portion du continent qui naissait comme l'affirme Mersadier. La prophétie sur laquelle cette édification de Dakar s'était adossée n'a pas tardé à se réaliser notamment au plan

---

<sup>40</sup> Ndiaye, Fatou ; Kane, Khalifa, Ababacar ; Bonnin Marie, « L'intégration de l'environnement marin dans le droit applicable aux ports », Bonnin et al. (dir.), In *Droit de l'environnement marin et côtier au Sénégal*, IRD, PRCM, Dakar, Sénégal, 2016, p. 279-299.

<sup>41</sup> Coursin, Léon, « Dakar : Port Atlantique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 1-3, 1948, p. 275-285; Ba, D., Diaw, T., Grégoire L., Catherine, M., « Analyse de la dynamique spatiale du port de Dakar de 1900 à 2009 : enjeux multi-scalaires et aménagements », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 635, mis en ligne le 22 février 2013, consulté le 22 mai 2020.

économique. Le rôle des anciens territoires se transféra à Dakar. Grâce au chemin de fer, Saint-Louis fut relié à la nouvelle ville et le rôle économique du fleuve et de la vieille ville s'estompe. Kaolack qui s'était vue doter d'un port en plein bassin arachidier commençait à perdre une partie de son activité détournée vers la presqu'île de Cap-Vert. Rufisque qui fut jadis la capitale de l'arachide grâce à son port au sortir des régions arachidières finit également par perdre de son influence au profit des installations modernes du port de Dakar.<sup>42</sup> Cette dernière devient grâce à l'arachide, le poumon économique de la colonie du Sénégal et voit l'installation en masse de maisons de commerce, de banques, de quelques petites industries etc. Au plan politique, en 1902 fut transféré de Saint-Louis à Dakar le siège du Gouvernement général et tous les organismes supérieurs suivirent : le contrôle financier, le service du trésor, l'inspection des travaux publics. Ce développement de la ville était lié aux investissements français sur Dakar qui se faisaient non pas à l'échelle du Sénégal, mais à celle de l'Afrique occidentale française, justifiant l'avance considérable que la région avait prise sur les autres villes ouest africaines.<sup>43</sup> Inhérente au développement, la mise en valeur du territoire draine vers Dakar une importante main-d'œuvre engagée dans les grands chantiers de construction de la ville.

La ville attirait ainsi du monde et l'évolution exponentielle de sa courbe démographique dans le temps en est la preuve. De quelques centaines au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Dakar va devenir même après les indépendances, une mégapole dont la population se compte en millions en devenant la capitale du Sénégal (fig.15).

Cette croissance continue était dans l'ordre de six à sept pourcent (6 à 7%) par an/moitié par accroissement naturel, moitié par migration. Parallèlement à cette forte croissance, la ville qui naquît autour du port tente de suivre le rythme en repoussant son périmètre. Commence ainsi à s'opérer une ségrégation spatiale qui établit d'une part les limites de la ville européenne dans le plateau d'autre part, les quartiers indigènes dont la Médina fut le premier.<sup>44</sup> Les proportions exorbitantes de l'accroissement de la population combinées aux flux migratoires sont les résultats d'une région de Dakar qui ne cesse d'avaloir davantage ces limites sporadiques avec la création de ses quatre départements.<sup>45</sup> L'on retient ainsi que les flux migratoires ont contribué en partie à peupler la ville de Dakar. De nos jours

---

<sup>42</sup> Mersadier, Yvon, « Dakar », Cit.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Sinou, Alain, *Dakar*, Institut français d'architecture, Paris, 1990. 23p.

<sup>45</sup> Chenal, Jérôme ; Wade, Cheikh, Samba, « Dakar la ville double », Chenal et al (dir), In *Quelques rue d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott*, Editions du Lassur, 2009, p. 66-80.

ils existent toujours,<sup>46</sup> même s'ils le sont dans une moindre mesure, surtout ceux venant de la sous-région notamment les Bissau-guinéens qui nous intéressent dans cette étude.

REPERES CHRONOLOGIQUES			
Les événements liés au développement urbain sont <i>en italique</i> ; les données démographiques sont <b>en gras</b> .			
1854-1865	Faidherbe gouverneur de la colonie du Sénégal ; occupation du Cayor.	<b>1891</b>	<b>Dakar compte 8700 habitants et Gorée environ 2000.</b>
1857	<i>Prise de possession du village de Dakar.</i> Création des bataillons de tirailleurs sénégalais.	1895	<i>Création du statut de la Commune Mixte.</i> Création de l' AOF. Saint-Louis en est la capitale pour sept ans.
1858	L'armée britannique contrôle les Indes.	1897	<i>Nouveau pont, métallique, sur le grand bras du fleuve Sénégal.</i>
1861-65	Guerre de Sécession en Amérique qui aboutit à l'abolition de l'esclavage.	1902	<i>Dakar devient la capitale de l'AOF.</i>
1862	Création d'une ligne télégraphique entre Saint-Louis et Gorée. <i>Plan de lotissement de la ville de Dakar.</i>	<b>1904</b>	<b>Dakar compte environ 18000 habitants et Gorée n'en a plus que 1200.</b>
1865	<i>Pont sur le grand bras du fleuve Sénégal.</i>	1906	<i>Loi réorganisant le domaine foncier en AOF.</i> <i>Achèvement du palais du gouverneur, actuel palais du Président de la République.</i>
1865-1869	Pinet-Laprade gouverneur du Sénégal.	1909-1914	<i>Période de grands travaux à Dakar : hôtel de ville, palais de justice, chambre de commerce, gare, hôpital indigène.</i>
<b>1869</b>	<b>Saint-Louis compte 15480 habitants.</b> Création de chambres de commerce à Saint-Louis et Gorée.	1912	Début de la construction de la nouvelle capitale des Indes, New Delhi.
1872	<i>Saint-Louis et Gorée acquièrent un statut de commune.</i>	1914	Blaise Diagne est le premier Noir élu député.
1874-1877	Brière de l'Isle gouverneur ; reprise de la conquête territoriale.	<b>1914</b>	<b>Saint-Louis compte 23000 habitants.</b>
<b>1875</b>	<b>Dakar compte environ 1500 habitants.</b>	1915	<i>Fondation à Dakar du quartier de la Médina.</i>
1879	Création du conseil général du Sénégal et rétablissement du siège de député.	1920-1930	<i>Ensemble de textes définissant le statut communal dans la Fédération.</i>
1880	<i>Rufisque acquiert le statut communal.</i>	1923	Inauguration de la ligne de chemin de fer Thiès-Kayes reliant Dakar à Bamako.
1881	Début de la conquête de l'intérieur du continent.	1931	<i>Congrès d'urbanisme colonial à l'Exposition coloniale de Paris.</i>
1884	<i>Application aux centres urbains du Sénégal du régime municipal métropolitain.</i>	1945	<i>Réforme du système colonial. Loi sur l'urbanisme aux colonies.</i>
1885	Conférence de Berlin qui partage l'Afrique noire entre les puissances colonisatrices. Achèvement de la voie de chemin de fer Dakar/Saint-Louis.		<b>Dakar compte plus de 150000 habitants et Saint-Louis environ 40000.</b>
	<b>Dakar compte environ 6000 habitants.</b>	1960	Le Sénégal devient un Etat indépendant, dont la capitale est Dakar.
1886	Mort de Lat Joor, qui marque la fin de la résistance dans le Cayor.	<b>1990</b>	<b>L'agglomération dakaroise dépasse le million et demi d'habitants.</b>
1887	<i>Création de la commune de Dakar, indépendante de celle de Gorée.</i>		

Figure 15: Aperçu sur l'évolution de la population dakaroise du début de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>47</sup>

<sup>46</sup> GRDR, La dimension locale de la dialectique migratoire et développement. Le cas France-France, Rapport commandé par ADF, 2014, 93p.

<sup>47</sup> Sinou, Alain, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal*, Cit. p. 171-172.

## **V. Conclusion**

La technique et l'artisanat sont deux concepts qui sont chargés de sens. La technique renvoie entre autres à la capacité humaine à agir sur son environnement. La particularité de la technique humaine réside dans sa capacité à prévoir les résultats de l'application sur la matière.

L'artisanat quant à lui est toujours est souvent perçu comme un opposé de la mécanique. Cependant cette opposition systématique est à relativiser car dans certains espaces, l'artisanat et la mécanisation vont ensemble. En Afrique, l'artisanat est lié à l'art.

Au niveau de l'espace d'étude, la région de Dakar se particularise par une longue histoire résultant de sa création. Le facteur économique a été déterminant dans le projet de création de Dakar. Aujourd'hui ce facteur explique sa dominant notamment nationale et son attractivité au niveau à l'échelle de la sous-région d'où les flux migratoires que connaît la région.

# *Deuxième Partie*

## **Lieux et expressions techniques**

## Chapitre IV : la pratique du tissage

### Abstract

In this study on artisanal weaving, it is the weavers of the Pepel ethnic group from Dakar who are targeted. They are economic migrants from Guinea-Bissau. Their best-known activity among men, apart from painting buildings, is indeed the so-called Mandjak or Ndjago weaving. The Pepels They practice an art known to all Senegalese even if some Senegalese castes are also engaged in this work. Their notoriety is acquired thanks to the many attributes of woven fabrics: firmness, robustness, richness and solidity.

By visiting the three targeted weaving sites in Dakar, we found that Pepel weavers have several types of looms, the difference being in terms of width. The latter dictates the kind of product to be made. This means that we do not have a standard width of the trade.

Handicraft weaving among the Pepels is an activity It is quite ordinary to think of women when we talk about weaving, which can refer to family clothing, which is a center of interest for her. However, even if the observation may be true, the weaving on a traditional loom that we followed at the Pepels appears to be work specifically reserved for men, notwithstanding that women are not radically excluded as we can also think. .

In its history, the mystic occupies a good place in the weaving. Several myths found in a number of weaving populations recall this fact. Among the Toucouleur, the performances of Diounteul Dialabi, the ancestor of the maabo, are a confirmation of this. A similar situation exists among the Mandjak. However, in the city the mystique in weaving tends to disappear. As for weaving, it continues and the workshops are quite special places. They are a workspace within which a certain hierarchy reigns, a sales and learning space, but also a space where everyday scenes occur.

The artisanal weaving workshops are distributed in an anarchic fashion in downtown Dakar. The three sites selected in this study are proofs, because they are located in areas of the public domain that have been randomly occupied. So we have the Colobane and Fass sites installed on a sidewalk. That of the HLM is improvised in a vacant lot.

## **Aperçu sur le groupe étudié**

En travaillant sur les tisserands de la région de Dakar, l'on aurait pu se focaliser sur des groupes distincts. Mais le choix pour cette étude est porté sur l'un d'eux : les Pepel.

### **I.1) Les Pepel**

Quand on sillonne les rues près du centre-ville de Dakar à la recherche de tisserands, les bissau-guinéens sont les plus indiqués. Ils pratiquent un art connu de tous les sénégalais même si certaines castes sénégalaises s'adonnent aussi à ce travail. Leur notoriété est acquise grâce aux nombreux attributs des étoffes tissés: fermeté, robustesse, richesse et solidité.<sup>1</sup>

Etant pays frontalier du Sénégal dans sa partie sud, les ressortissants Bissau-guinéens font vraisemblablement partie des flux de populations migrantes vers le Sénégal depuis la colonisation, à une époque où Dakar assurait le rôle de capitale de l'AOF. Ce qui est plus sûr et qui a été retenu c'est leur présence très remarquée au Sénégal durant la période de la guerre de libération nationale qui toucha leur pays (75.000 en 1971).<sup>2</sup> Leur activité la plus connue chez les hommes, à part la peinture d'édifices, est bien le tissage dit mandjak ou *Ndjago*. Cependant, une confusion populaire semble existait autour du terme de mandjak qu'on colle à tous les tisserands bissau-guinéens établis au Sénégal et notamment à Dakar. Pourtant lors de nos visites effectuées sur trois sites de tissage, tous les tisserands se déclarent être de l'ethnie Pepel. C'est donc une grande confusion ethnique qu'on observe au Sénégal quand il s'agit des tisserands d'origine bissau-guinéenne. En effet, Mandjak et Pepel sont deux ethnies distinctes comme en atteste leur zone d'installation dans leur pays d'origine (fig.16). Mais lors d'enquêtes réalisées au niveau des tisserands installés au niveau du Canal IV dans le quartier dakarois de Fass, Domingo Asserdoca et Orlando Ko nous apprennent que Pepel et Mandjak sont les deux seules ethnies de Guinée Bissau qui pratiquent le tissage artisanal.<sup>3</sup> Dans le cadre de cette étude, c'est des gens se réclamant de cette dernière ethnie qu'on a rencontré dans leurs ateliers de tissage autour du centre-ville de Dakar.

---

<sup>1</sup> Sylla, Abdou, *L'artisanat sénégalais*, Cit.

<sup>2</sup> GRDR, La dimension locale de la dialectique migratoire et développement, Cit.

<sup>3</sup> Asserdoca, Domingo ; Ko Orlando, entretien réalisé le 13/07/2020 à Fass par Pape Laity Diop.

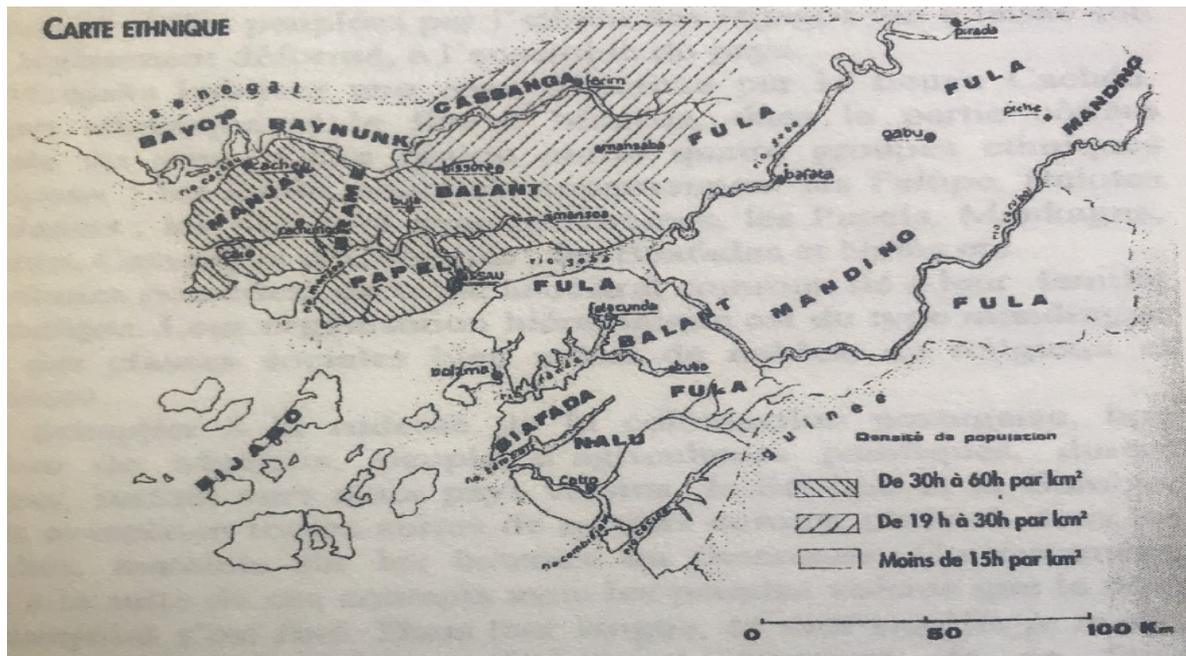


Figure 16 : Carte ethnique de la Guinée-Bissau.<sup>4</sup>

Comme il se remarque sur cette carte ci-dessus, les Mandjak occupent le cacheu tandis que les Pepel quant à eux résident à Bissau la capitale de l'ancienne guinée portugaise. Mais, même ethniquement distincts, ces deux groupes ont la commune particularité d'être détenteurs du savoir-faire de production d'étoffes artisanales qui demande l'aménagement d'un dispositif technique qui nous intéresse particulièrement.

## II. Le tissage chez les Pepel

Le tissage observé chez les Pepel est appréhendé sous différents angles : les métiers à tisser utilisés, le tissage et le genre et enfin, le tissage et la mystique.

### II.1) Les types de métiers à tisser

Par type de métier, nous ne tenons pas à faire ressortir des appellations spécifiques. En fait, il peut être un abus de langage de parler ainsi, mais la distinction que nous faisons en parlant de type se base uniquement sur la dimension de leur largeur encore plus que celle-ci est loin d'être exhaustive.

En visitant les trois sites de tissage ciblés dans Dakar, nous avons pu constater que les tisserands Pepel disposent de plusieurs types de métiers dont la différence est faite au niveau de la largeur. Cette dernière dicte le genre de produit à confectionner. Ce qui veut dire qu'on

<sup>4</sup> Mendes, Carfa, *Parlons Mandjak*, Paris, L'Harmattan, 2007.

n'a pas une largeur standard de métier. Ainsi nous avons retrouvé à Colobane des métiers d'une largeur de 80 cm.<sup>5</sup> Ce site de Colobane semble s'être spécialisé dans la production exclusive d'écharpes comme en témoigne la plus grande partie de la largeur des métiers et les produits qui en sortent (fig. 17 et 18).<sup>6</sup>



Figure 17: Echarpes confectionnées par les tisserands Pepel et exposées en plein air aux abords de la route pour attirer les clients, Photo prise le 21/08/2019 à Colobane par Abdoul Kader Faye.

Les autres types de métiers dont nous avons aussi constaté l'usage sont tout à fait plus petits et servent à fabriquer de petites bandes d'étoffes qui dont la plus petite fait 30 cm de large et il en faut six de la même largeur pour avoir celle d'un pagne entier, soit 180cm. D'autres métiers que l'on a aussi vus font 35cm par bande et dans ce cas, le tisserand produit un total de cinq bandes pour avoir une largeur de pagne de 175cm. La longueur standard d'un pagne est de 2 m, mais vraisemblablement cette mesure est évolutive et dépend du vouloir du client. La preuve, Kabanta Nanki, un tisserand pepel évoluant dans son atelier à Face nous dit qu'il lui faut deux jours pour terminer un pagne qui fait 2m5 (fig.19 et 20).<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Ce constat a été fait le 21/08/2019 lors d'une visite à l'atelier de Milon Nanki dans le site de Colobane.

<sup>6</sup> Aux dires du tisserand pepel, Omar Bong, il existe plus de dix types de métiers à tisser.

<sup>7</sup> Nanki, Kabanta, interview réalisé le 13/07/2019 à Fass par Pape Laity Diop.



Figure 18: Type de métier produisant des écharpes, Photo prise le 23/08/2019 à Colobane par Pape Laity Diop.

Rappelons que ces métiers dont nous avons fait mention sont ceux qu'utilisent les tisserands pepel qui exercent leur activité dans les trois sites de Dakar que nous avons visités : Colobane, Fass et HLM. Mis à part la largeur qui varie chez les uns et chez les autres, la structure de cette pièce centrale est identique chez tout le monde. Des différences sont notées, mais elles sont à replacer dans le cadre du dispositif général c'est-à-dire pas au niveau du métier, mais dans les différentes articulations qui forment son ensemble.



Figure 19 : Tisserand pepel produisant une bande d'étoffe, Photo prise le 25/08/2019 à Colobane par Abdoul Kader Faye.



Figure 20 : Un pagne sous sac plastique prêt à être livré, Photo prise le 12/08/2020 à Fass par Pape Laity Diop.

### III. Le tissage et le genre

Il est tout à fait ordinaire de penser à la femme quand on parle de tissage, celui-ci pouvant renvoyer au vêtir de la famille, qui est un centre d'intérêt pour elle. Cependant, même si le constat est peut-être avéré, le tissage sur métier traditionnel que nous avons suivi chez les Pepel s'affiche comme un travail spécifiquement réservé aux hommes, nonobstant que la femme ne soit pas radicalement écartée comme on peut aussi le penser (fig.21). La photo ci-dessous prise dans un atelier à Colobane en est une réelle confirmation et appuie le témoignage que le tisserand de Fass, Kabanta Nanki nous a fourni.<sup>8</sup> Même si elle ne tisse pas, la femme n'en n'est pas toujours loin.



Figure 21 : Fille jouant le rôle d'apprenti dans un atelier de tissage à Colobane.<sup>9</sup>

Parfois même la femme est décrite comme l'actrice principe du tissage. Même s'il fut rare dans toute notre documentation, nous retrouvons tout de même la mention dans les écrits de Berenger-Féraud sur les peuplades de Sénégal. Il avance que :

---

<sup>8</sup> Nanki, Kabanta, Cit.

<sup>9</sup> Photo prise le 07/09/2020 à Colobane par Pape Laity Diop.

Les femmes et quelques hommes tissent des pagnes. Ils ne peuvent soutenir la concurrence que dans les pays les plus éloignés de nos traitants et je n'ai jamais compris comment certains tisserands pouvaient gagner leur vie à Saint-Louis ou à Gorée.<sup>10</sup>

L'auteur, tout en constatant la situation des tisserands, semble aussi minimiser le tissage chez les hommes et laisse insinuer une pratique plus remarquable chez les femmes. Ce cas de figure que nous tenions à relever contraste pourtant avec ce que nous retrouvons dans la plupart des travaux où le rôle de la femme dans ce type de tissage au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, ne dépasse pas ces trois opérations : égrenage, cardage et filage. C'est après ces opérations que le coton est remis au tisserand pour la confection d'étoffes.<sup>11</sup>

#### IV. Le tissage et le mystique

Le tissage est-il réservé à une catégorie de personnes détentrice d'un pouvoir mystique qui leur confère le droit de tisser ?

Quand on s'y penche maintenant, il devient très difficile de donner une opinion tranchée sur la question de la mystique dans le tissage. Un avis partagé découle des informations dont nous disposons.

En analysant les propos d'Ahmadou Hâmpaté Bâ sur l'artisanat traditionnel en Afrique, les pratiquants nous apparaissent comme des gens pas du tout ordinaires. Bâ stipule qu'en Afrique, les artisans traditionnels accompagnent leur travail de chants rituels ou de paroles sacramentelles rythmées.<sup>12</sup> L'on comprend par ces propos que les artisans traditionnels, groupe dont fait partie les tisserands, sont en possession ou ont été initiés à des rituels qui se manifestent durant leur période d'activité. Un intéressant article paru dans un journal sénégalais *le soleil* en 2005 a touché du doigt cette question qui, dans une certaine mesure barre l'accès au métier.<sup>13</sup> En effet, en faisant l'état des lieux sur le tissage traditionnel dans les régions sénégalaises de Tambacounda, du Fouta et de la Casamance, Sène recueille auprès des pratiquants dans cette dernière région que, le métier de tisserand reste inaccessible puisqu'il est entouré de mythes. Cette situation a ainsi grandement contribué à la baisse de l'activité dans ladite région du sud du Sénégal. Il est ainsi sans conteste que le tissage en Sénégal a quelque chose de particulier : une certaine croyance autour. Fatou Diémé nous en atteste

---

<sup>10</sup> Féraud-Bérenger, L, J, B, *Les peuplades de la Sénégambie*, Cit. p. 392.

<sup>11</sup> Bélime, E, *La production du coton en Afrique occidentale française*, Paris, Publication du comité du Niger, 1925; Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, Cit ; Henry Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Cit.

<sup>12</sup> Bâ, Amadou, Hâmpaté, « La parole, une mémoire vivante de l'Afrique », Paris, *Le courrier de l'Unesco*, 32<sup>e</sup> année, 1979, p. 17-23.

<sup>13</sup> Sène, Moustapha, « Pagne Tissé. Heurs et lueurs d'un produit emblème », Cit.

l'existence chez les Toucouleur Maabubé de la région nord du Sénégal, un groupe qui, avant de creuser les quatre piquets de leur métier prononcent souvent des formules magiques dont seuls eux avaient la connaissance.<sup>14</sup> Ils avaient les secrets de la construction des métiers dont les tisserands se les fabriquaient eux-mêmes. Les observations ne se limitent pas sur ces seuls faits, car même ses recherches sur l'origine du métier chez ces mêmes tisserands maabubé sont révélatrices de cet environnement secret du tissage dont tout le monde n'a pas libre accès. Deux légendes qu'elle a recueillies et qui mettent en relief Diounteul Dialabi ou Diounteul le Wagué,<sup>15</sup> l'ancêtre de tous les tisserands Maabubé peuvent l'étayer. Pour le premier :

L'histoire raconte que Dibali Nango, un Maabo élevé par les pêcheurs, avait confié son fils Diounteul Dialabi à son ami pêcheur pour assurer son éducation. Selon la légende Diounteul, aïeul de tous les Maabubé, était moitié homme et moitié djinn. Et tous les jours, le pêcheur et Diounteul prenaient une pirogue pour aller ensemble à la mer et à chaque fois le pêcheur demandait à Diounteul Diabali d'aller faire le tour pour ramasser des objets. Mais un jour, en allant aux alentours il surprit un groupe de génies en train de tisser et le plus vieux des génies était en train de prononcer des incantations. Il les observa tranquillement, chercha à les faire fuir.<sup>16</sup>

A ce niveau, le récit prend une autre tournure avec deux versions différentes qui se dégagent. La première prétend que Diounteul Dialabi a lancé aux génies un objet qu'il ramassa et ces derniers s'étaient enfouis. Quant à la seconde, Diounteul Dialabi a endormi les génies grâce à des incantations qu'il prononça. Dans l'une comme dans l'autre, c'est après que Diounteul Dialabi s'est emparé de leur métier à tisser et de l'étoffe qu'ils avaient déjà fabriquée. Ce fut le début du tissage chez les maabo. La deuxième légende fait toujours intervenir le personnage de Diounteul Dialabi.

Cette fois-ci l'enjeu est différent, car il s'agit bien d'un pacte conclu entre Diounteul Diabali et les génies détenteurs de la connaissance du tissage.

L'histoire raconte que Diounteul qui avait l'habitude de se promener tous les jours dans un lieu désertique, surprit un jour un génie en train de tisser. Apparu brusquement, Diounteul ne donna pas l'occasion au djinn de s'enfuir. Toutefois cette capacité inhumaine du Maabo étonna le génie car non seulement il pouvait le voir mais aussi il pouvait communiquer avec lui. Ainsi selon Alioune Guissé, le génie demanda à son hôte ce qu'il voulait et pourquoi il s'était introduit dans son univers. Et rétorqua Diounteul : depuis tout à l'heure je vous ai observé en train de travailler et je voulais apprendre ce métier. Le génie répond à Diounteul que ce métier n'était pas une

---

<sup>14</sup> Diémé, Fatou, « Les industries textiles traditionnelles en Sénagambie », Cit.

<sup>15</sup> Selon Fatou Diémé, *Wagué est un terme peul qui signifie un être à moitié homme et à moitié djinn.*

<sup>16</sup> *Ibid.* p. 82.

entreprise facile et par conséquent aucun être ne pouvait le pratiquer. Mais sans se résigner le maabo insista auprès du génie. Ce dernier, pour se débarrasser de son hôte lui dit qu'il y avait des conditions à remplir avant de lui apprendre le tissage. Et le génie demande à Diounteul de lui apporter deux groupes de bœufs. Le premier devait être composé de cent bœufs blancs sans tâche et l'autre groupe aussi cent vaches mais de couleur marron. Comme Diounteul avait des pouvoirs surnaturels, il évoqua des incantations et soudainement les bœufs et les vaches apparurent. Ainsi, il apporta les animaux au génie. Etonné, le génie amena un métier à tisser et lui apprit à s'en servir ensuite et ensuite lui enseigna l'incantation qu'il devait prononcer avant de commencer à tisser.<sup>17</sup>

L'incantation protège le tisserand des passants et du mauvais œil et donne aux tissus produits son pouvoir protecteur. Ce mysticisme autour tissage se retrouve selon l'auteur chez d'autres populations comme les Mandjak. Chez ce groupe :

La légende attribue l'origine du tissage à un vieux mandjak du nom de Dédimpèle. Ce dernier habitait le village de la Kalekes dans la région de Cachéo en Guinée-Bissau. L'histoire raconte qu'un jour, le Mandjak était parti en forêt et avait surpris un génie en train de tisser. Il observa longtemps le génie mais dès que ce dernier se leva un moment, Dédimpèle en profita pour contempler son travail. (...). A son retour le génie surprit le Mandjak sur son métier à tisser et lui promet de l'apprendre les techniques du tissage à condition de ne jamais révéler son secret aux autres.<sup>18</sup>

Le secret du tissage est parvenu aux Mandjak de la communauté quand le fils de Dédimpèle qui fut son apprenti a rompu ce pacte de confidentialité.

Beaucoup de récits provenant de différents groupes retracent le caractère mystique du tissage et que révèlent les circonstances de sa naissance. En mettant en scène des individus aux capacités surnaturelles, ces récits montrent qu'en Afrique de l'Ouest, ce métier ne fut pas à la portée de tout le monde, car au-delà de l'aspect technique, intègre des considérations mystiques qui se manifestent par des incantations dont seuls ils détiennent le secret. Mais ce mariage technique et mystique se retrouve-t-il chez les Pepel tisserands de Dakar rencontrés ?

La croyance en l'existence du mystique dans le tissage est bien présente chez les tisserands pepel que l'on a interrogé à Dakar. Mais il nous faut distinguer deux faits : croître en la mystique et en faire usage, deux réalités différentes. Pour cela nous revenons sur un exemple cité plus haut.

---

<sup>17</sup> Diémé Fatou, « Les industries textiles traditionnelles en Sénégal », Cit. p. 83-84.

<sup>18</sup> *Ibid.* p. 84-85.

Interrogé dans son atelier, Djibril Ko nous livre une version de son vécu personnel comme expérience mystique dans le tissage. Son récit tronqué est le suivant.

Il y a une histoire que j'entendais depuis mon enfance et dont j'ai été témoin à Boune, car c'est mon grand frère qui y travaillait ». Une femme est venue voir mon grand frère tisserand, avec son enfant qui était mué. Il lui a donné une chose dont je ne dirai pas et l'enfant était guéri. J'ai vu cela de mes propres yeux et sa maman ne cesse de le remercier jusqu'aujourd'hui.<sup>19</sup>

Ainsi, par ce fait dont il fut témoin, il reconnaît que le tissage a une part de mystique. Par contre, quand il leur est demandé s'ils s'adonnent à des prières ou à des incantations dans leur travail, ces tisserands peupel semblent les minimiser. L'une des explications que nous donnons à ce comportement vis-à-vis du mystique semble être d'ordre religieux. En effet, en étant attentifs aux réponses qu'ils fournissent, ils mentionnent presque tous leur appartenance religieuse qui est le christianisme et par conséquent, ils disent recourir à des prières, mais elles portent toutes sur la trinité : le père, le fils et le Saint-Esprit. Les réponses de Domingo Asserdoca et Orlando Ko sont allées dans ce sens. Ils ont signifié que chacun prie selon la religion qu'il a embrassée. Etant chrétiens, c'est avec facilité qu'on devine leur réponse. Ce discours n'a pas du tout changé chez les autres qui ont été interpellés sur la question. Cette situation n'a pas tout de même manqué de nous interpellier, mais seulement avec des questions que nous nous sommes posés à notre tour ? Si nous savons que la religion y est pour quelque chose peut-être une autre réalité peut contribuer à l'expliquer. Considéré comme une activité traditionnelle, le tissage à Dakar se voit sortir de son terrain le plus habituel en s'installant en ville. Le fait d'exercer ce métier en ville, loin du cadre traditionnel, le tissage se retrouve ainsi hors de son environnement naturel. La ville donne-t-elle au tissage assez d'espace pour s'exprimer pleinement dans toutes ses considérations ? Cela n'est-il pas aussi un des facteurs qui entraînent cette sorte de disparition de la mystique traditionnelle qui a donné naissance au métier ? Une autre version de la tradition sur l'origine du tissage chez les mandjak peut nous servir d'exemple pour renforcer la légitimité de ce questionnement.

Il est dit qu'un esprit aurait appris le tissage à un Mandjak habitant du village de «Kalëkës» après avoir conclu un pacte. Et suivant ce dernier, le Mandjak devait être en possession d'une «corne de communication», en plus d'être obligé d'offrir régulièrement le sacrifice d'un poulet et de faire une libation sur cette corne.<sup>20</sup> De telles pratiques trouvent-elles un espace d'expression en ville ? Une question qui mérite d'être creusée. En tout cas, la

---

<sup>19</sup> Ko, Djibril, Cit.

<sup>20</sup> Anonyme, « Le pagne tissé (Rabbal) Mandjak », Cit.

perpétuation de ce pacte mythique dans les rues de Dakar plongerait les tisserands pepel dans un autres univers aux yeux des Dakarois actuels, celui de la sorcellerie comme il fut le cas au XIX<sup>e</sup> siècle, quand Dakar alors territoire à peine habité et ne comptant que quelques villages. En ce temps, Noirot nous relate dans son voyage au Fouta Djallon et au Bambouc, qu'il y était un village d'une trentaine de cases habité par des tisserands que les indigènes appelaient « village des sorciers ».<sup>21</sup> Car tout simplement, les tisserands y avaient une très haute réputation de sorcellerie.

## **V. Les ateliers de tissage: organisation, vie et situation**

Monde un peu à part, les ateliers de tissage forment un tout. A l'apparence sobre, toute une vie et une organisation y règnent et cela dans une situation particulière.

### **V.1) Organisation au sein des ateliers**

Fort de plusieurs excursions chez les tisserands des trois sites de travail choisis, il n'a même pas était très nécessaire de s'interroger sur l'organisation qui régnait dans les ateliers tellement elle était évidente. Une organisation hiérarchisée très simple accès sur une dualité reconnue y est établie. De manière générale, dans chaque atelier se retrouve dans son maximum deux statuts<sup>22</sup> : un maître et un apprenti.

Dans les ateliers de tissage, le maître se remarque facilement par la place qu'il occupe au sein de l'espace. Il se loge dans une sorte de perchoir au niveau juste du métier proprement dit. Le maître est le tisserand au vrai sens du terme, car c'est lui qui se met à tisser. L'apprenti se charge dans ce cas de lui donner un coup de main dans son entreprise. C'est autour de lui que vie le lieu. Tel qu'ils sont installés, les tisserands pepel sont constitués parfois en une sorte de corporation familiale où les ateliers se retrouvent contigus ne formant un grand espace ouvert, car hormis les quatre piquets qui permettent de monter le métier à tisser, aucune limite ne sépare un tisserand de son voisin. Dans un cadre pareil, l'aîné de ce qu'on peut appeler de la corporation joue le rôle de chef, même si chacun travaille pour son propre compte. C'est ce que nous laisse entendre Kabanta Nanki<sup>23</sup> qui travaille avec des membres de sa famille. Il nous a fait entendre que, « nous travaillons tous dans un même atelier, mais je suis le chef. C'est moi qui dis de travailler quand quelqu'un ne le fait pas, car si quelqu'un ne

---

<sup>21</sup> Noirot, Ernest, *A travers le Fouta Djallon et le Bambouc (Soudan Occidentale) : Souvenirs de voyage*, Paris, Maurice Dreyfous (dir.), 1885.

<sup>22</sup> Cette précision est utile, car l'on n'a pas noté la présence d'apprentis dans des ateliers sis à Colobane.

<sup>23</sup> Nanki, Kabanta, Cit.

travaille il ne gagne pas d'argent ».<sup>24</sup> Les ateliers de tissage sont ainsi un cadre hiérarchisé où le maître ou l'aîné de la corporation se place devant tout le monde.

## V.2) Le déroulement de l'apprentissage

Les tisserands pepel travaillent en famille ou par connaissance. Leurs apprentis sont très souvent des membres de leur famille. La remarque que nous avons faite est que toutes les personnes interrogées et celles dont nous nous sommes simplement entretenus occasionnellement tiennent presque le même discours à savoir, avoir appris le tissage auprès d'un membre de leur famille. L'exemple de Vasco Djo en est un parmi tant d'autres. Celui-ci nous dit «c'est mon oncle qui m'a enseigné ».<sup>25</sup> Aujourd'hui c'est auprès d'eux que les jeunes garçons s'initient au métier. Kabanta Nanki nous apprend que ses apprentis sont constitués de ses enfants et de ceux de ses frères.<sup>26</sup> Loin de remplir un rôle mineur dans les ateliers, les apprentis sont d'une grande importance dans le déroulé du tissage surtout quand il faut confectionner une étoffe dite complexe dans le jargon des tisserands. Par là il faut entendre des étoffes qui intègrent des motifs. Très appréciées des sénégalais, la confection de ces étoffes nécessite la participation directe de l'apprenti qui assiste le maître. Interpellés sur le nombre d'apprentis nécessaires, Domingo Asserdoca et Orlando Ko nous révèlent que « l'idéal c'est d'avoir deux apprentis de sorte que si l'un se charge de faire les courses, l'autre puisse aider durant le tissage ».<sup>27</sup> Dans leur apprentissage, les jeunes garçons ne sont pas payés. Mais durant tout le temps qu'il reste dans l'atelier et au service du maître, celui-ci les nourrit et prend en charge totalement leurs besoins. Il faut dire que les jeunes garçons qui s'initient au tissage dans les ateliers pepel ne sont pas des apprentis permanents. En fait, originaires eux aussi de la Guinée-Bissau, ils sont scolarisés et vont à l'école. Les moments où ils arrivent au Sénégal pour rejoindre leurs pères, frères, oncle etc. coïncident à leurs vacances scolaires. Cette situation ne pose pas de problème tant qu'ils sont dans les ateliers, mais c'est quand ils rentrent pour les études que les maîtres rencontrent d'énormes difficultés pour travailler aisément. C'est d'autant plus vrai pour la simple et bonne raison qu'en dehors de ces apprentis pepel, aucun autre ni ceux d'origine sénégalais ni ceux d'autres nationalités n'ont été aperçus dans ces ateliers. Et pourtant le problème ne risque pas d'être résolu de sitôt, parce que nous dit-on, vu le contexte difficile que traverse le métier à ce jour, les parents préfèrent mettre leurs enfants à l'école pour qu'ils aient des perspectives meilleures. Une autre pression

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Djo, Vasco, tisserand pepel, interview réalisée le 10/07/2020 à Fass par Pape Laity Diop.

<sup>26</sup> Nanki, Kabanta, Cit.

<sup>27</sup> Asserdoca, Domingo; Ko Orlando, Cit.

qui s'abat sur les maîtres tisserands vient aussi de leurs clients sénégalais qui ne manquent jamais l'occasion de leur rappeler qu'ils doivent laisser les enfants aller à l'école selon les propos recueilli auprès du même Kabanta Nanki. Malgré ces difficultés notées, l'apprentissage épisodique se déroule selon un processus à suivre.

Les tâches les plus communes qu'on a vues les apprentis s'attelaient sont au nombre de deux. Le premier est le bobinage. Pour s'y faire, le jeune apprenti procède à l'enroulement des fils autour d'une petite bobine qui sera introduite dans le sillon creusé dans la face interne de la navette et ainsi servir de fils de trame. Au cours du travail, l'apprenti se mettait à l'écart et avec une petite machine métallique qu'il manie en tournant un manche relié à une roue avec la main droite et tenant avec la main gauche la petite bobine autour de laquelle les fils bien installés dans le dispositif de la machine s'enroulent autour de la bobine. Il s'agit d'un mouvement de bras très vif et à l'observation, ces jeunes apprentis semblent tout bonnement être habitués aux gestes (fig.22).



Figure 22 : Un apprenti en train de bobiner, Photo prise le 20/08/2019 à Face par Abdoul Kader Faye.

L'autre tâche de l'apprenti consiste à aider le maître lorsqu'il s'agit d'un type de tissage nécessitant l'impression de motifs sur l'étoffe. Dans ce cas, l'apprenti se tient en position parallèle aux fils de chaîne et devant le tisserand, tout juste après les lisses. A l'aide d'un outil allongé en bois d'une forme plate aux dimensions variables, l'apprenti écarte un nombre donné de fils au niveau de la chaîne en introduisant l'objet de forme plate en bois de façon précise et coordonnée avec le tisserands, un geste alternatif qui répond à chaque jet de la navette qui d'un mouvement constant d'aller et de retour, crée une imbrication des fils de chaîne et de trame en laissant derrière elle une portion de l'étoffe cousues avec les motifs choisis dès le départ. A ces deux étapes de l'apprentissage, s'ajoute une troisième qui concerne le tissage lui-même. Selon Djibril Ko :

L'apprentissage se déroule suivant un processus. On commence par lui montrer comment utiliser les pédales petit à petit et au fur et à mesure il gagne de l'expérience. (...), Après il passe au tissage, on lui montre comment procéder selon le type de pagne.<sup>28</sup> Quant à la maîtrise et de la durée d'apprentissage, l'intelligence de l'apprenti devient l'élément déterminant.

### **V.3) La vie dans l'atelier**

Lorsqu'on pénètre les ateliers de tissage, les divers matériaux qui soutiennent la structure nous donnent l'impression d'être dans une sorte de hutte préhistorique. Un auvent surmonte le cadre (fig.23).<sup>29</sup> Au sein des ateliers, le bruit du métier produit par les frottements du bois dur des navettes en action et les fils de tissage envahit tout l'espace. Un combiné de sons pittoresques qui se mélange aux palabres d'hommes, d'enfants et de jeunes crée un vacarme assourdissant qui ne gêne guerre personne, au contraire serait galvanisant pour les tisserands qui s'y mêlent même. L'atelier est ainsi le lieu par excellence d'expression de l'art du tissage. Mais il est aussi un espace plus ouvert qu'il n'y paraît.

D'abord, il est le point de rendez-vous des clients qui viennent négocier des produits ou récupérer leur commande, même si l'on sait qu'avec la Covid-19, ils se sont fait rares suite aux mesures sanitaires d'interdiction de rassemblement imposées sur l'étendue du pays sénégalais. En dehors des clients, les ateliers attirent aussi des connaissances. Ils sont des compatriotes Bissau-Guinéens qui vivent pour diverses raisons au Sénégal. Certains y résident pour des études. D'autres qui fréquentent les ateliers sont de simples curieux attirés par le

---

<sup>28</sup> Ko, Djibril, Cit.

<sup>29</sup> De Beaune, Sophie, A, « Aux origines de la construction », in Carvais, R. et al (dir.), *Edifice et artifice. Histoires constructives*, Premier congrès francophone d'histoire de la construction, Paris, 19-21 juin 2008, Picard, 2010. p. 77-89.

spectacle qu'offrent les tisserands dans l'expression de leur savoir-faire technique et artistique traditionnel (fig.24).



Figure 23 : Vue d'un atelier de tissage à Colobane, Photo prise le 21/08/2019 à Colobane par Abdoul Kader Faye.



Figure 24 : Un passant qui apprécie le tissage, Photo prise le 23/08/2019 à Colobane par Abdoul Kader Faye.

Enfin, les lieux sont l'expression d'une vraie vie domestique, chose qui n'est pas étonnante si l'on sait qu'il n'y a aucun jour de la semaine qui passe sans que les tisserands ne

s'y retrouvent. Ce qui fait que c'est sur place même que le repas leur est servi après avoir été préparé à la maison. Mais, malgré qu'ils soient toujours présents dans les ateliers, le dimanche est considéré comme un jour de repos. C'est plus pour exposer les produits finis à la vente. C'est aussi l'occasion pour certains de s'adonner à d'autres petites activités comme faire le linge (fig.25 et 26). Ainsi, comme on l'a vu, l'atelier, en plus d'être pour les tisserands, un endroit d'exercice de leur métier, est aussi un espace domestique, de vente et de socialisation. Il a les qualificatifs d'un espace public en Afrique, un lieu d'échanges, de débats et de négociation entre acteurs.<sup>30</sup>



Figure 25 : Tisserand en train de faire son linge du dimanche dans les ateliers de Fass, Photo prise le 16/08/2020 à Fass par Pape Laity Diop.

<sup>30</sup> Chenal, Jérôme, « Urbanisation, planification urbaine et modèle de ville en Afrique de l'Ouest », Cit.



Figure 26 : Etalage du linge du dimanche au niveau des ateliers transformés en sèche-linges temporaires, Photo prise le 16/08/2020 à Fatick par Pape Laity Diop.

#### **V.4) Situation des ateliers**

Cette section de l'étude cherche à décrire la façon dont les ateliers de tissage visités se greffent-ils dans l'espace dakarais.

Dans une publication de 1990 sur Dakar, Sinou disait que :

La majorité des activités à Dakar relève du secteur « informel », non reconnu par l'Etat, et s'exerce dans les lieux les plus divers, non programmés. Une pièce, une cour, une portion de rue suffisent pour installer un établi, un dépôt ou un étal.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup> Sinou, Alain, *Dakar*, Cit. p. 4.

L'on peut dire aujourd'hui que ce constat reste toujours valable au moins en partie au vu de la localisation des ateliers de tissage dans Dakar. Les trois sites retenus dans cette étude entrent dans ce constat et sont localisés dans des espaces du domaine public hasardeusement occupés. C'est ainsi que nous avons les sites de Colobane et de Fass installés en bordure de rue sur des trottoirs. Celui des HLM est improvisé dans un terrain vague de la commune du même nom. Cet envahissement du domaine public n'est pas sans conséquence parce que les tisserands deviennent vulnérables, car constamment exposés à la furie des municipalités qui ne cessent de les menacer de déguerpissement. D'ailleurs le déguerpissement n'est pas quelque chose de nouveau à Dakar. Dans les années cinquante, les autorités dakaroises avaient commencé à en avoir recours suite à l'occupation anarchique qui accompagna le développement de la ville.<sup>32</sup> Cette même mesure, les tisserands de Fass la connaissent pour l'avoir vécue. En fait, le site actuel dans lequel ils évoluent a été occupé suite à un déplacement forcé subi. Les tisserands se rendent compte de la fragilité de leur situation. Domingo Asserdoca et Orlando Ko n'ont pas manqué de soulever la question.<sup>33</sup> Ces ateliers de tissage, leur insertion dans l'espace urbain et le regard des autorités de la ville qui n'est pas d'un bon œil, sont autant de facteurs qui montrent la vie fragile de ces artisans tisseurs mais aussi la précarité dans laquelle est plongé le métier aujourd'hui surtout en ville.

## **VI. Conclusion**

Le tissage artisanal à Dakar voit une bonne partie de ses pratiquants autochtones l'abandonnaient. C'est pour cette raison que nous n'avons rencontré sur le terrain que les Pepel originaires de la Guinée Bissau. Cette situation montre toute la difficulté que traverse le métier à ce jour. La location des ateliers dans l'espace et l'aspect qu'ils présentent sont aussi révélatrice d'une activité qui peine à sortir de l'ombre. Mais malgré la situation, les ateliers sont des lieux de créativité, de commerce, d'échanges et d'apprentissage, en somme un espace de vie quotidienne.

---

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Asserdoca, Domingo, Ko Orlando, Cit.

# *Troisième Partie*

## **Les dispositifs techniques et les stratégies de patrimonialisation**

## **Chapitre V : Description des dispositifs techniques et stratégie de patrimonialisation**

### **Abstract**

Technical arrangements in artisanal weaving are rudimentary structures made with various materials within the reach of weavers: wooden rods, iron, strings of all kinds, pieces of fabric etc. They seem to relegate everything that has to do with aesthetics to the background and instead prioritize efficiency. Their technical devices can be summed up in the general name, trade, the result of a heritage that has been preserved for generations: it is the horizontal loom or Sudanese loom. It remained the same in the three sites chosen for the study, but with some demarcations in each. The general fixed structure of the loom, made of wood, forms a parallelepiped. It is made of four stakes that form a rectangle about two meters long by one meter wide. This frame is supported in its length and on both sides by a denticulated rod connecting the stakes in pairs. At the width, a wooden stick closes the upper part of the front while the same one behind is shifted a little more forward so that it is caught in the denticulates on both sides of the length. It is on this crosspiece that the leaf is hung, which descends to the height of the weaver's waist in a seated position. A little further forward in front of the weaver and in the same position as the first, another rod comes to rest equally transversely. On this rod is hung the pulley. This one in which passes a rope or string makes it possible to maintain in parallel position the two suspended stringers. Each of these two beams is connected to a pedal, the support movement of which of the weaver's foot applied to it, allows them to be raised and lowered. This general structure characterizes the technical arrangements in artisanal weaving in Dakar.

However, some differences exist between the production sites. These technical developments have enabled the production of fabrics highly prized by Senegalese who adopt it as their heritage. Being an economic activity on which people depend, it is nonetheless relegated to the informal sector which says a lot about its situation. All of these peculiarities in addition to the technical know-how involved explain the need to heritageize the traditional loincloth.



semblent communiquer. Le point commun de ses trois établissements c'est d'être placés sur l'espace public d'une part en bordure de rue pour les ateliers de Colobane et de de Fass Delorme, d'autre part ceux de HLM situé non loin de ce dernier sur un terrain vague.

De ces trois sites, même si nous savons que celui de Colobane est le anciennement occupé, la question de la date exacte n'a pas trouvé de réponse, personne n'était en mesure de nous en dire mot. Cette ignorance traduit en partie l'instabilité de la population des tisserands qui est sans cesse changeante du fait surtout des cas d'abandon. Concernant le nombre des ateliers, au jour du 21/08/2019, nous avons eu un total de onze après décompte.

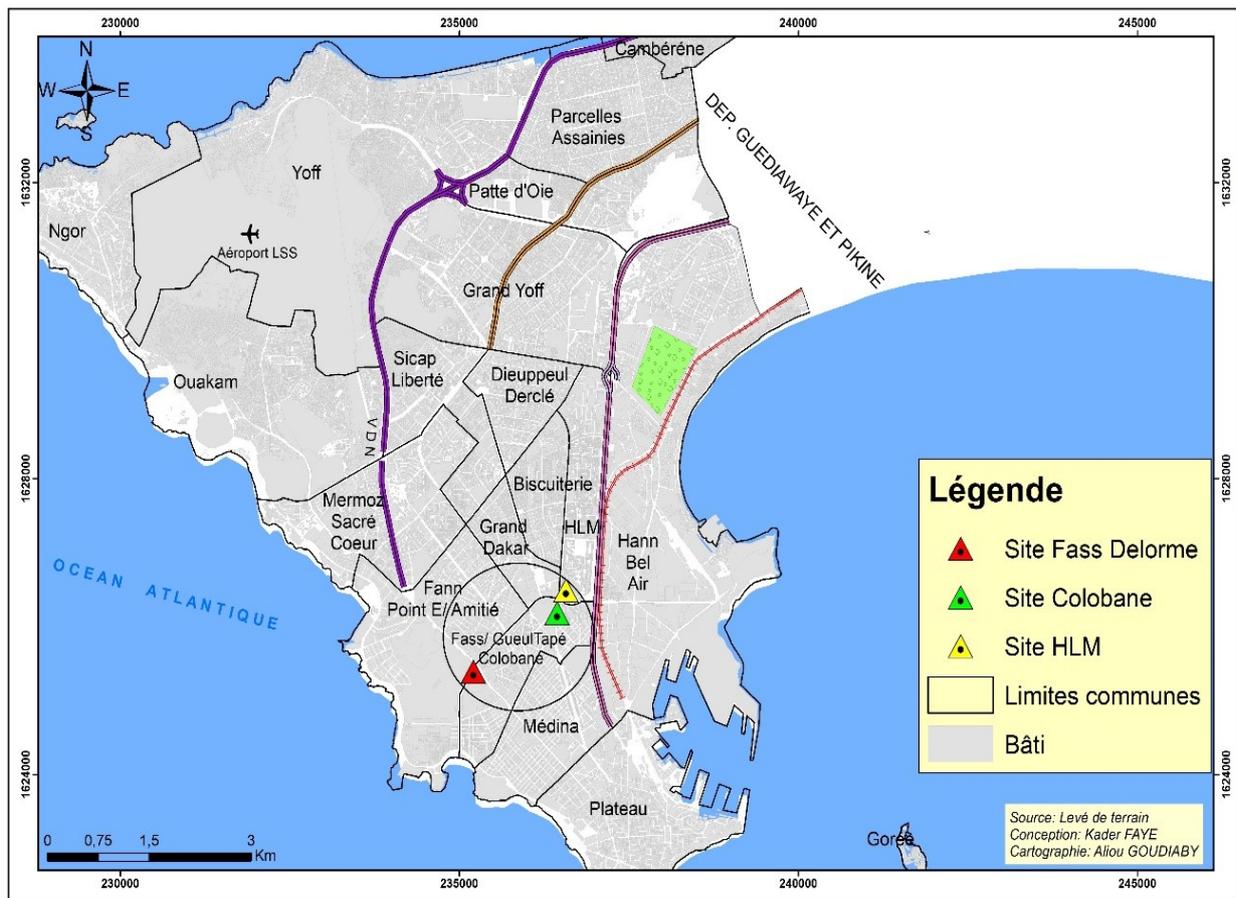


Figure 28 : Localisation des trois d'étude

Le site de Face de Lorme compte au maximum, six ou sept ans d'occupation. Il a accueilli les tisserands déguerpis de l'ancien site de tissage du Manguier. Le site de Fass Delorme compte vingt-sept ateliers.

Enfin, celui des HLM n'a abrité des tisserands qu'en 2017. C'est des gens qui n'ont pas trouvé place dans aucun des sites précités. Il nous a servi de complément dans cette étude afin d'observer d'autres variantes possibles au niveau des aménagements techniques.

Néanmoins, l'on aura retenu un espace d'installation d'une très grande anarchie et où les ateliers, d'un nombre impressionnant et disposés de façon très confuse de sorte qu'il a été impossible de saisir leur total avec exactitude. Une des autres particularités qui attirent également l'attention du visiteur dans ce site c'est l'insalubrité qui y règne mais aussi le nombre exorbitant de jeunes apprentis qui marquent leur présence avec des bruits de toutes parts, un vrai vacarme de camp de vacances.

## **II. Les aménagements techniques dans le tissage**

L'on attend par aménagements techniques, le bagage et les dispositifs techniques mobilisés par les tisserands pour parvenir ainsi à leur fin : le tissage de pagnes ou d'écharpes. Ce sont des aménagements rudimentaires faits avec divers matériaux à la portée des tisserands : tiges de bois, de fer, ficelles en tous genres, morceaux d'étoffes etc. Ils semblent reléguer au second plan tout ce qui a trait à l'esthétisme et privilégier plutôt l'efficacité. Sans peut-être s'en rendre compte, à nos yeux, personne ne paraît aujourd'hui épouser aussi bien qu'eux l'idéologie de l'ancien guide chinois Mao Zedong pour qui, peu importe la couleur du chat l'essentiel étant qu'il attrape des souris. Les tisserands Pepel sont sans doute à ce niveau en observant le caractère « *pauvre* » de leur outillage pour reprendre le terme d'Ernest Noirod et la finesse des produits finaux qu'ils offrent à leurs clients.<sup>1</sup> Leurs dispositifs techniques se résument dans l'appellation générale, de métier, fruit d'un héritage qui s'est conservé depuis des générations : c'est le « métier à tissage horizontal » dit également « métier soudanais ». Il est resté le même dans sa configuration générale observée dans nos trois sites, mais avec quelques démarcations chez les uns et les autres.

### **II.1) Première observation**

Même s'il est constitué d'une partie centrale au niveau de laquelle s'élabore l'étoffe, le métier à tisser forme un grand ensemble. La structure générale fixe du métier, faite en bois, forme un parallélépipède. Elle est faite de quatre piquets qui forment un rectangle d'environ deux mètres de long sur un mètre de large. Ce cadre est soutenu dans sa longueur et de part et d'autre par une tige denticulée reliant les piquets deux à deux. Au niveau de la largeur, un bâton en bois ferme la partie haute de devant tandis que la même de derrière est décalée un peu plus vers l'avant de sorte qu'elle soit prise dans les denticulés situés des deux côtés de la

---

<sup>1</sup> Noirod, Ernest, *A travers le Fouta Djallon et le Bambouc (Soudan Occidental) : Souvenir de voyage*, Cit

longueur. C'est sur cette traverse qu'est accrochée le battant qui redescend jusqu'à hauteur de la taille du tisserand en position assise (fig.29).

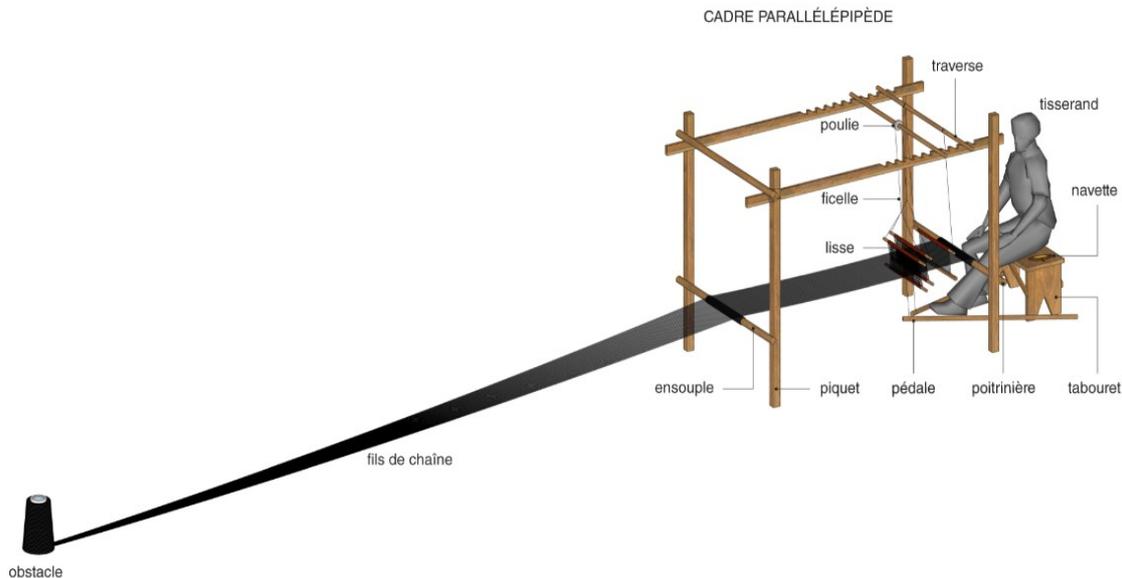


Figure 29 : Vue d'ensemble du dispositif N.1.

Un peu plus vers l'avant en face du tisserand et dans la même position que la première, une autre tige s'immobilise de façon aussi transversale. Sur cette tige est accrochée la poulie. Celle-ci dans laquelle passe une corde ou ficelle permet de maintenir en position parallèle les deux lisses suspendues. Chacune de ces deux lisses est reliée à une pédale dont le mouvement d'appui du pied du tisserand qui y est appliqué, permet de les faire monter et redescendre. A la même hauteur que le battant et les deux lisses, une autre lige en fer ou en bois, ferme le cadre : c'est l'ensouple. Beaucoup plus loin, environ dix à vingt mètres selon la disponibilité de l'espace, un obstacle est installé. Il s'agit d'une grande bobine fixée, d'une tige en bois ou en métal enfoncée sur le sol ou encore d'un tout autre objet. De cet obstacle jusqu'au tisserand sont déroulés le groupe de fils de chaîne qui sont maintenus tendus à l'entrée de la structure du métier par l'ensouple, passent par les œillets des lisses et des mailles du peigne. A ce niveau, le tisserand dans des gestes d'allées et de retours horizontaux de la main, manie avec dextérité la navette qui pénètre la chaîne de façon perpendiculaire. La navette conduit le fil de trame. La rencontre des fils de chaîne et de la trame noués ensemble, le tout frappé du battant laisse sortir l'étoffe confectionnée que le tisserand enroule autour de la poitrinière installée devant lui à la hauteur de ses genoux. Juste derrière le tisserand est aménagé un tabouret sur lequel celui-ci se met pour travailler (fig. 29 et 30).

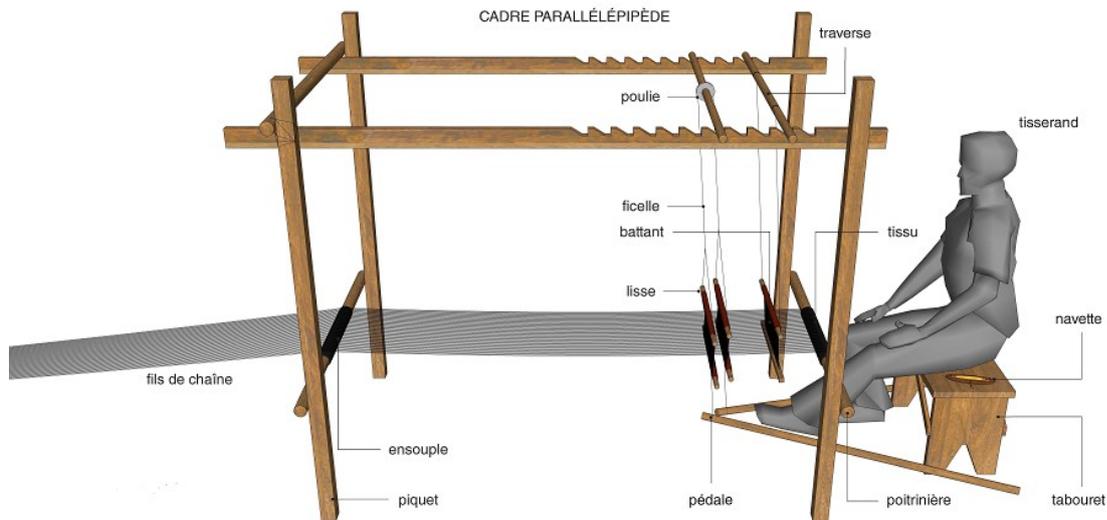


Figure 30 : Zoom sur le dispositif N.1 presque exclusif du site de Colobane.

Dans ces deux images qui représentent le même métier, deux éléments attirent notre attention : la présence de l'ensouple et les pédales (fig.29 et 30). Ces dernières sont dans ce cas en baguettes. C'est un usage qui se remarque chez des tisserands de Fass Delorme, mais plus présent à Colobane. L'on a entendu par oui dire que les pédales en baguettes sont les plus anciennement utilisées dans le tissage. En revanche, à Fass et aux HLM, les tisserands coupent des bouts de tuyaux qu'ils attachent aux bas de la ficelle servant de pédale à la place de la baguette (fig.31).



Figure 31 : Tisserand utilisant des pédales fait de bouts de tuyaux, Photo prise le 20/08/2020 à Fass par Pape Laity Diop.

## II.2) Deuxième observation

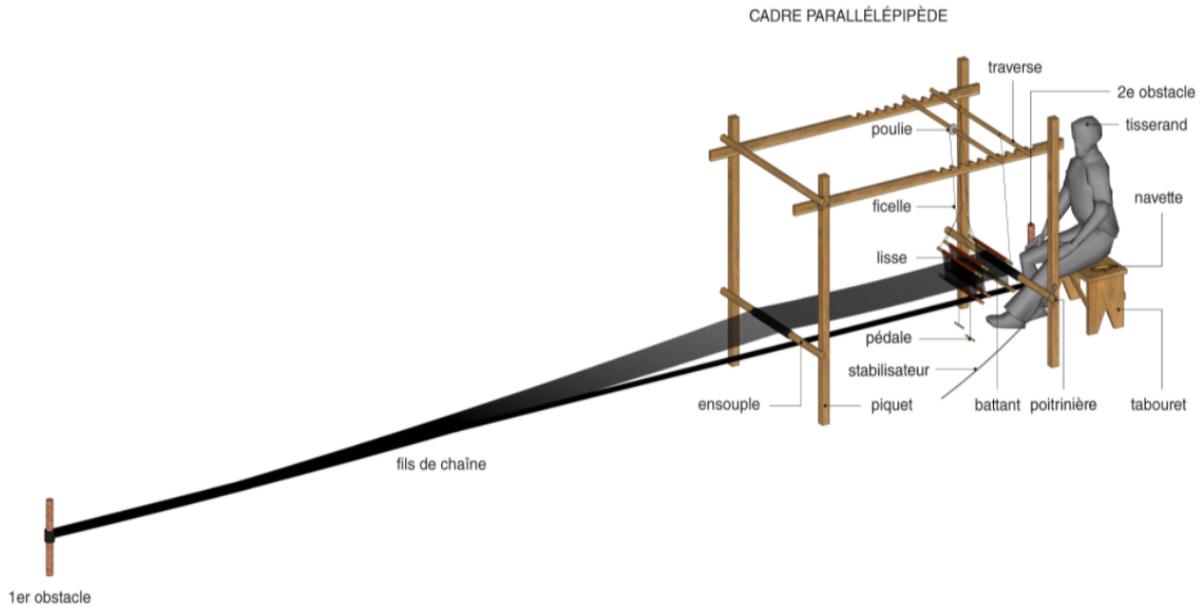


Figure 32: Vue d'ensemble du dispositif N.2 exclusif de Fass Delorme.

Ce type d'installation a été observé exclusivement dans les ateliers de Fass (fig.32). C'est la caractéristique véritable de ce site. Il détient tous les éléments déjà relevés plus haut sur la première. Mais on y a observé d'autres. Ce qui frappe au premier regard, c'est la chaîne qui est double dans ce cas de figure, marquant une différence notable avec le premier.

Dans le premier dispositif (fig.29), on aura remarqué que le bout de la chaîne est attaché à l'obstacle. Ce qui a des conséquences, car implique alors qu'à chaque fois que le tisserand aura besoin de plus de fils de chaîne au fur et à mesure de la confection d'une étoffe, d'être obligé de se lever de son tabouret pour aller manipuler l'obstacle à défaut de son apprenti.

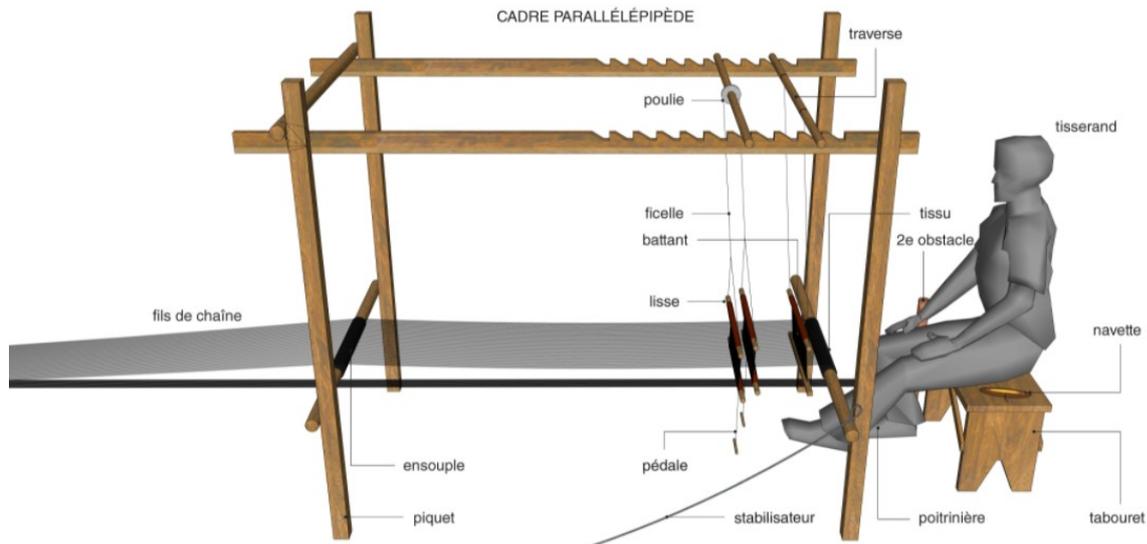


Figure 33 : Zoom sur le dispositif N.2 propre des ateliers de Face Delorme.

Avec ce dernier dispositif, le tisserand a des avantages (fig.33). Les fils de la chaîne font le tour du premier obstacle puis sont redirigés vers le second obstacle où ils sont attachés juste à côté du tisserand (fig.32 et 33). Ce qui lui donne un double avantage. Dans cette organisation, le tisserand n'a pas besoin de se déplacer pour avoir plus de longueur de fil d'abord, il le fait sur place avec le second obstacle placé tout à côté de lui. Ensuite, il n'a plus besoin d'un apprenti pour cette tâche. En plus des pédales faites avec de petits bouts de tuyaux, un choix privilégié partagé avec les installations aux HLM. Les installations de Fass ont une particularité unique : un tige en fer souvent ou en bois dur façonné avec un accrocheur qui entre dans un trou creusé en conséquence dans la poitrinière et allongé de sorte que le bout soit plus ou moins planté au sol. Il sert à stabiliser la poitrinière qui à force d'y enrouler le tissu cousu progressivement, devient lourd sur les genoux du tisserand.

### II.3) Troisième observation

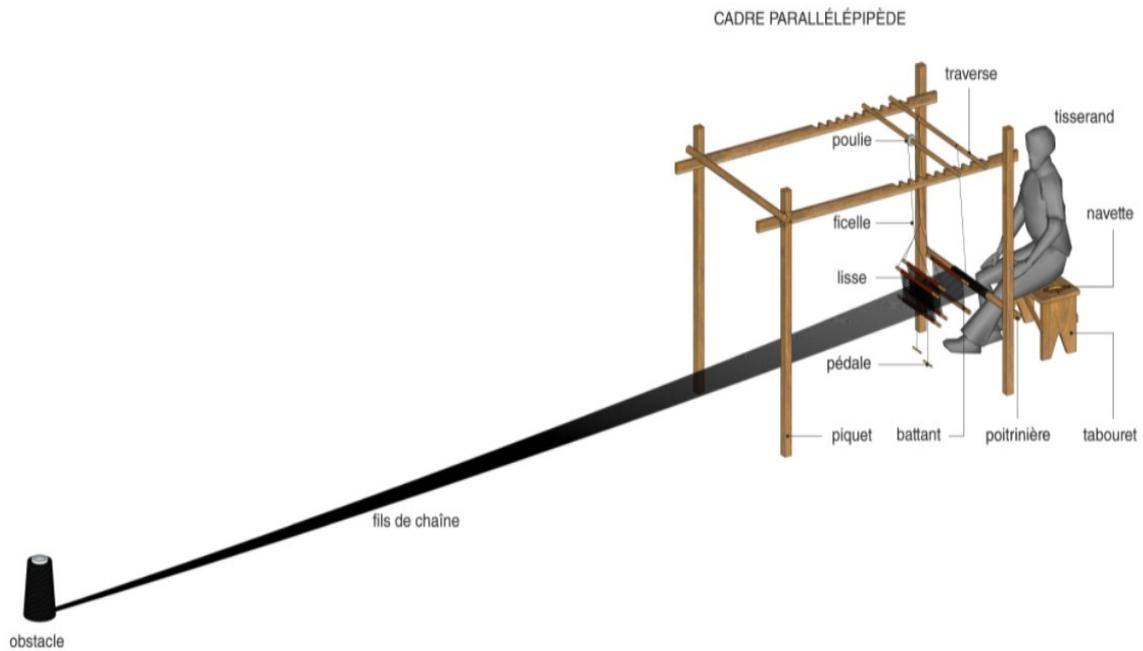


Figure 34 : Vue d'ensemble du dispositif N.3 propre au site des HLM.

Ce dispositif ci-dessus est celui exclusif du site des HLM. Il est la réplique presque fidèle du dispositif aménagé à Fass (fig.29) à quelques différences près (fig.34). Dans l'ensemble la démarcation qu'ont observé les tisserands au niveau de l'articulation de leur dispositif de tissage c'est d'avoir éliminé tout simplement la barre d'ensouple (fig.35).

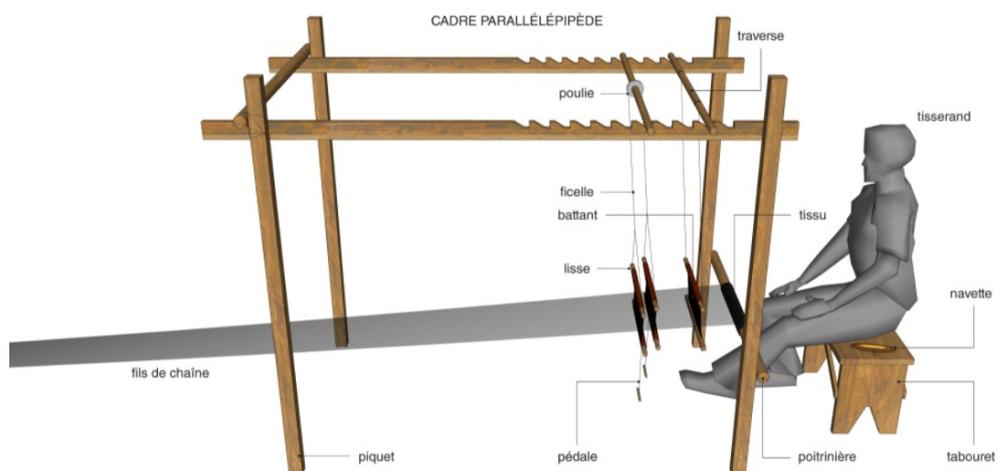


Figure 35 : Zoom sur le dispositif N.3 propre du site des HLM.

Dans ce dispositif, le tisserand n'éprouve pas le besoin de maintenir un peu plus en hauteur les fils de la chaîne afin de ne pas créer une cassure marquée de la chaîne dans son passage dans les lisses battant. Nous n'avons malheureusement pas d'explications relatives à ce choix, mais il nous semble récent par rapport aux autres métiers quand on constate que la plupart des tisserands du site des HLM sont jeunes et leurs étoffes sont moins élaborées.

#### II.4) Quatrième observation

Ce type d'aménagement intervient quand l'étoffe tissée nécessite des dessins brochés (fig.36-37et 38).

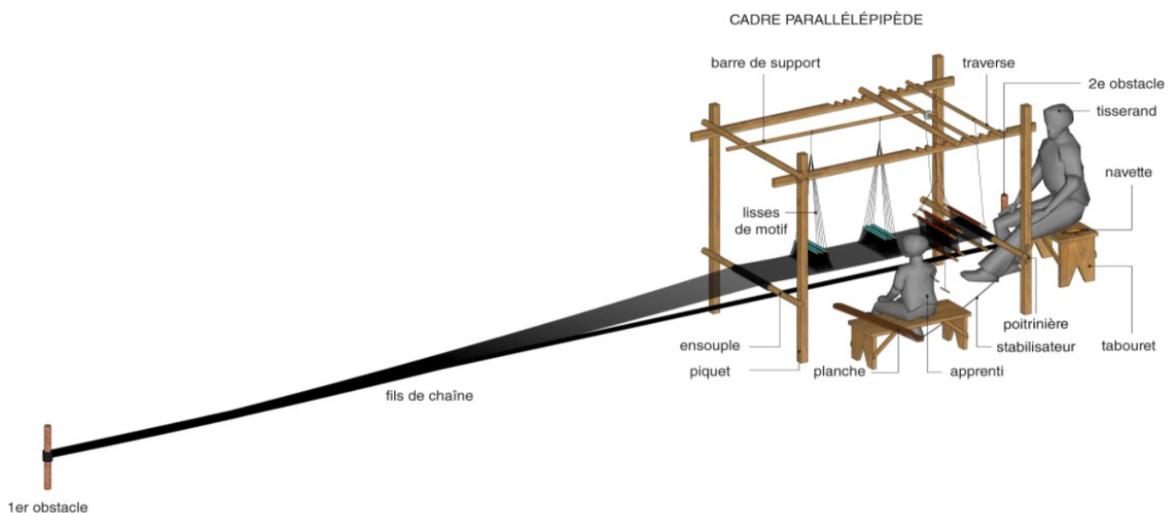


Figure 36 : Vue d'ensemble d'une scène de tissage d'une étoffe à dessin broché.



Figure 37 : Zoom sur une scène de tissage d'une étoffe à dessin broché, Photo prise le 11/08/2020 à Fass Delorme par Pape Laity Diop

Nous avons repris ce type d'aménagement en prenant le modèle qu'on retrouve à Fass, mais qui est présent dans tous les autres types de dispositifs précités. En fait, c'est un simple ajout qu'opère le tisserand selon le dispositif en question. Il installe au centre de la structure parallélépipède une transversale qui repose sur deux traverses de part et d'autre. Sur cette transversale du milieu sont accrochées à l'aide de ficelles des lisses de motif variables selon la complexité du motif et qui sont également nouées avec les fils de chaîne. C'est de la sorte que s'est appliqué dans tous les types de dispositifs susmentionnés. Le tissage dans ces circonstances prend ainsi une organisation différente en nécessitant impérativement la participation d'un apprenti.

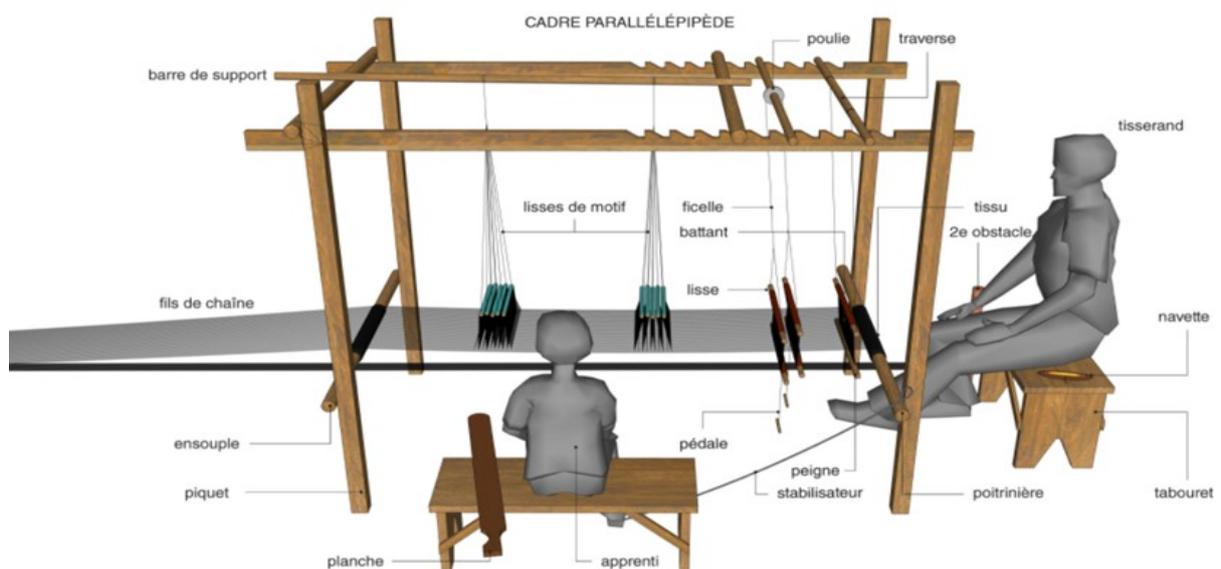


Figure 38: Zoom sur une scène de tissage d'une étoffe à motif broché

Dans ce type de tissage, le tisserand et son apprenti travaillent simultanément en harmonisant leurs gestes techniques. Au moment où d'un geste machinal des deux mains, le tisserand fait passer avec la navette le fil de trame à travers les fils de chaîne qui sont frappés à chaque passage du battant, le maître tisserand a les yeux braqués sur la scène avec beaucoup de concentration. Au même moment, l'apprenti, d'un regard attentif suivant les gestes techniques du maître, introduit d'une main la planche à sa disposition entre les fils de la chaîne qu'il écarte en deux. L'apprenti garde l'autre main sur les lisses de motif qu'il secoue tour à tour selon la nécessité. C'est de la sorte que se fabriquent chez les Pepel rencontrés les tissus imprimés de motifs tant prisés des clients sénégalais.

### III. Le matériel utilisé

Dans leur activité de tissage, les tisserands utilisent certains matériels. Ils sont d'un nombre très réduits que sont :



Figure 39 : les navettes, Photo prise le 20/08/2019 à Fass par Abdoul Kader Faye.



Figure 40 : Planche d'écartement des fils de chaîne, Photo prise le 23/08/2019 par Abdoul Kader Faye.



Figure 41 : Appareil de bobinage, Photo prise le 21/08/2019 à Fass par Abdoul Kader Faye.



Figure 42 : Bobines, Photo prise le 20/08/2019 par Abdoul Kader Faye.

#### **IV. Comment sauvegarder ce patrimoine**

La sauvegarde du tissage artisanal qui est un héritage ancestral est un des points importants de cette étude. Rempli de considérations socio-économiques et d'un attachement qui s'est construit au fil du temps, réfléchir sur sa sauvegarde implique forcément de tenir compte de ces paramètres.

##### **IV.1) Les considérations socio-économiques en jeu**

En faisant le cumule de tous les maux qui gangrènent le tissage artisanal et dont les tisserands Pepel sont notamment exposés, le problème majeur qui les résume est d'ordre économique. Elles sont à l'origine de la précarité qui sévit dans ce métier et de la disparition progressive qui l'illustre comme en ont témoigné les acteurs rencontrés. Si le débat est ainsi campé, la réponse à la question du comment sauvegarder ce patrimoine du tissage devient évidente : il s'agit de proposer des solutions qui puissent redonner un regain économique au tissage. Etant à la base pour les acteurs, une activité économique de subsistance, faire en sorte qu'elle retrouve son essence semble être la garantie d'une pérennisation de la pratique et des produits résultants dont le plus emblématique constitue le pagne mandjak ou *rabbal* en wolof (langue nationale du Sénégal). Si ce dernier a depuis longtemps fini de s'imposer comme élément incontournable dans plusieurs aspects et événements de la vie socio-culturelle sénégalaise, cette importance du pagne ne se traduit pas en considération. Le problème de l'artisanat au Sénégal n'est pas alors qu'économique et d'ailleurs ce constat peut être généralisé à l'échelle du continent. Dans ce dernier, l'activité artisanale est confrontée au regard historiquement réducteur. Made Diouf qui a consacré une étude aux artisans migrants du village sénégalais de Kanèn Njob dans le Cayor et évoluant à Dakar en a bien conscience. C'est ainsi qu'à l'entame de son propos, il souligne que :

L'artisanat africain inscrit généralement dans un système de castes où ceux qui transforment la matière en objets économiquement utiles sont socialement méprisés dans cet artisanat, ce secteur d'activité qui a vu sa production.<sup>2</sup>

Cette méprise sociale qui se traduit aussi par une stigmatisation s'explique par le fait que :

---

<sup>2</sup> Diouf, Made B, « Migration artisanale et solidarité villageoise : le cas de Kanèn Njob, au Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, 1981, Vol. 21, n°84. p. 577.

Le contact direct avec le producteur est considéré comme néfaste cela autant plus que les détenteurs du savoir technique assument autres fonctions sociales soit répulsives soit symboliquement dangereuses.<sup>3</sup>

En réaction à ce fait, au sein de la plupart de certaines sociétés au Sénégal et presque partout en Afrique, est établi un système de classification en castes et dont les plus basses de l'échelle sociale sont réservées aux artisans. Une situation qui a entraîné et jusqu'à présent, un cloisonnement des artisans dans un monde à part et où la plupart de leur relations sociales se font seulement en leur sein comme le fait de se marier etc. Une sorte de de lourd fardeau social sur cette caste qui n'est pas sans conséquence surtout pour les membres de la jeune génération et qui se rapporte à leurs métiers respectifs. Pour le cas du Sénégal, l'enquête à l'échelle du pays réalisée par Sène vient nous édifier à juste titre sur la question. En s'interrogeant sur le tissage chez les Toucouleur du Fouta sénégalais, Sène découvre que certains jeunes issus de la caste des maabo au sein de laquelle le tissage se transmet de génération en génération et de père en fils, refusaient de reprendre le flambeau familial.<sup>4</sup> Mais, malgré le jugement social que subissent les artisans, le poids économique du secteur qui concentre une importante manne de populations n'est pas sans créer une atmosphère de contradiction. L'enquête menée par l'Union des chambres de commerce du Sénégal à ce sujet en suivant l'évolution du secteur artisanal, montre bien la hausse de la main d'œuvre qui s'est opérée entre 1992 et 2004 (fig.43).

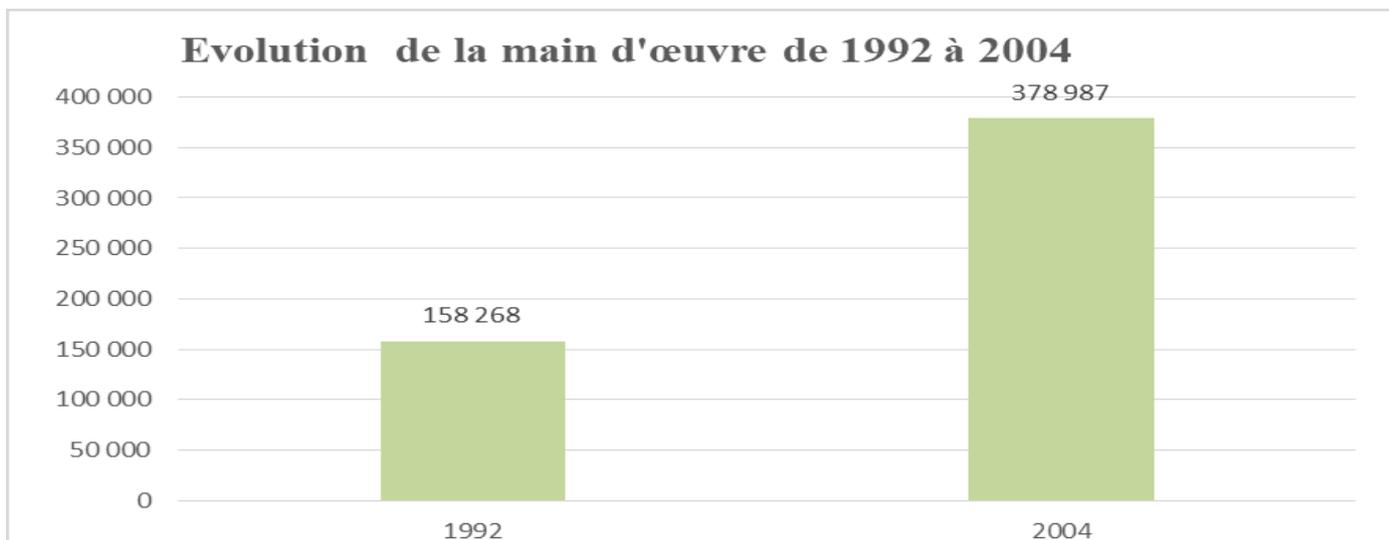


Figure 43 : Evolution de la main d'œuvre de 1992 à 2004.<sup>5</sup>

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 577.

<sup>4</sup> Sène, Moustapha, « Pagne Tissé. Heurs et lueurs d'u produit emblème », Cit

<sup>5</sup> Union nationale des chambres de métier du Sénégal, <http://www.statsenegal.sn/>, Consulté le 06/06/202.

Ce travail de recensement des unités de production artisanale est également très intéressant dans le sens qu'il nous permet de saisir cette dualité remarquablement contradictoire : celle d'une augmentation des populations qui s'y adonnent et en même temps, une diminution des unités du même secteur où seul l'artisanat de service a maintenu son cap avec une hausse plus ou moins significative (fig.44).

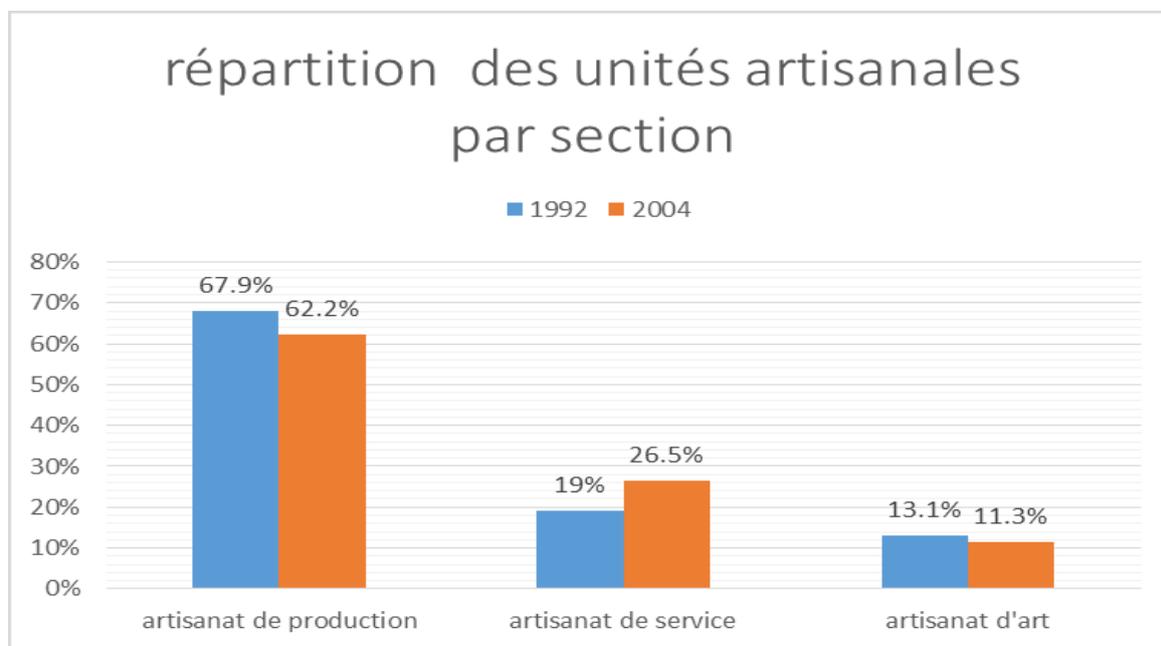


Figure 44 : Répartition des unités artisanales par section.<sup>6</sup>

Nous expliquons cette tendance et d'ailleurs comme on a su le noter avec les forgerons de Kanèn Njob, que dans la capitale sénégalaise, l'artisanat n'est pas seulement la chasse gardée des producteurs. Il attire également la classe traditionnellement connue des hommes libres qui se transforment parfois occasionnellement en petits commerçants qui sillonnent les rues de Dakar, ce sont les petits *bana-bana*. Les plus investis d'entre eux font la navette de ville en ville, ce sont les *bana-bana woyager*.<sup>7</sup> Mais l'artisanat africain est également victime des préjugés d'ordre juridictionnel.

En Afrique et au Sénégal particulièrement, la stigmatisation de l'artisanat ne se limite pas qu'au niveau social. Elle a atteint les sphères politico-juridictionnelles. L'artisanat est un domaine d'activités rangé dans la grande famille dite du secteur informel. De quoi s'agit-il en fait?

<sup>6</sup> Union nationale des chambres de métier du Sénégal, <http://www.statsenegal.sn/>, Site consulté le 06/06/2021 à 03h37.

<sup>7</sup> Diouf, Made, B, « Migration artisanale et solidarité villageoise », Cit. p. 579.

Quand on essaie de s'informer du « secteur informel », les définitions sont à foison, mais toutes semblent identiques dans le contenu. Si l'on s'en tient à la définition proposée par Abdoulaye Niang :

Le secteur informel est l'ensemble des activités de commerce, de production de biens et de services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert ou de redistributions des ressources, toutes se menant à l'échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou aux normes dominantes qui régissent le champ des activités et des pratiques de même catégorie.<sup>8</sup>

Dans l'entendement au premier degré de cette définition, deux perceptions du secteur informel se dégagent. La première qui nous apparaît est son caractère totalement confus. Tout ce qui s'échappe ainsi des mailles de la justice est considéré d'informel. La seconde perception de l'informel qui en ressort également, c'est son caractère illégal selon la loi. Niang tire ainsi la conclusion que le secteur informel est confronté à un problème double : celui de la légitimité et de la légalité. Une ambiguïté vient ainsi à être décelée, quand on parle alors de secteur informel légal, car beaucoup d'activités considérées sur le plan institutionnel d'informelles, remplissent pourtant les conditions imposées par la loi pour être qualifiées de formelles.<sup>9</sup> L'informel en Afrique de l'Ouest pour reprendre Abdourahmane Ba, a une multitude de facettes.<sup>10</sup> Mais, malgré ces considérations, il est admis que, quel que soit le pays, ce secteur d'activité joue un rôle primordial sur le plan social et économique.<sup>11</sup> Les chiffres de l'agence des Nations Unies pour l'emploi attestent le fait. Ainsi, en Afrique, quatre-vingt-cinq virgule huit pourcent (85,8%) de l'emploi venait de l'informel ; l'Asie et le pacifique ont enregistré soixante-huit pourcent (68%) ; soixante-huit virgule six pourcent (68,6%) dans les états arabes ; quarante pourcent (40%) dans les Amériques et un peu plus de vingt-cinq pourcent (25%) en Europe et en Asie centrale.<sup>12</sup>

Au Sénégal, l'importance économique du secteur a longtemps été remarquée. D'après une étude de la DPS (Direction de Prévision et de la statistique) publiée en 2003, le secteur informel représentait dix virgule sept pourcent (10,7%) du PIB national. Et plus édificateur

---

<sup>8</sup> Niang, Abdoulaye, « Le secteur informel une réalité à exploiter : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes », *Africa Development*, Vol. XXI, N.1, p. 57-80.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Ba, Abdourahmane, « L'informel, un secteur clé pour un développement socio-économique dans les sociétés africaines », In *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone*, Dakar, 4-6 février 2019. Montréal : Observatoire de la francophonie économique de l'université de Montréal, 2019, p. 709-720.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> [https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415_28.php), Site consulté le 31/05/2021 à 04h18.

même, la région de Dakar comptait un total de 281 600 unités de production informelles (UPI), un chiffre dépassant le nombre de ménages recensé dans la capitale sénégalaise. Ces unités de production mobilisaient 434 200 personnes dans les branches marchandes non agricoles.<sup>13</sup> Il était ainsi clair qu'en moyenne, chaque ménage tirait pour l'intégralité ou en partie sa subsistance dans l'exploitation d'une unité de production artisanale malgré les difficultés qui font leur spécificité notamment:

-la difficulté d'écoulement des produits

-la difficulté d'accès aux sources de financement, trente-huit virgule cinq pourcent des UPI (38,5%)

-le manque de local adéquat.<sup>14</sup>

Tous ces problèmes repérés dans le secteur informel sénégalais sont ceux qui se retrouvent dans le tissage artisanal.

Il faut dire que le tissage est un peu le parent pauvre de l'artisanat sénégalais. La preuve, dans l'étude consacrée à l'évolution des entreprises artisanales du Sénégal entre 1992 et 2004, il n'a été nullement fait mention du tissage, le terme qui est même utilisé est « tricotage », ce qui ne me semble pas correspondre au métier du tisserand. Egalement, interrogés sur la question de la demande d'appui des autorités pour un lieu de travail adéquat, Domingo Asserdoca et Orlando Ko nous confient que « Non nous n'avons rien réclamé ».<sup>15</sup> Le sentiment d'être rejetés par les autorités se lisait dans leur propos. Pourtant, ce métier, pour ce qu'il représente pour la société sénégalaise devrait mériter un meilleur sort que celui qu'il vit aujourd'hui.

#### **IV.2) Un patrimoine en appropriation**

Quand il a été demandé à Aicha Sène, la cliente styliste qui utilise les pagnes *rabbal* confectionnés par les tisserands Pepel pour ses propres modèles, ce qui l'attire dans le pagne, sa réponse fut la suivante :

Les pagnes tissés m'ont toujours attirés. Je suis styliste et depuis 5 à 6 ans j'utilise le pagne tissé, car c'est un produit artisanal qui nous appartient et personne ne nous les a imposés comme le cas du tissu wax même si je n'ai rien contre. Le pagne tissé est un patrimoine

---

<sup>13</sup> Ministère de l'Economie et des Finances, « Le secteur informel dans la région de Dakar, performances, insertion, perspectives », Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), Enquête 1-2-3, 2003.

<sup>14</sup> Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, « Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) » Rapport réalisé par ANSD, 2017, 265p.

<sup>15</sup> Asserdoca, Domingo; Ko Orlando, Cit

ancestral qu'on utilise lors d'évènements au Sénégal ou en Afrique. Quand tu te maries on te donne le pagne tissé, on l'utilise lors de funérailles, quand un bébé naît, c'est le pagne tissé qu'on donne comme premier cadeau. C'est toute cette histoire qui m'attire autour du pagne tissé.<sup>16</sup>

Sachant les différents usages que les sénégalais font de ses pagnes *rabbal*, qui participent à tous les évènements solennels de leur vie et même à la mort, l'on ne peut que constater l'adoption et l'appropriation que les sénégalais se sont faits de ses produits. Une relation très étroite les lie à ces pagnes. Ce dernier est même érigé en patrimoine. Cette attitude rejoint les propos suivants qui stipulent que, « (...) chaque génération peut attribuer le statut de patrimoine à de nouveaux objets ».<sup>17</sup> D'ailleurs, les tisserands ont adapté leur création aux goûts des sénégalais qui sont les clients visés. Dès lors, un patrimoine né d'une appropriation voit le jour. Comme il a été rappelé par Jean Davallon, suite à la réflexion de Leniaud Jean-Michel (1992), qui donne le nom de « patrimonialisation », l'appropriation d'un objet.<sup>18</sup> Le pagne fait alors l'objet d'une attention particulière. Et selon toujours Jean Davallon :

Le point de départ de l'existence de toute relation patrimoniale est, à n'en pas douter, l'attention portée par certains membres de la société à des objets pouvant faire ou faisant patrimoine.<sup>19</sup>

Il apparaît ainsi que la relation patrimoniale entre le pagne *rabbal* et la société sénégalaise est bien établie. L'évidence d'une patrimonialisation s'impose à cet effet. Au regard de ces deux conceptions, la patrimonialisation réside moins dans l'objet lui-même que de la considération dont il fait face, « une conscience patrimoniale ».<sup>20</sup> Le patrimoine qui est ce que l'on « dispose », appartient donc au registre de « l'usage social ».<sup>21</sup> Produit certes d'une appropriation, la patrimonialisation, tout au moins sa réussite demande certaines exigences. Davallon propose cinq « gestes » pour assurer la réussite du processus. Ils sont l'intérêt porté à l'objet ; la production de savoir sur l'objet ; la déclaration au titre du statut de

---

<sup>16</sup> Sène, Aïcha, propos recueillis le 20/08/2020 à Colobane par Pape Laity Diop.

<sup>17</sup> Davallon, Jean, « A propos de la relation patrimoniale », Colloque Les enjeux du patrimoine, Organisé le 4-5 octobre 2016 par le centre universitaire de Nice, 2016, p. 1-2.

<sup>18</sup> Davallon, Jean « A propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». *Patrimoni- aliza, cã o e sustentabilidade do patrimônio: reflexã o e prospectiva*, Lisboa, Portugal, 2014. SP.

<sup>19</sup> Davallon, Jean, « A propos de la relation patrimoniale », Cit. p. 2.

<sup>20</sup> Peulot, Dominique, « De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine », *Socio-Anthropologie*, N.19, Les Mondes du patrimoine, mis en ligne le 31 Octobre 2007, Consulté le 08 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/753> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.753>.

<sup>21</sup> Garçon, Anne-François, « Le patrimoine, antidote de la disparition ? », N.405, *Historiens et Géographes*, 2009, p. 197-206.

patrimoine ; l'obligation de transmission sur laquelle insistent les deux derniers gestes.<sup>22</sup> Suivant cette idée, le processus de patrimonialisation du pagne *rabbal* comme mesure de protection est certes engagé sur des bases prometteuses comme en témoigne ce présent travail, mais des points indispensables restent aussi à être réglés comme les fondements juridiques. La patrimonialisation implique au premier chef, telle que la situation de production du pagne *rabbal* se comporte, des implications économiques dans le sens où elle est susceptible de maintenir cette production de ce qui représente la matérialité de ce patrimoine. Etant au stade de convocation de stratégies de sauvegarde, l'on peut s'inspirer de la proposition de Maguèye qui est d'intégrer les savoirs et savoirs faire dans le programme des écoles de formation professionnelle.<sup>23</sup> Cette idée implique pour le cas du pagne, un inventaire de tout le complexe technique des tisserands pour la constitution d'une base de données mise au service surtout des instances universitaires etc. Une cartographie des lieux de production constitue aussi une mesure subsidiaire et pourrait contribuer à la définition d'une politique d'intégration spatiale par les autorités. L'apport des services de l'Etat du Sénégal dans la sauvegarde de ce patrimoine peut avoir aussi son importance.

Au Sénégal, l'artisanat est placé sous la tutelle du Ministère de l'artisanat et de la transformation du secteur informel. La mission qui lui est assignée est d'œuvrer dans la promotion de l'apprentissage et de la modernisation de l'apprentissage traditionnel, du développement de l'artisanat. Il est aussi chargé de la modernisation de ce dernier, de sa promotion et de l'exportation des produits artisanaux.<sup>24</sup> Cette ambition de vouloir exporter les produits artisanaux nous semble très intéressante, car contribuerait à la vulgarisation des produits issus de l'expression de savoirs traditionnels. Et pour exporter ce savoir-faire, nous proposons que l'Etat du Sénégal use des outils numériques de notre temps.

Pour cela, il faudra d'abord la création d'un centre dit de sauvegarde, de promotion et de vulgarisation de l'artisanat notamment du tissage. Ce centre doit être soutenu par la mise en place d'une plateforme numérique dans laquelle tous les modèles produits par les tisserands y sont présentés. Cette plateforme fera office d'une boutique en ligne et donnera l'opportunité aux visiteurs du monde entier d'apprécier et d'acheter les produits mis en ligne.

---

<sup>22</sup> Davallon, Jean, A propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions, Cit.

<sup>23</sup> Thioub, Maguèye, « L'histoire de la fonderie artisanale d'aluminium : un patrimoine méconnu pour un produit populaire dans la ville de Dakar de 1940 à nos jours », Mémoire de Master 2, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2018, 132p.

<sup>24</sup> <https://www.sec.gouv.sn/d%C3%A9cret-n%C2%B0-2020-2223-relatif-aux-attributions-du-ministre-de-lartisanat-et-de-la-transformation-du>, consulté le 13/08/2021.

Nous avons constaté que c'est quasiment les hommes qui tissent. Toujours dans le but de mieux sauvegarder l'héritage du tissage artisanal et de booster la pratique, nous suggérons également à l'Etat de mener une politique d'intégration des femmes dans le secteur.

Conscients de la nécessité d'agir ensemble, les tisserands mandjak établis aux environs de l'université cheikh Anta Diop de Dakar, mirent en place l'association ACOMA en 1972. Composée certes de six personnes à l'époque, son objectif fut de revaloriser le tissage traditionnel, mais aussi de redonner aux tisserands traditionnels installés en ville, une raison et des moyens de vivre.<sup>25</sup> Cet acte est très intéressant, mais reste limité. Aucun tisserand ne nous a parlé d'une adhésion à cette dite association et c'est en cela que nous recommandons qu'elle soit un cadre inclusif à l'échelle nationale pour que tous les tisserands et tout type de tissage compris, puissent en faire partie. Une telle mesure assurerait la prise en considération plus sérieuse de leur métier et de leurs préoccupations.

La recherche de débouchés nouveau est peut être aussi d'un important apport dans le processus de maintien du tissage artisanal notamment au Sénégal. Des acteurs de la mode s'intéressent aux tissus traditionnels. C'est l'exemple d'Aïcha Sène qu'on a pu rencontrer au cours du travail de terrain. Nous croyons fermement qu'encourager la relation entre les tisserands et les stylistes de mode peut être bénéfique pour le tissage artisanal. Cette collaboration contribuerait à l'élargissement du marché des étoffes et au bien-être du métier.

## **V. Conclusion**

Le tissage artisanal observé dans les ateliers de tissage artisanal pepel met en jeu une un savoir-faire technique traditionnel qui s'est transmis de génération en génération. Les aménagements techniques ne trahissent pas cette technicité. Certes rudimentaires, de ces ateliers sortent pourtant des étoffes aux caractéristiques particulières que les Sénégalais ont adopté d'où la nécessité de la patrimonialisation.

---

<sup>25</sup> Sylla, Abdou, *L'artisanat sénégalais*, Cit.

## VI. Conclusion générale

Etude que nous considérons arrivée à son heure, sa réalisation a été possible dans le cadre du programme de Master TPTI (Technique, Patrimoine, Territoires de l'Industrie). Elle intervient dans un contexte de grande fragilité du métier de tisserand au Sénégal, ce qui n'est pourtant pas un fait inédit dans le tissage traditionnel. Ce dernier a connu de multiples tumultes au cours de son histoire.

L'origine du tissage en Afrique n'est pas totalement tirée. Certaines sources indiquent une origine extérieure.<sup>1</sup> Nous n'avons pas d'ailleurs jugé nécessaire d'aborder cette question déjà scrutée par d'autres. Néanmoins, il ne fait guère de doute de son ancienneté dans le continent et notamment dans la vallée du Sénégal suivant les sources arabes dont El Bekri. Dès cette rencontre avec le monde arabe, certaines des fonctions du pagne apparaissent telle que son usage comme monnaie d'échange en plus de son rôle premier qui est la vêtue. Mais plus que ces fonctions, le pagne acquiert dans l'imaginaire des populations africaines, tant d'autres. Ce qui explique leur omniprésence dans beaucoup de moments ou d'évènements de la vie sociale des populations. Mais cette bonne présence qu'a eue le pagne tissé dans les sociétés africaines n'a pas toujours été le cas.

Tout d'abord, parce qu'avec les circonstances technologiques de la Révolution industrielle intervenue en Occident, les étoffes européennes introduites progressivement dans le continent portèrent un coup fatal aux tissus locaux dans les endroits où les conditions d'accessibilité permirent leur infiltration. Ces conditions du pagne local se poursuivirent également quand il arrivait que la matière première soit en manque ; comme il peut aussi être pensé quand les marchés locaux se retrouvent plus ou moins récemment envahis de produits textiles étrangers. Autant de causes qui ont impacté le tissage artisanal local et dont certains continuent aujourd'hui, tout au grand dam des acteurs du secteur. A tout cela, s'ajoutent des problèmes administratifs qui émanent de ce qu'on peut appeler de volonté politique des états africains dont pourtant une grande partie de l'économie provient du secteur dit informel dans lequel sont rangés la plupart des branches économiques issues des métiers traditionnellement connus tel que le tissage qui nous intéresse directement. C'est au travers de ces différentes raisons, qu'il faut expliquer les maux qui sévissent sur le tissage artisanal au Sénégal et dont le cas de Dakar constitue un parfait exemple. En cela, une étude allant dans le sens d'une

---

<sup>1</sup> Levrat, Régine, *Le coton en Afrique occidentale et centrale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*, Cit.

réflexion autour de ce problème s'imposait d'où cette étude. En se proposant d'aborder les dispositifs techniques utilisés dans le tissage artisanal à Dakar, l'idée pour nous fut d'initier un processus de sauvegarde d'héritages techniques et de savoir-faire traditionnels sachant être en danger de disparition. Pour y parvenir, un nombre de quatre hypothèses de départ ont été dégagées. Elles ne se justifient pas toutes. Au terme de ce travail, nous savons que chez les Pepel, seuls les hommes s'adonnent à la pratique du tissage. Egalement, ils usent de métiers de différents types pour des produits caractéristiques. Il est plus difficile quand il s'agit de l'hypothèse sur l'existence de croyance et de symbolisme dans le tissage. Ce qui est sûr c'est que traditionnellement, ces deux dimensions sont présentes dans le tissage traditionnel. Mais contrairement aussi aux autres hypothèses de départ, les dispositifs techniques que les Pepel mettent en place pour confectionner leurs produits ne sont pas identiques.

Dans son objectif d'ensemble, cette étude s'est engagée dans la proposition de stratégies dont la finalité n'est que la conservation des savoir-faire techniques locaux et la possibilité de les exprimer avec tous les avantages escomptés par les acteurs concernés.

## Bibliographie

Anonyme, « Le pagne tissé (Rabbal) Mandjak », Rapport annuel, BICIS, 2008, p. 2 et 50-57.

ANSD, « Rapport sur la population du Sénégal en 2020 », Gouvernement du Sénégal, 2020, 24p.

ANSD, « Situation économique et sociale du Sénégal, Ses 2017/2018, Gouvernement du Sénégal, 413p.

Ba, Abdourahmane, « L'informel, un secteur clé pour un développement socio-économique dans les sociétés africaines », In Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone, Dakar, 4-6 février 2019. Montréal : Observatoire de la francophonie économique de l'université de Montréal, 2019, p. 709-720.

Bâ, Amadou, Hâmpaté, « La parole, une mémoire vivante de l'Afrique », Paris, *Le courrier de l'Unesco*, 32<sup>e</sup> année, 1979, p. 17-23.

Ba, D., Diaw, T., Grégoire L., Catherine, M., « Analyse de la dynamique spatiale du port de Dakar de 1900 à 2009 : enjeux multi-scalaires et aménagements », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 635, mis en ligne le 22 février 2013, consulté le 22 mai 2020.

Becker, Charles ; Martin Victor, « Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques », *Archives suisses d'anthropologie générale*, Genève, 46, 2, 1982, p. 261-293.

Bedaux, Rogier M. A., Bolland Rita, « Tellem, reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen-Age : les Textiles », 1980, In *Journal des africanistes*, tome 50, fascicule 1. p. 9-23.

Béline, E, *La production du coton en Afrique occidentale française*, Paris, Publication du comité du Niger, 1925.

Boilat, David, *Esquisses sénégalaises, physionomie du pays, peuplades, commerce-religions, passé et avenir, récits et légendes*, Paris, P. Bertrand, Librairie-Editeur, 1853.

Bredeloup, Sylvie, « FËGG JAAY : fripe business ou fripe éthique au Sénégal », *Mouvement*, N°87, 2016, p : 142-151.

Bureau international du travail (B.I.T), « Mémoire au gouvernement du Sénégal sur le développement de l'artisanat du tissage, programme élargi d'assistance technique », Rapport réalisé pour le gouvernement du Sénégal en 1962, 34p.

Ca'Da Mosto, D'Alvice, *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique d'Alvise de Ca'da Mosto (1455-1457)*, Publié par M. Charles Schefer, Ernest Leroux, Editeur, Paris, 1895.

Canale-Sauret, Jean, *l'Afrique noire occidentale et centrale*, Paris, Editions sociales, 1961.

Chenal, Jérôme, « Urbanisation, planification urbaine et modèle de ville en Afrique de l'Ouest : jeu et enjeu de l'espace public », Thèse de doctorat, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 2009, 566p.

Chenal, Jérôme, Wade Cheikh Samba, « Dakar la ville double », Chenal et al (dir), In *Quelques rue d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott*, Editions du Lasseur, 2009, p. 66-80.

Coursin, Léon, Dakar : Port Atlantique, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 1-3, 1948, p. 275-285.

Cuoq, Joseph, M, *Recueil des sources arabes, concernant l'Afrique Occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS, 1975.

De Beaune, Sophie, A, « Aux origines de la construction », in Carvais, R. et al (dir.), *Edifice et artificie. Histoires constructives*, Premier congrès francophone d'histoire de la construction, Paris, 19-21 juin 2008, Picard, 2010. p. 77-89.

Devallon, Jean, « A propos de la relation patrimoniale », *Colloque Les enjeux du patrimoine*, Organisé le 4-5 octobre 2016 par le centre universitaire de Nice, 2016, p. 1-2.

Davallon, Jean, A propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». *Patrimoni- aliza, c~ao e sustentabilidade do patrim'onio: reflex~ao e prospectiva*, Lisboa, Portugal, 2014.

Diémé, Fatou, « Les industries textiles traditionnelles en Ségambie. Evolution et crises de 1850 à 1950 », Mémoire de Master, Histoire des relations internationales et stratégiques, Département d'histoire, UCAD. 2015, 214p.

Diouf, Made B, « Migration artisanale et solidarité villageoise : le cas de Kanèn Njob, au Sénégal », In: *Cahiers d'études africaines*, 1981, Vol. 21, n°84. p. 577-582.

Diouf, Mamadou, Le problème des castes dans la société Wolof, Paru sous le titre : « Essai sur l'histoire du Saalum », *Revue sénégalaise d'Histoire*, 2, 1, 1981, p. 25-37.

Diop, Abdoulaye, Bara, *La société Wolof. Les systèmes d'inégalité de changement et de dénomination*, Karthala, Paris, 1981.

Diop, Mai, « Les messages tissés des Mandjak, Journées d'études de l'AFET (Association française d'étude des textiles) », 18 et 19 novembre 2011, Musée d'art et d'industrie Saint-Etienne, inédit, 64p.

Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), « Le secteur informel dans la région de Dakar, performances, insertion, perspectives », Ministère de l'Economie et des Finances, Enquête 1-2-3, 2003, 65p.

Durand, J, B, L., *Voyage au Sénégal ou mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissements et le commerce des Européens dans les mers de l'océan atlantique : depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Serra Léone inclusivement suivis de la relation d'un voyage par terre de l'île Saint-Louis à Gala, et du texte arabe de trois traités de commerce faits par l'auteur avec les princes du pays*, Chez Henri Agasse, Imprimeur-librairie, Paris, 1802.

El Bakri, Abdou-Obeid, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. par Mac Guckin de Slane, Paris, Maisonneuve, 1965.

Encyclopédie de Diderot, consulté le 02/05/2021.

Féraud-Bérenger, L, J, B, *Les peuplades de la Sénégambie, Histoire-Ethnographie-Mœurs et Coutumes, Légendes, etc.*, Paris, Ernest Leroux Editeur, 1879.

F. Renault, S. Danet, Les traites négrières en Afrique, in Sinou Alain, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal*, Editions Karthala-Orstom, 1993.

Garçon, Anne-Françoise, « Des modes d'existence du geste technique », *e-Phaïstos*, Vol. III, n°1, 2014, p. 84-92.

Garçon, Anne-Françoise, *L'imaginaire de la pensée technique. Une approche historique, XVI-XXe siècle*, Paris, Classique Garnier, 2012.

Garçon, Anne-François, « Le patrimoine, antidote de la disparition ? », N.405, *Historiens et Géographes*, 2009, p. 197-206.

GRDR, La dimension locale de la dialectique migratoire et développement. Le cas France-France, Rapport commandé par ADF, 2014, 93p.

Grosfilley, Anne, « Tissage, Tioup et couture, du savoir-faire à l'excellence », *IAM* (Intense Art Magazine), 2016, p. 74-77.

Grosfilley, Anne « Le tissage chez les Mossi du Burkina Faso : dynamisme d'un savoir-faire traditionnel », *Afrique contemporaine*, 1, n°217, 2006, p. 203-215.

Guien Jeanne, Vuillermet, *La Technique*, Flammarion, Paris, 2018.

Henry, Yves, *Le coton dans l'Afrique occidentale française*, Augustin Challamel, Editeur, Paris, 1906.

Ibn Battûta, *Voyages III. Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan*, Traduction de l'arabe de C. Defremery et B. R. Sanguinetti, Editions François Maspero, Paris, 1982.

Igué, John, Soule, « Le secteur informel en Afrique de l'Ouest : le cas du tissu traditionnel », Réunion du Groupe des Politiques (GOP), Paris, inédit, 2003, SP.

Inizan, Marie-Louise., Reduron-Ballinger, Michèle., Roche, Hélène., Tixier, Jacques., *Technologie de la pierre taillée*, Meudon : C.R.E.P, Préhistoire de la Pierre Taillée, 4, 1995.

Joire, Jean, « Découvertes archéologiques dans la région de Rao (Bas Sénégal) », *B.I.F.A.N*, Tome XVII, Nos 3-4, p. 249-333.

Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Tome III, Paris, chez Guillaume Cavelier, 1728.

Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Tome II, Paris, Publiée chez Guillaume Cavelier, 1728.

Labat, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Tome V, Paris, Publiée chez Guillaume Cavelier, 1728.

Larose, Jean François, « Patrimoine industriel : une définition », *Continuité*, 21, 1983, p.33-34.

Lemonnier, Pierre, « A propos de Bertrand Gille : la notion de système technique », Notes et commentaires, *L'Homme*, XXIII (2), 1983, p. 109-115.

Levrat Régine, *Le coton en Afrique occidentale avant 1950. Un exemple de la politique coloniale de la France*, L'Harmattan, 1991, 267p.

Le Sénégal et les guinées de Pondichéry. Note présentée à la commission supérieure des colonies par les négociants sénégalais, Juillet 1879.

Loti, Pierre, Dessinateur. [Dessins de jeunesse, croquis et académies] / [Pierre Loti, Joseph Bernard], dess. 1858-1885. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Mauss Marcel, *Les techniques du corps*, Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, 1934, consultable sur le lien : [http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthropo/6\\_Techniques\\_corps/Techniques\\_corps.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html).

M'Bengue, Mamadou, Seyni, *La politique culturelle au Sénégal*, Paris, Unesco, 1973.

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, « Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) » Rapport par ANSD, 2017, 265p.

Ministère de l'Economie et des Finances, « Le secteur informel dans la région de Dakar, performances, insertion, perspectives », Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), Enquête 1-2-3, 2003, 53p.

Mendes, Carfa, *Parlons Mandjak*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Mersadier, Yvon, « Dakar entre hier et aujourd'hui », *Revue française d'études politiques africaines*, 29, 1968, p. 39-50.

Monteil, Charles, *Le coton chez les noirs*, 1927, Paris, Librairie Emile Larose, 100p.

Morazé, Charles, « Dakar », *Annales de Géographie*, 45<sup>e</sup> Année, N<sup>o</sup>. 258, 1936, p. 607-631.

Mveng, Engelbert, R, P, *L'art et l'artisanat africain*, Yaoundé, Editions CLE, 1980, 255p.

Ndiaye, Fatou ; Kane, Khalifa, Ababacar ; Bonnin, Marie, « L'intégration de l'environnement marin dans le droit applicable aux ports », In Bonnin et al. (dir.), *Droit de l'environnement marin et côtier au Sénégal*, IRD, PRCM, 2016, p. 279-299.

Noirot, Ernest, *A travers le Fouta Djallon et le Bambouc (Soudan Occidentale) : Souvenirs de voyage*, Paris, Maurice Dreyfous (dir.), 1885.

Négri, Vincent (dir), *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientations pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, ICCROM Conservation Studies 9, 2009.

Niang, Abdoulaye, « Le secteur informel une réalité à exploiter : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes », *Africa Development*, Vol. XXI, N.1, p. 57-80.

Ones, Henri, *le tissage traditionnel sénégalais. Etude technique du système de rentrage des fils de chaîne employé par les tisserands traditionnels sénégalais et ses possibilités d'application par un artisanat moderne*, SL, 1971, SP.

Raffenel, Anne, *Nouveau voyage dans le pays des Nègres*, Imprimerie et librairie centrales des chemins de fer de Napoléon chaix et Cie, Tome premier, Paris, 1856.

Park, Mongo, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique : fait en 1795, 1796 et 1797. (Avec des) Eclaircissements sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique par le Major Rennell*, Paris, Traduit de l'Anglais sur la seconde sur la seconde édition par J. Castéra, Tome premier, 1974.

Peulot, Dominique, « De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine », *Socio-Anthropologie*, N.19, Les Mondes du patrimoine, (En ligne), mis en ligne le 31 Octobre 2007, Consulté le 08 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/753> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.753>.

Perrin, Cédric, « Un ordre économique sans machine ? Penser et repenser l'artisanat et la société française au XXe siècle », *L'Homme et la société*, N°205, 2017, p. 181-209.

Person, Yves, « Les peuples côtiers-premiers contacts avec les Portugais-de la Casamance aux lagunes ivoiriennes », D. T. Niane (dir.), In *Histoire générale de l'Afrique*, Tome IV, l'Afrique du XIIe au XVIe siècle, Paris, Editions UNESCO, 1987, p. 329-351.

Ralph, Von Gersdorff, « Situation actuelle de l'artisanat en Afrique francophone », *Revue Tiers Monde*, Tome 10, N. 39, 1969, p. 595-628.

Ricard, François, *Le Sénégal, étude intime*, Chalamel Ainé, Editeur, 1865, Paris, 319p.

Rodney, Walter, « L'économie coloniale », Boahen, A, ADU (dir.), In *Histoire générale de l'Afrique*, Vol. VII, Paris, 1<sup>ère</sup> Edition, Unesco, 1987, p. 361-380.

Rovine, Victoria L, « Textiles et croyance : les tissus africains et les pratiques religieuses, Issiaka, P., et Latoundji Lalèyê (dir), In *Culture et religion en Afrique au seuil du XXIe siècle : conscience d'une renaissance ?*, CODESTRIA, Dakar, 2017, p. 51-64.

Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), « Rapport final du sous-secteur textile artisanal du Sénégal », Réalisé pour le Ministère de l'économie, 2005, 71p.

Sarraut, Albert, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot. 1923.

Sène, Moustapha, Pagne tissé, « Heurs et lueurs d'un produit emblème », *le Soleil*, n°.10498, 2005, p.7-9.

Sinou, Alain, « Idéologie et pratiques de l'urbanisme dans le Sénégal Colonial », Thèse de troisième cycle, EHESC, 1985, 300p.

Sinou, Alain, *Dakar*, Institut français d'architecture, Paris, 1990. 23p.

Sinou, Alain, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal*, Paris, Karthala-Orstom, 1993.

Soumah, M, « Culture cotonnière et développement régional au Sénégal », *Annales de la faculté des Lettres et des Sciences humaines*, n°7, Presses Universitaires de France, Paris, 1977, p. 243-347.

Stratégie de développement urbain du Grand Dakar (Horizon 2025), 2010.

Sylla, Abdou, *L'artisanat sénégalais*, PUD, 2004, 139p.

Symposium UNESCO/CCI, « l'artisanat et le marché mondial : commerce et codification douanière », Manille, 6-8 Octobre 1997.

TETRAKTYS (Association de Coopération pour le Développement Local des Espaces Naturels), *Diagnostic touristique et culturel-Réserve Naturelle Communautaire du Boundou*, 2011, Inédit.

Thomas, Louis, Vincent ; Fougeyrollas, Pierre, *L'art africain et la société sénégalaise*, Dakar, Publication de la faculté des lettres et Sciences humaines, 1967, 163p.

Thioub, Maguèye, « L'histoire de la fonderie artisanale d'aluminium : un patrimoine méconnu pour un produit populaire dans la ville de Dakar de 1940 à nos jours », Mémoire de Master 2, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2018, 132p.

Union Nationale des Chambres de métier du Sénégal, <http://www.statsenegal.sn/>, site consulté le 06/06/2021 à 03h37.

Wallerstein, Immanuel, « L'Afrique et l'économie monde », J. F. A, ADE (dir.), In *Histoire générale de l'Afrique*, Vol.VI, Paris, Editions Unesco, 1996, p. 47-64.

**Entretiens oraux :**

Asserdoca Domingo, Ko Orlando, Interview réalisée le 13/07/2020 à Fass par Pape Laity Djo Vasco, tisserand pepel, interview réalisée le 10/07/2020 à Fass par Pape Laity Diop.

Ko Djibril, interview réalisée le 20/08/2020 à Colobane par Pape Laity Diop.

Nanki Kabanta, interview réalisé le 13/07/2019 à Fass par Pape Laity Diop.

Sène Aida, Interview réalisée le 20/08/2020 à Colobane par Pape Laity Diop.

**Liens :**

<https://www.sec.gouv.sn/d%C3%A9cret-n%C2%B0-2020-2223-relatif-aux-attributions-du-ministre-de-lartisanat-et-de-la-transformation-du>, consulté le 13/08/2021.

[https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/informel-ce-secteur-dominant-de-l-economie-mondiale-03-05-2018-2215415_28.php), consulté le 31/05/2021 à 04h18.

<https://www.universalis.fr/classification/techniques/techniques-artisanales/techniques-artisanales-generalites/>, consulté le 02/05/2021.

# ANNEXES

## Annexes

### Les fiches de terrain

#### FICHE RECENSEMENT DES TISSERANDS

Date :

N° de fiche:

Enquêteur :

Informateur :

Nom du quartier : Arrondissement : Département :

Coordonnées :

Nom	Prénom	Age	Profession	lieu	Ethnie	Pays

**FICHE TISSERAND**

Date :

Enquêteur :

Informateur :

Nom quartier :

Arrondissement :

Département :

Enquêté en tant que :

Vendeur :

Fabricant (en activité):

Apprenti :

**État civil :**

Nom et prénom du tisserand :

Ethnie :

Age :

Ville ou pays d'origine :

Début dans le métier:

Catégorie sociale :

Première Langue :

Autres langues :

langue de travail :

Religion (et confrérie) :

Autres activités :

Catégorie sociale:

### **Apprentissage**

Pourquoi vous avez choisi ce métier ?

Lieu d'apprentissage :

Durée d'apprentissage:

Lien de parenté avec le maître :

Ethnie :

catégorie sociale :

Ville ou pays d'origine du maître :

Que faisiez-vous avant :

où :

Vous avez commencé l'initiation à quel âge ?

A quel âge avez-vous pris votre autonomie et comment se passe la séparation ?

### **Le choix des apprentis**

Combien d'apprenti avez-vous dans cet atelier ?

Comment choisissiez- vous vos (les) apprentis et à quel âge ?

Quelles sont les étapes de la transmission?

Les apprentis sont-ils payés ? Ou Paient-ils pour apprendre le métier?

### **Aspects sociaux et économiques**

S'agit-il d'une activité temporaire (à quelle période) ou permanente ?

Quels sont les difficultés du métier ?

Le travail est-il rentable ? Si c'est non, pourquoi ?

Combien coûtent les produits ?

Où se fait la vente ?

Qui les achète ?

### **Aspects symboliques**

Existent- ils des croyances liées à la pratique du tissage

Existent- ils des interdits liés à la pratique du tissage ? La femme peut-elle tisser ?

## **Fiche atelier**

Date d'ouverture :

Description du lieu et de ses fonctions :

### **Description des aménagements techniques**

Description du dispositif technique aménagé pour le tissage:

Observations supplémentaires :

## FICHE USAGERS

Enquêteur :

N° Fiche :

Date :

Région :

Quartier :

Département :

Prénom et Nom de l'informateur :

Age :

Profession :

Achetez-vous les pagnes tissés?

Pour quelle raison les achetez-vous ?

Dans quelle circonstance utilisez-vous les pagnes tissés ?

Les pagnes tissés ont-ils des bienfaits ?

Quels sont les bienfaits ?

Auprès de qui achetez-vous vos pagnes: Mandjak ?

Serer ?

Wolof ?

Halpularen ?

Les produits sont-ils rares ?

Sont-ils de bonne qualité ?

**Liste des personnes interviewées :**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Age</b>	<b>Profession</b>	<b>lieu</b>	<b>Ethnie</b>	<b>Pays</b>
Ko	Djibril	50 ans	Tisserand	Colobane	Pepel	Guinée-Bissau
Djo	Vasco	40 ans	Tisserand	Fass	Pepel	Guinée-Bissau
Nanki	Karantaba	55 ans	Tisserand	Fass	Pepel	Guinée-Bissau
Asserdoca	Domingo	40 ans	Tisserand	Fass	Pepel	Guinée-Bissau
Ko	Orlando	41 ans	Tisserand	Fass	Pepel	Guinée-Bissau
Sène	Aida	40 ans	Styliste	Colobane		Sénégal

## Entretiens oraux

### Interview tenue le 10/07/2020 à Fass (Dakar)

Enquêteur : Pape Laity Diop

Tisserand : Vasco Djo

Age : 40 ans

Nationalité : Bissau-Guinéenne

Ethnie : Pepel

Enquêteur : comment tu t'appelles ?

Tisserand : Vasco Djo

Enquêteur : quand as-tu commencé le tissage ?

Tisserand : j'ai commencé le travail en 1993.

Enquêteur : où as-tu commencé ?

Tisserand : C'est en Casamance (Sud du Sénégal) que j'ai débuté mon apprentissage

Enquêteur : qui t'as enseigné ?

Tisserand : c'est mon oncle qui m'a enseigné

Enquêteur : combien de temps a duré ton apprentissage ?

Tisserand : j'ai commencé à travailler pour mon oncle de 1994 jusqu'en 2014, période à laquelle j'ai pris mon indépendance.

Enquêteur : où as-tu travaillé après avoir pris ton indépendance ?

Tisserand : j'ai travaillé en Casamance quand j'ai pris mon indépendance.

Enquêteur : quand es-tu arrivé à Dakar ?

Tisserand : je suis venu à Dakar vers 2000-2004.

Enquêteur : Pourquoi tu as choisi ce métier ?

Tisserand : je me suis mis à étudier, mais puisque les études ne donnaient rien j'ai commencé à tisser.

**Interview tenue le 13/07/2020 à Fass (Dakar).**

Enquêteur : Pape Laity Diop

le tisserand: Kabanta Nanki

Age : 55ans

Nationalité : Bissau guinéenne

Ethnie : Pepel

Début dans le métier : 1982

Enquêteur : Quand as-tu commencé le tissage ?

Tisserand : je ne me rappelle plus de l'année, mais il date de longtemps ?

Enquêteur : Peux-tu m'en dire un peu ?

Tisserand : J'ai commencé le tissage en Guinée Bissau, je m'étais installé près de l'aéroport de Bissau.

Tisserand : Quand est-ce que vous vous êtes installés au canal IV ?

Tisserand : on s'est installé ici depuis six ans, nous étions à côté de la police.

Enquêteur : êtes-vous de la même famille ?

Tisserand : oui on évolue ici par familles.

Enquêteur : Et pour les apprentis ?

Tisserand : ce sont mes frères, mes enfants et ceux de mes frères.

Enquêteur : As-tu une autre activité en dehors du tissage ?

Tisserand : nous avons un qui fait de l'huile de palme, un autre est pêcheur. S'ils n'exercent pas ces activités, ils tissent.

Enquêteur : vous êtes de la même famille alors ?

Tisserand : oui

Enquêteur : chacun travaille-t-il pour son propre compte ?

Tisserand : on est tous mariés et chacun travaille pour son compte.

Enquêteur : vous évoluez tous dans le même atelier ?

Tisserand : oui, nous travaillons tous dans un même atelier, mais je suis le chef. C'est moi qui dis de travailler quand quelqu'un ne le fait pas, car si quelqu'un ne travaille il ne gagne pas d'argent.

Enquêteur : mais d'où viennent les fils que vous utilisez ?

Tisserand : on les achète au marché tilène. Il du fil produit au Sénégal, mais il est de moindre qualité par rapport au fil qui vient d'Europe qui est également plus coûteux. Tu vois il y a un blanc qui vient acheter un pagne. On produit aussi des écharpes qui coûtent 25 000 f et 10 000 f. Mais avec le fil produit au Sénégal, l'écharpe coûte 7000 ou 6000 f au marché de Colobane. Cependant le produit n'a pas de garantie par rapport à ce que nous produisons. Les écharpes que je produis ont une largeur de 30 et 40 cm. Il faut noter que les pagnes peuvent avoir la même largeur, mais avec un nombre de fils de chaîne différent.

Enquêteur : qui est-ce qui fait la différence entre le nombre de fils de chaîne ?

Tisserand : il y a des fils de chaîne qui sont pleins et d'autre pas. Certains contiennent 350 fils, d'autres 380, encore d'autres comptent 450.

Enquêteur : comment s'appelle le bâton qu'a le gamin entre les mains ?

Tisserand : le bâton s'appelle taago

Enquêteur : travaillez-vous sous commande ou vous vendez après avoir fini ?

Tisserand : on travaille à chaque fois, mais aussi si on a des commandes comme c'est le cas en ce moment, on s'y consacre. D'habitude les clients viennent à l'atelier, mais la pandémie (Covid-19) fait qu'ils soient absents.

Enquêteur : est-ce que les femmes font ce métier ?

Tisserand : non, si une femme fait ce métier elle n'aura pas d'enfant. La seule femme que j'ai vu l'essayer n'a eu qu'un seul enfant et aujourd'hui elle a abandonné.

Enquêteur : est-ce qu'elles viennent à l'atelier ?

Tisserand : oui, elles viennent et peuvent aider à soulever le fils de chaîne comme font les apprentis, mais on les interdit de tisser.

Enquêteur : comment faites-vous quand les enfants vont à l'école ?

Tisserand : on ne peut pas travailler sans eux. Et même ceux qui viennent chercher leur pagne nous disent tout le temps de laisser les enfants aller à l'école. On ne peut se passer des apprentis que s'il s'agit de tisser des pagnes simples.

Enquêteur : et ils ne sont pas nombreux à aimer les pagnes simples ?

Tisserands : oui, ils n'aiment pas trop les pagnes simples.

Tisserand : l'apprentissage avec les enfants est difficile. A leur âge à 7ans, je savais faire beaucoup de chose, mais ce n'est pas le cas avec eux. C'est à cause de l'école. Les enfants se frustrer vite et tu n'oses pas les corriger. C'est pour cette raison qu'ils n'apprennent pas vite.

Enquêteur : il te faut combien de temps pour tisser un pagne entier ?

Tisserand : il me faut deux jours.

Enquêteur : combien de mètres de long fait tes pagnes ?

Tisserand : chaque pagne fait 2metres 5.

## **Interview groupée tenue le 13/07/2020 à Fass (Dakar)**

Enquêteur : Pape Laity Diop

Tisserand 1: Domingo Asserdoca

Age : 40 ans

Ethnie : Pepel

Nationalité : Bissau-Guinéenne

Début dans le métier : 1990

Tisserand 2 : Orlando Ko

Age : 41 ans

Ethnie : Pepel

Nationalité : Bissau-Guinéenne

Début dans le métier : 1992

Enquêteur : Payez-vous une taxe d'occupation?

Tisserand : oui nous payons une taxe d'occupation à la mairie

Enquêteur : C'est la mairie qui vous a installé sur cet espace ?

Tisserands : non, auparavant nous étions installés à la police du quatrième. C'est après que nous sommes venus dans ce lieu de notre propre initiative et avons continué comme par le passé à payer la taxe à la municipalité.

Enquêteur : Pourquoi avez-vous choisi ce lieu et pas ailleurs ?

Tisserands : Rien ne justifie ce choix, en fait nous sommes dans une zone étroite qui manque d'espaces pareils comme nous l'avons ici et l'état n'a rien prévu aucune installation pour nous.

Enquêteur : Est-ce que vous avez réclamé à l'image des autres commerçants, des aménagements pour travailler ?

Tisserands : Non nous n'avons rien réclamé. En fait, nous ne sommes pas du pays, nous venons de la Guinée-Bissau pour venir travailler ici. Je suis de l'ethnie Pepel de la région de

Bimbo et de l'ethnie Pepel comme et on en a d'autre comme ceux que vous appelez Ndjago (Mandjak), les Feloupes que vous appelez Diola, les Peuls, les Balante, Mankagne.

Donc c'est en Guinée Bissau que vous avez appris le tissage ?

Tisserands : oui, c'est nos grands-parents qui tissaient et on a vu nos grands frères le faire et aujourd'hui c'est à notre tour de la pratiquer. En Guinée, nous sommes deux ethnies à s'adonner au tissage : les Mandjak et les Pepel

Enquêteur : Est-ce qu'il y a certains qui n'arrivent pas à maîtriser la pratique ?

Tisserands : oui il y a certains qui essaient d'apprendre mais n'y arrive pas.

Enquêteur : Pourquoi seuls les Mandjak et les Pepel sont ceux qui savent tisser ?

Tisserands : c'est parce qu'ils sont habitués à le faire contrairement aux autres. Le tissage est très important à Dakar, car le pagne Ndjago est acheté pour couvrir le bébé, on l'utilise aussi lors des mariages.

Enquêteur : est-ce que les usages du pagne sont les mêmes au Sénégal qu'en Guinée ?

Tisserand : Oui en Guinée par exemple, on recouvre le défunt de ce pagne tissé. Les usages sont presque les mêmes, mais nous voyons qu'au Sénégal on recouvre le nouveau-né d'un pagne Ndjago, car il lui donne à l'avenir du courage. Certains sénégalais exports les pagnes vers l'Europe. On observe cependant une différence culturelle dans les pagnes tissés, ce qui tient des motifs. Les pagnes tissés en Guinée ne seraient achetés au Sénégal que par les chrétiens, les musulmans ne les portent pas. Aussi, au Sénégal, après avoir fini de tisser un pagne, il faut y ajouter des brillants, alors qu'en Guinée personne n'achète un pareil produit. C'est vrai qu'il y a certains Sénégalais qui n'aiment pas la brillance des pagnes tissés comme beaucoup de chrétiens, mais c'est la préférence de la plupart des acheteurs. Nous sommes chrétiens et nos pagnes sont différents de ceux fabriqués par les Toucouleurs et les sérères qui sont simple et légers par rapport aux nôtres.

Enquêteur : Qu'est-ce qui fait la différence entre votre tissage et ceux des Toucouleur et sérère du Sénégal ?

Tisserands : la différence est notable à la première vue, aussi le matériel utilisé est différent.

Enquêteur : avant de commencer à tisser, avez-vous des prières à faire ?

Tisserand : tout dépend de la personne, avant de commencer tu peux prier dieu ou avant de quitter chez soi, tu peux faire quelques rituels de sorte qu'en arrivant à l'atelier on passe directement au travail. Il n'y a aucune différence dans la prière selon qu'on soit musulman ou chrétien, nous prions tous dieu.

Tisserands : Tu sais, nous vivons une situation très précaire. En effet, notre travail n'a aucune garantie, l'Etat peut surgir à tout moment pour nous déguerpir. Nous ne sommes pas légalement installés ici. Pourtant on contribue bien dans ce point. Les Sénégalais viennent l'acheter auprès de nous et l'exportent même aux Etats. Ils se procurent les tissus et en servent pour d'autres articles tels que les sacs, les chaussures, etc.

Enquêteur : il faut combien de temps pour maîtriser le travail :

Tisserands : tout dépend de l'intelligence de la personne. Certains peuvent y passer beaucoup de temps sans l'assimiler, pour d'autres, juste un an et pour d'autres six mois suffisent. Par exemple nous avons eu un apprenti qui est passé à l'atelier deux sans être en mesure de tisser, alors qu'un autre est parvenu à tisser en un rien de temps.

Enquêteur : A quel âge as-tu commençais ton apprentissage ?

Tisserand : j'ai commençais mon apprentissage en 1995 à Dakar. Mais j'avais arrêté pour mes études, c'est ensuite que j'ai repris le tissage.

Mais d'où vous viennent les motifs que vous imprimez dans vos pagnes ?

Tisserands : c'est des clients qui proposent leurs motifs, mais aussi nous pouvons imiter certains que nous rencontrons par exemple aux marchés. Parfois un motif nous arrive de façon instantanée et on le reproduit.

A quel âge avez-vous pris votre indépendance ?

Tisserands : j'ai alterné l'école et le tissage, mais c'est en 2000 que j'ai commencé à travailler pour mon propre compte. On a pris notre indépendance en même temps.

Enquêteur : Combien d'apprentis il vous faut ?

Tisserands : l'idéal c'est d'avoir deux apprentis de sorte que si l'un se charge de faire les courses, l'autre puisse aider durant le tissage.

Enquêteur : sur quelle base choisissez-vous vos apprentis ?

Tisserands : on peut choisir n'importe qui. Par exemple ton ami peut te confier son enfant le temps des vacances scolaires. A notre temps, ton père t'obligeait à faire le métier, mais maintenant ce n'est plus le cas. On ne peut pas empêcher l'enfant d'aller à l'école. C'est une cause de la disparition de l'activité.

Enquêteur : Payez-vous vos apprentis ?

Tisserand : Non, tu sais, les apprentis sont des proches, tu l'enseignes les rouages du métier tout en t'occupant de lui.

Enquêteur : quel genre de fil utilisez-vous ?

Tisserands : on utilise le fil chinois avec différentes qualités : coton etc.

Enquêteur : est-ce que la qualité du pagne dépend de celle du fil ?

Tisserand : oui mais pas forcément, la capacité du tisserand est aussi un paramètre important.

Enquêteur : quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre travail ?

Tisserands : Nos difficultés sont d'ordre économique. Nous avons du mal à payer nos logements. Aussi il y a la difficulté d'avoir accès aux financements étatiques.

Enquêteur : Pourtant il y a des structures qui encouragent de telles initiatives ?

Tisserands : Nous n'avons reçu aucun appui ni avons été impliqués dans aucun projet.

Enquêteur : Le fait qu'il n'y est pas de sénégalais n'en est pas la cause ?

Tisserand : là c'est une question à laquelle on ne peut pas répondre

Enquêteur : Est-ce qu'il y a des interdits qu'il faut observer au niveau des ateliers ?

Tisserands : Non, nous n'avons aucun interdit.

Enquêteur : Existe-t-il des femmes qui tissent ?

Tisserands : De notre vivant on n'a jamais vu une femme qui s'adonne à ce tissage, même en Guinée.

Enquêteur : Et pourquoi elles ne tissent pas ?

Tisserands : C'est parce qu'elles ne l'ont pas appris, elles ont choisi d'autres activités.

Enquêteur : combien coûtent vos pagnes ?

Tisserands : le moins cher se vend à 20 000 f, mais le prix n'est pas fixe.

## **Interview groupée tenue le 20/08/2020 à Colobane (Dakar)**

Enquêteur : Pape Laity Diop

Tisserand : Djibril Ko

Age : 50 ans

Ethnie : Pepel

Nationalité : Bissau-Guinéenne

Durée d'apprentissage : 5 ans

Enquêteur : depuis as-tu commencé le tissage ?

Tisserand : J'ai commencé en 1981 au Sénégal. Avant de m'installer à Colobane j'étais d'abord à Mbour puis à Fass.

Enquêteur : comment as-tu appris le métier ?

Tisserand : C'est un métier hérité de nos ancêtres, toute ma famille l'a fait.

Enquêteur : Tu es vendeur ou tisserand ?

Tisserand : J'opère en tant que tisserand.

Enquêteur : le tissage est-il l'œuvre exclusive des hommes ?

Tisserand : oui ici c'est seulement les hommes qui le pratiquent. Cependant au Burkina Faso, les femmes tissent.

Enquêteur : Pourquoi chez vous les femmes ne tissent pas ?

Tisserand : c'est parce que c'est un travail pénible comme la maçonnerie, ce qui fait que les femmes ne peuvent pas le supporter.

Enquêteur : Des Sénégalais et des étrangers, qui achètent le plus vos produits ?

Tisserands : c'est les Sénégalais qui les achètent le plus.

Enquêteur : quels genres de pagnes produisez-vous ?

Tisserand : On produit des pagnes avec divers motifs

Enquêteur : Il y a-t-il une différence entre les pagnes achetés par les sénégalais et ceux qu'achètent les autres étrangers ?

Tisserand : Non il n'y a pas de différence, seulement chacun décide ce dont il veut même s'il y a une différence de prix ?

Enquêteur : de quoi dépend la différence de prix des pagnes ?

Tisserand : tout dépend de la nature du fil. On a des fils en coton, en soie ou du fil simple. Le coton est meilleur, mais certains préfèrent la soie du fait de la brillance qu'il produit.

Enquêteur : dans quel contexte les gens ont-ils l'habitude de se procurer des pagnes ?

Tisserand : ils achètent les pagnes à l'occasion de cérémonies comme le baptême ou d'autres programmes.

Enquêteur : comment se passe l'apprentissage avec tes élèves ?

Tisserand : l'apprentissage se déroule suivant un processus. On commence par lui montrer comment utiliser les pédales petit à petit et au fur et à mesure il gagne de l'expérience.

Enquêteur : et après l'usage des pédales, l'apprenti passe à quelle étape ?

Tisserand : après il passe au tissage, on lui montre comment procéder selon le type de pagne.

Enquêteur : combien de catégorie de pagne produisez-vous ?

Tisserand : on produit trois catégories de pagnes : anciado, pisado et lacrous

Enquêteur : Payez-vous vos apprentis ?

Tisserand : quand c'est une personne majeure on paie, mais si c'est un enfant, il est de ta responsabilité donc tu l'enseignes tout en charge.

Enquêteur : comment s'effectue le paiement s'il s'agit d'une personne que tu recrutes ? Tu la paies par semaine ?

Enquêteur : le montant du salaire dépend du nombre du pagne qu'elle produit parce que le prix du fil augmente et les clients dépensent moins pour un pagne. Le contexte économique mondial fait qu'on est obligé de revoir nos prix.

Enquêteur : faites-vous des prières avant d'ouvrir l'atelier ou avant de commencer à tisser ?

Tisserand : oui, mais chacun a sa croyance

Enquêteur : comment faites-vous vos prières ?

Tisserand : Parmi se trouvent des chrétiens mais aussi des animistes. Chacun prit selon son appartenance.

Enquêteur : il y a-t-il vraiment des animistes ici ? Comment prient-ils ?

Tisserand : ils font comme les musulmans, ils vont voir un marabout pour des sacrifices à faire.

Enquêteur : Pour toi chrétien, comment fais-tu tes prières ?

Tisserand : je prie sur la trinité à tout moment. Avant d'ouvrir l'atelier aussi on prie.

Enquêteur : est-ce que tu pries sur le produit fini ?

Tisserand : oui on peut bénir le produit fini pour la personne mais aussi prier pour que les gens s'intéressent davantage à ton travail.

Enquêteur : existe-t-il de la concurrence entre tisserands ?

Tisserand : oui la concurrence est très forte ici. Certains cassent le prix même s'ils n'en gagnent pas beaucoup pour s'emparer du client. Il n'y a aucune solidarité entre nous.

Enquêteur : cela ne crée-t-il pas des problèmes entre vous ?

Tisserand : non on comprend que chacun veuille gagner sa vie.

Enquêteur : existent-il des interdits liés à la pratique dans l'atelier ?

Tisserand : dans le passé, quand j'étais jeune, on interdisait à la femme enceinte d'escalader le fil de chaîne, mais aujourd'hui beaucoup ne respecte plus cette interdiction.

Enquêteur : mais pourquoi cette interdiction ?

Tisserand : Je n'en ai aucune idée, on disait seulement que ce n'était pas bon.

Enquêteur : pourquoi avez-vous choisi ce lieu pour tisser ?

Tisserand : c'est parce que c'était une place disponible. En fait, ce tissage demande de l'espace pour étendre le fil de chaîne, de l'air et d'une ombre fraîche, car nous travaillons du matin jusqu'à la nuit.

Enquêteur : le tissage artisanal est-il rentable pour toi ?

Tisserand : mais on s'accroche seulement, à défaut de pouvoir autrement. Que faire si on abandonne ce travail ? Que quoi vas-tu vivre ? Beaucoup ont abandonné le tissage. D'ici

cinquante ans tu ne verras plus un tisserand, car tout le monde préfère mettre son enfant à l'école pour qu'après il puisse faire autre chose.

Enquêteur : le métier est en danger alors ?

Tisserand : oui, il est en danger de disparition. Si la Guinée Bissau se développe un peu, personne ne viendrait plus au Sénégal. Car tu es toujours obligé de casser les prix du pagne. Beaucoup de sénégalais ont arrêté le tissage pourtant les wolof, les Toucouleur et les sérère tissaient. Ces derniers ont repris grâce au fil en bobines des conteneurs en provenance d'Europe, ils sont moins cher. Mais avant cela les sérère avaient arrêté. Ce sont des grands tisserands, tu les verras au Baol. Les Toucouleur tissaient, mais ils ne sont plus nombreux.

Enquêteur : donc si on ne fait pas attention le tissage risque de se perdre et à cause de la baisse des prix des pagnes?

Tisserand : oui

Enquêteur : la concurrence entre vous également ?

Tisserand : Oui c'est aussi un facteur.

Enquêteur : le travail est-il plus rentable en Guinée ?

Tisserand : non parce que le nombre de tisserands est plus important là-bas.

Enquêteur : les tisserands en Guinée s'adonnent-ils à d'autres activités ?

Tisserand : oui, ils associent le tissage à l'agriculture.

Enquêteur : pensez-vous qu'on puisse mécaniser ce travail ?

Tisserand : les blancs ont commencé à tisser à la main, c'est après qu'ils l'ont industrialisé. C'est impossible de mécaniser ce travail au risque de le dénaturer.

Enquêteur : As-tu des enfants qui tissent ?

Tisserand : tous mes enfants savent tisser. Mais j'ai deux qui ont fait l'université et ils font un autre travail. Ils ne pensent même pas travailler comme tisserand.

Enquêteur: qui achète vos produits ?

Tisserand : tout le monde achète le pagne, mais plus les femmes.

Enquêteur : certains transforment les pagens en habit. Existe-t-il une mystique autour de cela ?

Tisserand : certains anciens passe que le faisant, il protège.

Enquêteur : que penses-tu de cette protection ?

Tisserand : étant chrétien, je n'y crois pas. Chacun avec ses croyances. Il y a des lutteurs qui achètent les pagens pour des raisons mystiques, d'autres quand ils ont un bébé, le recouvre avec le pagne tissé pour le protéger de Satan. Pour des raisons mystiques, certains commandent un pagne fait de coton pur. Je ne peux pas aller plus loin dans ce domaine.

Il y a un type de fil qu'on utilise, des restes de fils etc. c'est tous des recommandations de marabouts. Egalement, il y a une histoire que j'entendais depuis mon enfance et dont j'ai été témoin à Boune, car c'est mon grand frère qui intervenait (quartier de la banlieue dakaroise). Une femme est venue voir mon grand frère tisserand, avec son enfant qui était mué. Il lui a donné une chose dont je ne dirai pas et l'enfant était guéri. J'ai vu cela de mes propres yeux et sa maman ne cesse de le remercier jusqu'aujourd'hui.

Enquêteur: qu'est-ce qu'on lui a donné ?

Tisserand: je ne peux pas le dire, car ce sont des choses. Mais cette histoire je l'ai assisté. L'enfant a grandi maintenant et il parle. Il suffit repérer très tôt ce handicap chez l'enfant et d'aller voir un tisserand.

Enquêteur : connais-tu le secret de cette affaire mystique ?

Tisserand : oui je le connais, il faut être tisserand pour le savoir.

**Interview tenue le 20/08/2020 à Colobane (Dakar)**

Enquêteur : Pape Laity Diop

Cliente : Aida Sène

Profession : styliste

Age : 40 ans

Nationalité : Sénégalaise

Enquêteur : qu'est-ce qui t'attire sur les pagnes tissés ?

Cliente : les pagnes tissés m'ont toujours attirés. Je suis styliste et depuis 5 à 6 ans j'utilise le pagne tissé, car c'est un produit artisanal qui nous appartient et personne ne nous l'a imposé comme le cas du tissu wax même si je n'ai rien contre. Le pagne tissé est un patrimoine ancestral qu'on utilise lors d'évènement au Sénégal ou en Afrique. Quand tu te maries on te donne le pagne tissé, on l'utilise lors de funérailles, quand un bébé naît c'est le pagne tissé qu'on donne comme premier cadeau. C'est toute cette histoire qui m'attire autour du pagne tissé. Maintenant on l'a modernisé en l'utilisant dans les habits, les accessoires et tout ce que nous faisons.

Enquêteur : en tant que styliste, dans quel genre d'accessoires l'utilises-tu ?

Cliente : je l'utilise plus pour les habits, mais puisque le tissu est lourd, je le mélange avec d'autres matières pour qu'on puisse le porté ici et ailleurs en Europe par exemple.

Enquêteur : tu envoies tes créations en Europe ?

Cliente : oui

Enquêteur : qui les achète en Europe ?

Cliente : tout le monde. A partir du moment où tu crées un mélange des tissus de divers horizons, il se produit un métissage et tout le monde s'y retrouve.

Enquêteur : les blancs l'achètent où bien ce sont les sénégalais qui l'achètent le plus ?

Cliente : Non, tout le monde s'en procure, l'essentiel est qu'il soit beau.

Enquêteur : d'habitude tu t'approvisionnement ici en pagnes ?

Cliente : je viens acheter ici, mais aussi je travaille avec un tisserand. Je choisis mes couleur et il me fait ce que je désir. Parfois, si je suis pressée par le temps je viens acheter auprès d'autres, car le tissage prend beaucoup de temps.

Enquêteur : As-tu des couleurs de préférence ?

Client : non, cela dépend de tes choix.